

**GUIDE D'INTERVENTION  
EN MATIÈRE DE PROTECTION ET  
DE MISE EN VALEUR  
DES HABITATS LITTORAUX D'INTÉRÊT  
DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE  
MARITIME (fiches 14 à 20)**

**- Version finale -**

**Réalisé  
par**



**le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire**

**Mars 2008**



## BAILLEURS DE FONDS



Ce projet a été réalisé, en partie, à l'aide d'une contribution du programme Interactions communautaires. Le financement de ce programme conjoint, lié au plan Saint-Laurent pour un développement durable, est partagé entre Environnement Canada et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec. La réalisation du guide a aussi été rendue possible grâce à la participation financière de la Fondation de la faune du Québec.

## PARTENAIRES



Pêches et Océans  
Canada

Fisheries and Oceans  
Canada

Nous tenons à souligner la participation du Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites et du ministère des Pêches et des Océans du Canada. Leur contribution en temps et en prêt d'équipement fut très importante pour la réussite du projet. Merci également à tous les autres partenaires qui ont donné de leur temps afin de fournir des informations à l'équipe de travail.

## ÉQUIPE DE TRAVAIL

### Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire

- Nicolas Roy Directeur général, géomorphologue
- Marie-Hélène Cloutier Chargée de projet, biologiste
- Jean-Philippe Tremblay Chargé de projet, biologiste
- Claudia Dallaire Cartographie, géographe
- Romain Berger Rédaction, aménagiste
- Héloïse Hotton Rédaction, stagiaire en biologie
- Anne-Sophie deKoninck Terrain et rédaction, stagiaire biologiste
- Ludovic Perridy Terrain et rédaction, stagiaire biologiste
- Marie-Karine Maltais Terrain, technicienne de la faune
- Aurélie Bourbeau-Lemieux Terrain, stagiaire technicienne de la faune

### Référence à citer

**Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.** 2008. Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime (fiches 14 à 20). 8 p. + 7 fiches + annexe.

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
BAILLEURS DE FONDS .....	II
PARTENAIRES .....	II
ÉQUIPE DE TRAVAIL .....	III
TABLE DES MATIÈRES.....	IV
LISTE DES TABLEAUX .....	IV
LISTE DES FIGURES.....	VI
1.0 CADRE ET OBJECTIFS .....	1
2.0 ZONE À L'ÉTUDE .....	3
3.0 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE .....	5
4.0 FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS.....	7

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 14.1	Synthèse des potentiels et contraintes - baie du Moulin à Baude et la Grande Anse
Tableau 15.1	Synthèse des potentiels et contraintes - baie des Escoumins
Tableau 16.1	Espèces végétales inventoriées dans le marais de la baie des Plongeurs
Tableau 16.2	Tenure des terres - baie des Plongeurs
Tableau 16.3	Synthèse des potentiels et contraintes - baie des Plongeurs
Tableau 17.1	Espèces de poissons capturées lors d'une pêche expérimentale au filet de type verveux à l'embouchure de la rivière Blanche
Tableau 17.2	Espèces végétales inventoriées dans les marais salés de la rive est de l'estuaire de la rivière Blanche lors de la caractérisation de l'été 2005
Tableau 17.3	Synthèse des potentiels et contraintes - estuaire de la rivière Blanche
Tableau 18.1	Caractéristiques des espèces d'oiseaux pour lesquelles le site a été désigné ZICO - baie des Anglais
Tableau 18.2	Synthèse des potentiels et contraintes - baie des Anglais
Tableau 19.1	Synthèse des potentiels et contraintes - baie et estuaire de la rivière Godbout
Tableau 20.1	Évolution des montaisons de saumon atlantique ( <i>Salmo salar</i> ) et de l'exploitation sportive dans la rivière de la Trinité depuis 1985
Tableau 20.2	Secteurs de pêche inclus dans la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de la Trinité
Tableau 20.3	Description des trois classes d'usage incluses dans le groupe récréation (REC) - baie et rivière de la Trinité
Tableau 20.4	Synthèse des potentiels et contraintes - baie et rivière de la Trinité

## LISTE DES FIGURES

Figure 1	Zone à l'étude
Figure 14.1	Utilisation du milieu - baie du Moulin à Baude et la Grande Anse
Figure 14.2	Tenure et zonage - baie du Moulin à Baude et la Grande Anse
Figure 15.1	Statistiques annuelles de la montaison du saumon sur la rivière des Escoumins
Figure 15.2	Utilisation du milieu - baie des Escoumins
Figure 15.3	Tenure et zonage - baie des Escoumins
Figure 16.1	Utilisation du milieu - baie des Plongeurs
Figure 16.2	Tenure et zonage - baie des Plongeurs
Figure 17.1	Utilisation du milieu - estuaire de la rivière Blanche
Figure 17.2	Tenure et zonage - estuaire de la rivière Blanche
Figure 18.1	Montaison annuelle des populations de madeleineaux et de rédubermarins de la rivière aux Anglais
Figure 18.2	Utilisation du milieu - baie des Anglais
Figure 18.3	Tenure et zonage - baie des Anglais
Figure 19.1	Utilisation du milieu - baie et estuaire de la rivière Godbout
Figure 19.2	Statistiques annuelles du succès de pêche au saumon sur la rivière Godbout
Figure 19.3	Tenure et zonage - baie et estuaire de la rivière Godbout
Figure 20.1	Utilisation du milieu - baie et rivière de la Trinité
Figure 20.2	Tenure et zonage - baie et rivière de la Trinité



## 1.0 CADRE ET OBJECTIFS

Le long de la rive nord de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, plusieurs sites naturels sont reconnus par la population régionale comme étant des habitats littoraux d'intérêt. Cependant, lors de la réalisation du *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt* en 2000, seuls 13 habitats avaient été identifiés comme prioritaires et ce, en fonction des budgets disponibles à cette époque. La consultation publique tenue lors des *Ateliers sur les habitats littoraux* de 2004 a permis aux intervenants du milieu de cibler directement d'autres habitats littoraux prioritaires n'ayant pas fait partie de la première série et dont plusieurs caractéristiques demeurent encore méconnues. Ces sites pourraient nécessiter une certaine protection face aux perturbations anthropiques. Aussi, le Comité ZIP considère qu'il s'avère prioritaire de cibler les sites d'intérêt qui seraient à protéger, de les documenter sommairement, de les qualifier, de déterminer leurs particularités naturelles générales et de leur définir des lignes directrices de développement durable advenant que leur mise en valeur soit une avenue déjà envisagée par le milieu.

Cette démarche s'inscrit en conformité avec la fiche technique du Plan d'action et de réhabilitation écologique du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire concernant l'acquisition de connaissances sur les habitats fauniques littoraux à protéger. C'est donc dans cette perspective que sept sites jugés prioritaires par les gens du milieu ont été soumis à la réalisation de nouvelles fiches techniques et ce, avec la même formule gagnante que celle développée dans le guide de 2000. Ces nouveaux sites sont la baie du Moulin à Baude, la baie des Escoumins, la baie des Plongeurs, l'estuaire de la rivière Blanche, la baie des Anglais, la baie et l'estuaire de la rivière Godbout et la baie et la rivière de la Trinité. Le projet cherche à outiller les intervenants régionaux et locaux avec de nouvelles connaissances sur les habitats afin qu'ils puissent poser des actions de protection et de mise en valeur éclairées et orientées dans une perspective de développement durable du littoral du Saint-Laurent.

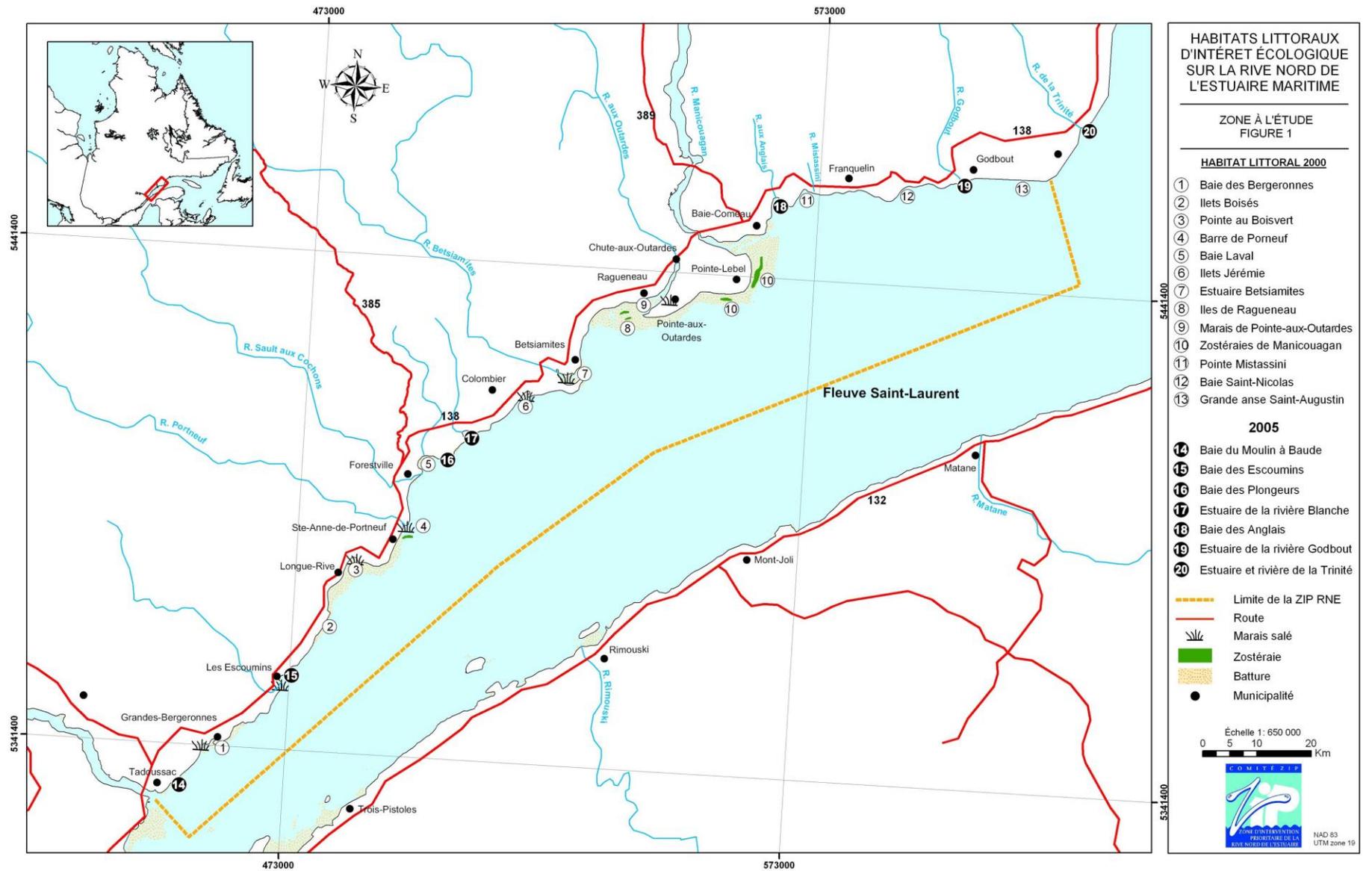
Ce document présente d'abord une localisation de la zone à l'étude incluant les limites terrestres et marines respectées pour les inventaires et suivant un découpage biophysique des habitats. La démarche méthodologique est décrite de façon sommaire. Les informations colligées pour chaque habitat littoral étudié sont par la suite présentées sur une fiche descriptive permettant de documenter à la fois les aspects biophysiques et humains du site. Ces fiches présentent également une analyse sommaire des sources de perturbation actuelles et passées, une synthèse des potentiels et contraintes à la conservation et à la mise en valeur du site ainsi qu'une proposition de lignes directrices pouvant mener à un développement durable de l'habitat littoral considéré. Les documents consultés pour la documentation des aspects relatifs à chacun des habitats sont aussi présentés à la fin de chaque fiche.

## 2.0 ZONE À L'ÉTUDE

La zone à l'étude couvre l'ensemble du littoral de la rive nord de l'estuaire maritime entre Tadoussac et Pointe-des-Monts (365 km de berges) (figure 1). À l'intérieur des terres, une bande d'environ 1 000 m a été considérée, en plus de l'ensemble des battures et des îles jusqu'au centre du fleuve (territoire de la ZIP). En milieu marin, la zone d'étude englobe tous les habitats présents dans les milieux intertidaux et supralittoraux (herbiers aquatiques, milieux humides, milieux dunaires, flèches littorales sablonneuses, échoueries de phoques, colonies d'oiseaux observables sur les plages, les îlots rocheux, à flanc de falaise ou dans des secteurs boisés riverains, aires de repos de la sauvagine en migration, couloirs migratoires d'intérêt, bancs coquilliers et tout autre habitat pouvant être recensé visuellement). Des habitats d'intérêt particulier situés dans l'estuaire de certaines rivières ont également été couverts par l'étude.

Les habitats de la zone infralittorale n'étant pas visibles aisément et nécessitant une plongée ou un inventaire à l'aide d'engins adaptés (forêts de laminaires, récifs et massifs rocheux sous-marins couverts de végétation et d'animaux aquatiques, sites de fraie, d'élevage et d'alimentation de plusieurs espèces de poissons, grands bancs sous-marins colonisés par des animaux tel que la mactre de Stimpson, etc.) n'ont pas été couverts lors des inventaires.







### 3.0 DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Les habitats littoraux à étudier ont été sélectionnés suite à l'examen du *Plan d'action et de réhabilitation écologique de la rive nord de l'estuaire maritime* et au renouvellement de ce dernier lors de la consultation publique de 2004 tenue aux *Ateliers sur les habitats littoraux*. Ces documents ont permis de dégager plusieurs habitats naturels d'intérêt à l'intérieur de la zone à l'étude dont 7 ont été retenus afin d'être caractérisés au cours de cette phase sur la base de leur valeur écologique connue.

Les habitats d'intérêt ont par la suite été localisés et délimités géographiquement sous forme de site, sur support photographique aérien. L'examen des photographies aériennes a aussi permis d'identifier en partie les composantes biophysiques et humaines d'intérêt à documenter pour chacun des sites. Cette documentation a été effectuée à la fois à l'aide d'une revue de l'information existante, d'une recherche auprès d'organismes gestionnaires, gouvernementaux ou touristiques et d'une collecte de données au terrain. La liste des documents consultés pour chacun des habitats est présentée à la dernière section de chacune des fiches.

Chacun des habitats retenus a été visité au terrain au cours de l'été 2005. Un effort d'inventaire d'environ 2 à 3 jours par site a été appliqué selon l'étendue du site et le nombre de composantes d'intérêt à y visiter. Les habitats littoraux ont été parcourus à pied ou en embarcation (zodiac ou kayak de mer) selon leur accessibilité respective. Ils ont été caractérisés sommairement de façon à obtenir les informations nécessaires à une description générale du milieu. Les données ont été colligées sur des fiches d'inventaire permettant de standardiser la prise de données au terrain. Au cours de chacune des visites, des données relatives aux composantes physiques (nature du substrat, type de berge), biologiques (espèces végétales, délimitation des marais, faune avienne, faune marine, biodiversité générale) et humaines (infrastructures, utilisations actuelles et passées, sources de perturbation) des habitats ont été amassées. De nombreuses

photographies ont également été prises à chacun des sites permettant ainsi une analyse ultérieure des composantes principales des habitats. Certaines composantes importantes (marais, zostéaires, points de repères, etc.) ont aussi été localisées au moyen d'un système de positionnement global par satellite (GPS).

Les données amassées au terrain ont été saisies et synthétisées sous forme de tableaux. Un maximum d'information a été transposé sur des figures établies à l'aide de photographies aériennes numérisées et d'orthophotos. Ainsi, pour chacun des habitats littoraux, une fiche descriptive et un minimum de deux figures ont été produites. Dans tous les cas, une figure décrit les composantes biophysiques d'intérêt et une autre présente les éléments du milieu humain.

#### 4.0 FICHES DESCRIPTIVES DES HABITATS

Les fiches descriptives regroupent l'ensemble des informations amassées sous les rubriques correspondant aux milieux biophysique ou humain. L'analyse des sources de perturbations actuelles et passées a été élaborée à la lumière des connaissances acquises par les divers intervenants régionaux autour des sites concernés, par la documentation historique, et par l'obtention d'informations inédites auprès des utilisateurs ou propriétaires des habitats concernés. La synthèse des potentiels et contraintes a pour sa part été établie de manière à dégager une vocation à la fois de conservation et de mise en valeur. Enfin, les lignes directrices d'un développement durable s'appuient sur les potentiels et contraintes soulevés précédemment et suggèrent certaines avenues à explorer ou examiner plus en détail afin de mettre sur pied des projets de développement axés vers une vocation de conservation et/ou de mise en valeur. Pour 5 des 7 fiches, des rencontres de formation et de concertation des divers intervenants ont permis d'établir des orientations concertées. Les participants aux rencontres pour chaque habitat sont présentés à l'annexe 1.

**TABLE DES MATIÈRES GÉNÉRALE POUR CHACUNE  
DES FICHES DESCRIPTIVES**

1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE
2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE
2.1 Composantes physiques
2.2 Composantes biologiques
3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN
3.1 Situation géographique et contexte régional
3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant
3.3 Utilisation du territoire
3.4 Tenure des terres
3.5 Affectation du territoire
3.6 Gestionnaires du site
3.7 Évolution et orientations de développement du site
4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE
5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION
6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES
7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
7.1 Vocation et orientations de développement durable
7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site
8.0 RÉFÉRENCES

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 563 924 UTM (Nord) : 5 457 101  
Longitude : 068° 07' 11" W Latitude : 49° 15' 11" N

La baie des Anglais est située en plein cœur de la ville de Baie-Comeau, dans la MRC Manicouagan, à 185 km à l'est de Tadoussac et à 232 km à l'ouest de Sept-Îles. Elle est délimitée au sud-ouest par la pointe Saint-Gilles et au nord-est par la pointe Saint-Pancrace, cependant le secteur à l'étude est un peu plus large vers l'ouest (figures 18.2 et 18.3).

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

La baie des Anglais possède une superficie d'environ 11 km<sup>2</sup>. Son ouverture sur le Saint-Laurent est de 3,5 km et ses rebords rocheux atteignent plus de 150 mètres d'altitude (site Commission de toponymie du Québec). Les rives du côté ouest sont surtout occupées par des installations portuaires et industrielles, cependant celles du côté est ne sont pas aménagées et sont constituées de roche-mère entrecoupée de plusieurs petites anses et plages sableuses (photo 18.1). Cette côte est également marquée de cannelures glaciaires et de blocs glaciels datant de la fin de la dernière glaciation, il y a plus de 10 000 ans (photo 18.2). L'estran est composé d'un fond sableux et le talus infralittoral devient abrupt et plonge vers les profondeurs du chenal laurentien (SNC-Lavalin Environnement inc., 1996). Le secteur portuaire est quant à lui essentiellement composé d'affleurements de roche-mère et d'enrochements d'origine anthropique.



**Photo 18.1 :** petite plage sur la rive est de la baie des Anglais



**Photo 18.2 :** cannelures glaciaires dans la baie des Anglais

La majeure partie de la baie des Anglais a une profondeur supérieure à 40 mètres et la profondeur maximale est de 110 mètres. Cette zone n'est donc jamais découverte à marée basse. La rivière aux Anglais se jette dans la baie du même nom à environ 500 mètres au nord de l'anse du Moulin (figure 18.2). Elle coule à un débit moyen de 10 m<sup>3</sup>/s et draine un bassin versant d'une superficie de 445 km<sup>2</sup>.

Dans la portion ouest du site à l'étude, au niveau de la baie Comeau, la plage Champlain fait suite aux installations industrielles et à la marina (figure 18.2). Elle longe d'abord le Parc des Pionniers, qui est composé d'enrochements et d'un remblayage important d'une ancienne baie, la baie des Écorces, et ensuite le Boisé de la pointe Saint-Gilles. À marée basse, la plage Champlain est parsemée de blocs rocheux et forme une grande batture sableuse de près d'un kilomètre vers le large.



Le littoral situé à l'ouest de la pointe Saint-Gilles jusqu'au niveau du Champ de tir a été inclus dans le site à l'étude. La rive y est composée de roche-mère formant en certains points des falaises d'environ cinq mètres de hauteur (photo 18.3). Les battures sableuses sont étroites et parsemées de roches.

**Photo 18.3 :** rive de la zone d'étude située à l'ouest du Boisé de la Pointe Saint-Gilles

## 2.2 Composantes biologiques

### *Faune avienne*

La partie ouest de la zone d'étude fait partie de la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de Baie-Comeau. En effet, le site a acquis ce statut car il abrite de façon régulière une espèce en péril, le Garrot d'Islande, ainsi que de grands rassemblements d'oiseaux grégaires dont le nombre dépasse le seuil de 1% de la population considérée, soit mondiale ou continentale (tableau 18.1).

**Tableau 18.1** Caractéristiques des espèces d'oiseaux pour lesquelles le site a été désigné ZICO

Espèce	Effectif maximal	Période	Importance
Goéland bourgmestre	1 000 ind. (EPOQ*, 1990)	Hivernage	Mondiale
Harle huppé	3 000 ind. (EPOQ, 1985)	Hivernage et migration	
Macreuse à front blanc	25 000 ind. (EPOQ, 1983)	Migration	
Macreuse noire	4 000 ind. (EPOQ, 1995)	Migration	
Mouette de Bonaparte	8 000 ind. (EPOQ, 1992)	Migration	
Canard noir	2 000 ind. (1989)	Migration	Continentale
Garrot d'Islande (Statut d'espèce préoccupante au Canada et d'espèce susceptible d'être désignée vulnérable au Québec)	1 020 ind. (1998)	Hivernage	

\* Étude des populations d'oiseaux du Québec, base de données de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues.

D'autres espèces en péril ont également été observées sur le site à l'étude, mais toujours en faible nombre d'individus. Ces espèces sont l'arlequin plongeur – population de l'est (espèce préoccupante – statut fédéral), le pluvier siffleur (espèce en voie de disparition – statut fédéral), le hibou des marais (espèce préoccupante – statut fédéral) et le grèbe esclavon (espèce menacée – statut provincial).

Plusieurs espèces de laridés fréquentent la plage Champlain. Ainsi, 3 400 couples nicheurs de goélands argentés, de goélands à bec cerclé et de goélands marins y ont été observés en 1997. Les inventaires réalisés pour la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) en 1992 et 1999 nous indiquent que l'on y trouve aussi des cormorans à aigrettes, des eiders à duvet et des garrots à œil d'or.

Enfin, plusieurs autres espèces aviaires ont pu être observées au cours des travaux réalisés sur le terrain à l'été 2005. En effet, un juvénile du pygargue à tête blanche (espèce vulnérable – statut provincial) s'alimentant sur la rive est a été aperçu. De plus, une héronnière a été remarquée dans le fond de la baie, à l'est de l'embouchure de la rivière aux Anglais (figure 18.3). Plusieurs grands hérons et un bihoreau gris ont aussi été observés sur la baie Comeau (photo 18.4).



**Photo 18.4 :** grand héron sur la batture, près de la plage Champlain

#### *Faune benthique et habitat*

Le territoire d'étude comprend deux zones distinctes propices à la faune benthique. Dans les zones toujours immergées, du fond de la baie des Anglais à la pointe Saint-Pancrace et au large des battures sableuses de la baie Comeau et de la plage Champlain, le rivage côtier est sous l'influence d'une zone de remontée d'eau froide qui concentre et enrichit les eaux de surface en nutriments, ce qui favorise la colonisation de l'endroit par une faune marine diversifiée. On retrouve ainsi de grandes concentrations de mollusques tels que le pétoncle d'Islande et la mactre de Stimpson, et des crustacés comme le crabe des neiges et le homard d'Amérique. Au cours des sorties sur le terrain réalisées en 2005 sur la baie des Anglais, une forte concentration d'oursins verts et, dans certaines zones, des oursins plats ont pu être observés. Les littorines y sont également bien présentes. La présence du crabe commun et d'étoiles de mer a aussi pu être constatée.

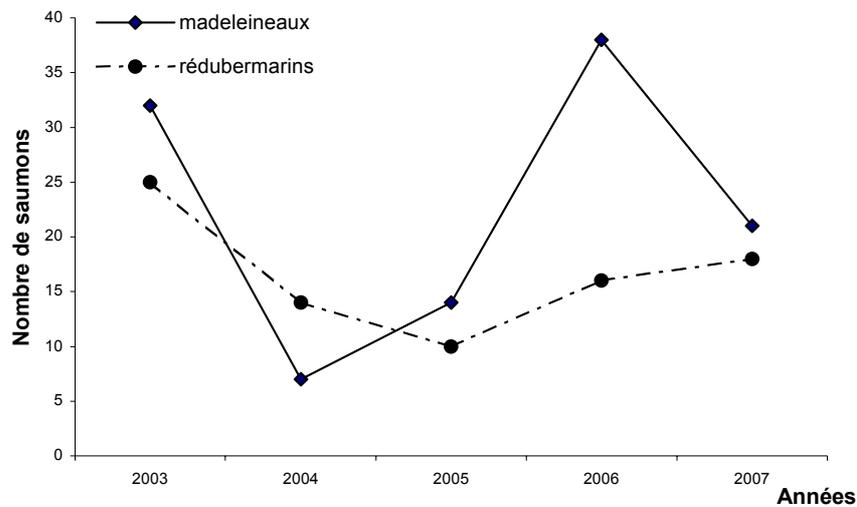
Au niveau de la batture de la plage Champlain et du Parc des Pionniers, les inventaires ont permis de remarquer un important banc de myes communes regroupant des individus de toutes les tailles, notamment de taille commerciale, accompagné de nombreuses petites macomes et d'un banc de moules bleues. Quelques individus de clovisse ont aussi été trouvés. Au niveau de la batture à l'ouest de la Pointe Saint-Gilles, on retrouve essentiellement de la petite macome. Les autres invertébrés rencontrés à marée basse dans ces milieux sont les vers polychètes, dont de nombreuses néréis, et les gammars.

#### *Faune ichthyenne*

La baie des Anglais présente une faune ichthyenne d'intérêt du fait de sa diversité, notamment en espèces d'intérêt commercial.

D'abord, la rivière aux Anglais est une rivière à saumon. En effet, l'espèce remonte le cours d'eau pour y frayer. La barrière de comptage installée chaque année par le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais (CBRA) a permis de dénombrer la montaison de saumons depuis cinq ans (figure 18.1). L'omble de fontaine et l'anguille d'Amérique fréquente aussi la rivière du printemps à l'automne. L'éperlan arc-en-ciel y est observé au printemps, la rivière aux Anglais constituant une frayère potentielle pour l'espèce (site SIGHAP).

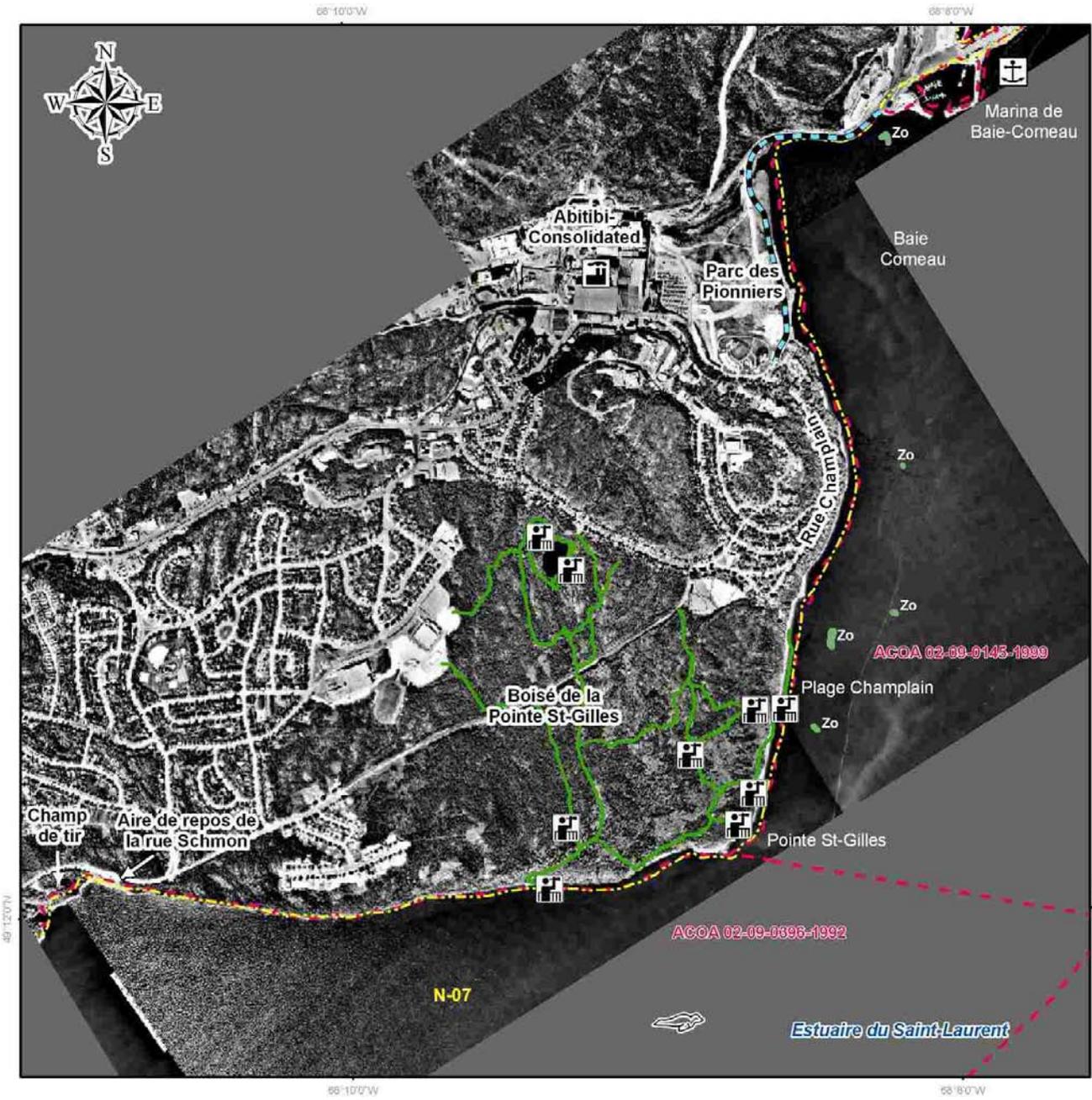
**Figure 18.1 Montaison annuelle des populations de madeleineaux et de rédubermarins de la rivière aux Anglais (données fournies par le CBRA )**



Le hareng atlantique se concentre au printemps dans le fond de la baie des Anglais ainsi qu'au large de la pointe Saint-Panrace. La plie canadienne et l'esturgeon noir fréquentent également la baie du printemps à l'automne. En été, des larves de capelan et d'éperlan arc-en-ciel se regroupent au large de la plage Champlain.

Aux espèces précédemment citées s'ajoutent d'autres espèces susceptibles de fréquenter la baie des Anglais : le chaboisseau à épines courtes, l'épinoche à trois épines, le flétan atlantique, le flétan du Groenland, le goberge, la grosse poule de mer, l'hameçon neigeux, l'hémitriptère atlantique, le lançon, la limace atlantique, la limande à queue jaune, la loquette d'Amérique, le maquereau bleu, la merluche, la morue franche, la plie lisse, la plie grise, la plie rouge, le poulamon atlantique, la raie hérisson, le sébaste, le synnathé brun et le tricorne arctique (Société des parcs de Baie-Comeau, 1997).

Enfin, dans la baie des Anglais et ses environs, on peut ajouter la présence du requin du Groenland. En effet, jusqu'à 20 spécimens de cette espèce ont été vus par des observateurs postés sur le quai flottant de la baie Saint-Panrace, à l'est de la baie des Anglais, et une carcasse s'est échouée sur la plage Champlain.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIÉ DES ANGLAIS**

**FIGURE 18.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Pont
-  Sentier pédestre
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
-  Secteur coquillier
-  Piste cyclable
-  Zo Zostère
-  Échouerie de phoque commun
-  Marina
-  Belvédère ou gazebo
-  Usine

Échelle 1: 20 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96858 #197-199



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

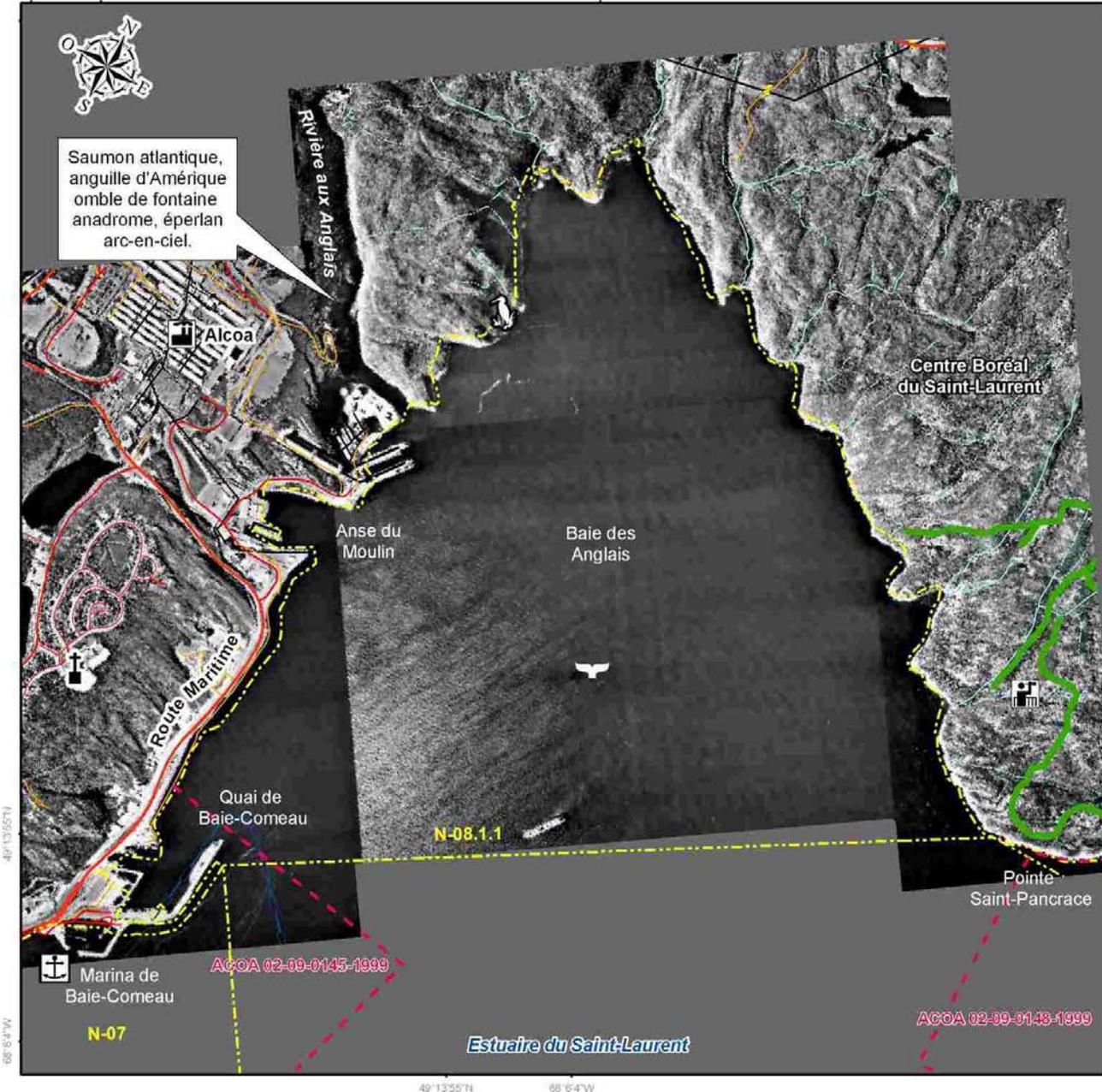
Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

68°10'4"W 49°15'55"N

68°6'4"W



Saumon atlantique,  
anguille d'Amérique  
omble de fontaine  
anadrome, éperlan  
arc-en-ciel.



### CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIE DES ANGLAIS

**FIGURE 18.3**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

#### LÉGENDE

- Route principale
- Route secondaire
- Chemin non carrossable
- Traversier
- Sentier pédestre
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Secteur coquillier
- Église
- Mammifères marins
- Grand héron
- Marina
- Belvédère
- Usine

Échelle 1: 25 000

500 250 0 500 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96856 #186-188



Septembre 2006

49°15'55"N

49°9'39"

N-08.1.1

N-07

ACOA 02-09-0145-1999

ACOA 02-09-0148-1999

49°13'55"N

68°5'4"W

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

### *Mammifères marins*

La baie des Anglais est un site privilégié pour l'observation des mammifères marins. Trois espèces des rorquals à fanons, soit le petit rorqual, le rorqual commun (espèce préoccupante – statut fédéral) et le rorqual bleu - population de l'Atlantique (espèce en voie de disparition – statut fédéral), la fréquentent régulièrement du printemps à l'automne. Exceptionnellement, on y rencontre aussi le cachalot pendant la période estivale. Le marsouin commun - population de l'Atlantique nord-ouest (espèce préoccupante – statut fédéral) fréquente également la baie.

En ce qui concerne les pinnipèdes, le phoque commun - sous-espèce de l'Atlantique (données insuffisantes pour l'obtention d'un statut) est présent annuellement sur toute la baie, de la pointe Saint-Pancrace à la pointe Saint-Gilles. Il utilise comme échouerie les battures sableuses situées au large de la plage Champlain (figure 18.2). Enfin, le phoque gris est observé du printemps à l'automne et le phoque du Groenland peut aussi être présent en hiver.

### *Végétation terrestre et marine*

La végétation terrestre environnant la zone d'étude est essentiellement composée d'une forêt d'épinettes noires à peupliers faux-trembles et sorbiers d'Amérique. Au niveau des plages sableuses qui parsèment la rive ouest de la baie, on retrouve de petites populations d'élyme des sables.

Sur les blocs rocheux qui parsèment la baie et les battures, on retrouve de nombreuses algues brunes comme l'ascophylle noueuse, les fucus vésiculeux et denté, et quelques spécimens d'algue verte et d'entéromorphe. Face à la plage Champlain et dans la baie Comeau, on peut noter la présence de nombreuses petites plaques de zostère marine (figure 18.2). On trouve enfin des laminaires dans la zone d'eau profonde du site.

## **2.3 Composantes paysagères**

Si on exclut la zone industrielle de la rive ouest de la baie des Anglais, le littoral du site à l'étude présente un intérêt paysager certain, observable en plusieurs endroits plus ou moins éloignés de la rive. Tout d'abord à l'est, dans la zone située entre la Pointe Saint-Pancrace et l'embouchure de la rivière aux Anglais, les sentiers pédestres du Centre Boréal du Saint-Laurent permettent d'accéder à plusieurs points de vue et à des belvédères d'observation donnant sur la baie des Anglais (figure 18.3).

Sur la rive ouest, la baie est observable à partir du site de l'Église Saint-Georges sur les hauteurs de la ville de Baie-Comeau. Elle est ensuite visible en longeant le littoral par la route maritime ainsi qu'à partir de la marina, du quai fédéral et du quai du traversier (figure 18.3). Le Parc des Pionniers et la plage Champlain offrent également des vues appréciables sur la baie et sa large batture.

À l'ouest de la pointe Saint-Gilles, les sentiers du Boisé de la Pointe Saint-Gilles permettent d'accéder à plusieurs points de vue et belvédères donnant sur le fleuve (figure 18.2). Enfin, un dernier site permet d'observer la baie à partir de l'aire de repos de la rue Schmon dans le secteur Marquette.

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

##### *Situation géographique*

La baie des Anglais est située dans la municipalité de Baie-Comeau, qui est le fruit de la fusion, en 1982, des villes de Hauterive et de Baie-Comeau. Fondée en 1937, Baie-Comeau est la ville centre de la MRC Manicouagan. Elle comptait 23 079 résidents lors du recensement de 2001 (site Statistique Canada).

##### *Contexte régional*

Suite à sa fusion avec Hauterive, la ville de Baie-Comeau est devenue le plus important centre industriel et commercial de la Côte-Nord. Elle est en effet située au carrefour des secteurs d'activités de la région grâce à son accès direct au fleuve et aux ressources naturelles disponibles : des ressources forestières accessibles et productives, des gisements de minerai en exploration (Cu, Ni, Co) et en exploitation (granite, tourbe), et d'importantes ressources hydro-électriques.



**Photo 18.5 :** *quai de Cargill*

Baie-Comeau possède cinq zones industrielles regroupant plus de cent entreprises où travaillent près de 4 500 personnes. De grandes industries y sont donc bien implantées, certaines depuis la création de la ville en 1937. Les principaux employeurs de la région sont Alcoa dans le secteur de l'aluminium, la papetière Abitibi-Consolidated et la scierie Kruger dans le secteur du bois, Hydro-Québec dans le domaine de l'hydro-électricité et Cargill dans le transport de céréales (photo 18.5).

La ville de Baie-Comeau est également l'un des principaux pôles récréo-touristiques de la MRC Manicouagan. Plusieurs parcs (Parc des Pionniers, Centre Boréal du Saint-Laurent, Boisé de la Pointe Saint-Gilles) et autres aménagements permettent la pratique d'activités sportives, de plein air ou de détente. Le tourisme tourné vers le milieu marin est également bien développé grâce aux plages, à la marina et aux activités nautiques qui lui sont associées. Notons enfin que Baie-Comeau constitue l'un des points d'arrivée du traversier en provenance de Matane (figure 18.3).

#### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Du fait de sa grande profondeur et de son immersion constante, la baie des Anglais est accessible uniquement par bateau. Le départ peut se faire à partir de la mise à l'eau située dans la marina (photo 18.6). Cette dernière possède de nombreux aménagements pour l'accueil des plaisanciers et la pratique



**Photo 18.6 :** *marina de Baie-Comeau*

d'activités nautiques (location de quais, pontons de bois, douches, toilettes, service d'essence, stationnement, etc.). Le Club nautique y permet la pratique d'activités telles que le kayak de mer, les croisières aux baleines ou la plongée sous-marine.



Sur la rive est de la baie, le Centre Boréal du Saint-Laurent a récemment développé plusieurs infrastructures (belvédères, tyroliennes, via ferrata, etc.) et des sentiers pédestres à différents endroits sur le littoral (figure 18.3 et photo 18.7).

**Photo 18.7 :** *Centre boréal du Saint-Laurent*

La plage Champlain et, à marée basse, les battures sableuses sont accessibles aux piétons à partir d'un sentier et d'un escalier de bois partant de l'extrémité ouest de la rue Champlain. De plus, le Parc des Pionniers est équipé de nombreuses infrastructures pour accueillir le public (piste cyclable, belvédère, bancs, terrains de jeux, stationnements, etc.) (figure 18.2 et photo 18.8).



**Photo 18.8 :** *Parc des Pionniers*



On retrouve également sur le territoire étudié le Boisé de la Pointe Saint-Gilles, qui offre un accès libre à des sentiers pédestres ainsi que diverses activités visant à rassembler la communauté (figure 18.2). Enfin, à l'ouest de la pointe Saint-Gilles, il est possible d'accéder à la batture à partir de l'aire de repos de la rue Schmon (photo 18.9). Cependant, le sentier n'est pas aménagé et présente une forte pente qui le rend assez difficile à utiliser.

**Photo 18.9 :** *aire de repos de la rue Schmon*

### 3.3 Utilisation du territoire

La baie des Anglais est l'un des centres industriels de la ville de Baie-Comeau. On retrouve à sa périphérie deux usines majeures, soit la papeterie Abitibi Consolidated et l'aluminerie Alcoa.

Les installations portuaires de la ville sont également situées dans la baie des Anglais. Un port ferroviaire y permet le transbordement de nombreux matériaux notamment pour l'aluminerie, mais aussi le transbordement de grain pour la société Cargill.

Si la proximité de ces industries a entraîné la fermeture des bancs coquilliers de la baie des Anglais, la pêche commerciale est pratiquée dans les zones plus éloignées et plus profondes de la baie. Au printemps, les concentrations de hareng atlantique et de maquereau bleu sont exploitées. Les invertébrés pêchés sont le buccin, la mactre de Stimpson et le crabe des neiges.

Enfin, grâce aux nombreuses infrastructures et aux ressources naturelles présentes sur le site, la baie des Anglais est utilisée pour la pratique d'activités récréotouristiques comme le kayak de mer, l'observation de mammifères marins, la navigation de plaisance et la randonnée pédestre.

### **3.4 Tenure des terres**

Le territoire allant de la rive est de la rivière aux Anglais jusqu'à la pointe Saint-Pancrace est de tenure publique et appartient au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). La rive est de la rivière est également de tenure publique, sauf pour la portion immédiate de la rive qui appartient à la compagnie Cargill. Un peu plus vers l'ouest, Transport Canada possède le quai fédéral. Dans le même secteur, le Club nautique est propriétaire de la marina (UQCN, 2005). Au niveau du Parc des Pionniers, le territoire appartient en partie à la ville de Baie-Comeau, certaines portions telles que l'emplacement de l'enrochement appartenant plutôt à Abitibi Consolidated. Tout au long de la rue Champlain et près de l'aire de repos de la rue Schmon, on retrouve de nombreux propriétaires privés. Entre les deux secteurs résidentiels, la compagnie Abitibi-Consolidated possède le Boisé de la Pointe Saint-Gilles et le reste des berges appartient au MRNF.

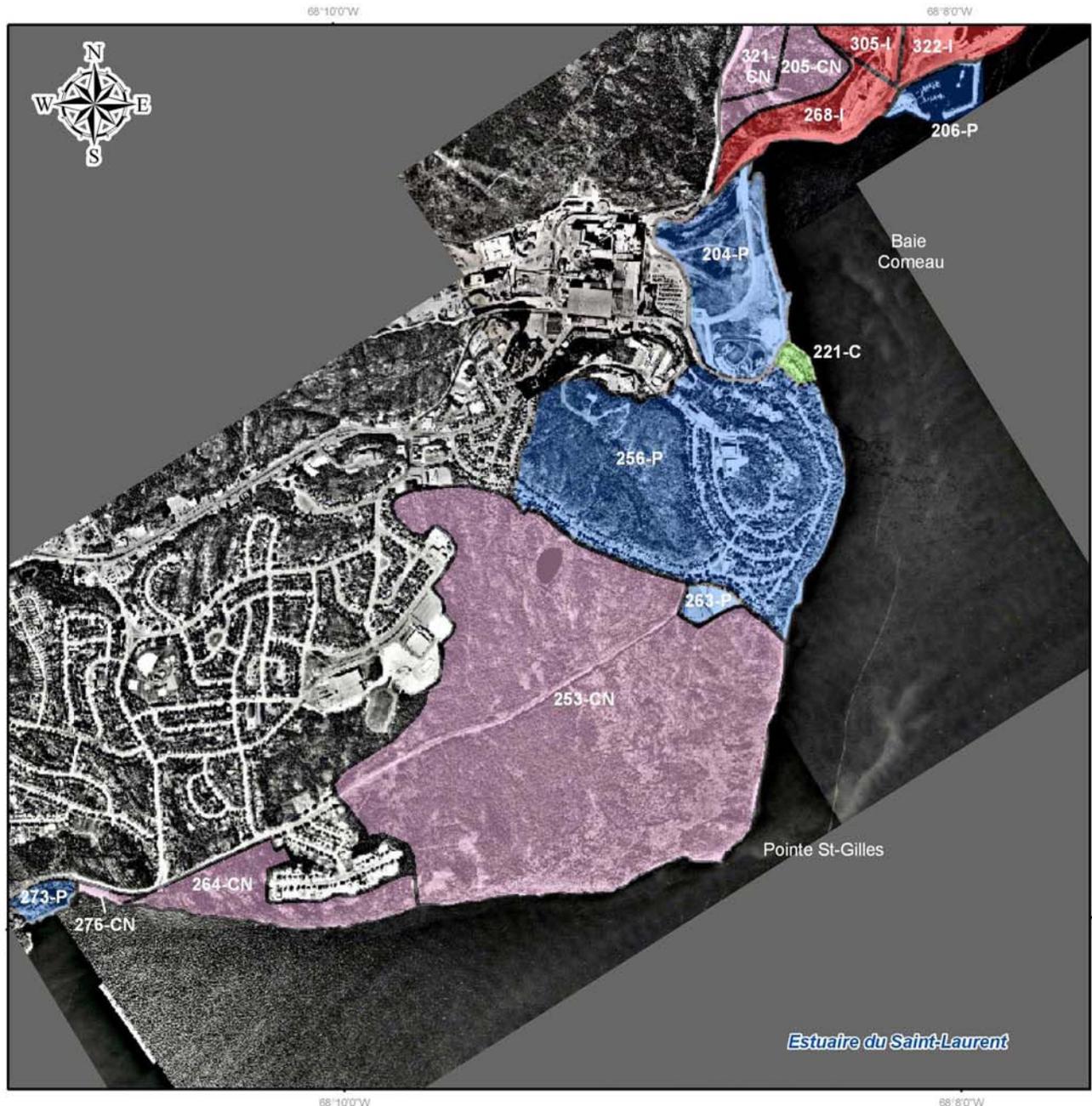
### **3.5 Affectation du territoire**

#### *Zonage municipal*

Les berges de la baie des Anglais sont majoritairement sous affectation « Industrielle », sauf pour la zone englobant la rivière aux Anglais et une partie de la rive est de la baie jusqu'à la pointe Saint-Pancrace, qui ont plutôt une vocation de « Tourisme, parc et récréation, institution et communautaire » (figure 18.5). De son côté, le territoire ceinturant la baie Comeau a reçu des affectations variées telles que « Industrielle », « Tourisme, parc et récréation, institution et communautaire », « Conservation et Récréation extensive » et, pour une petite zone à l'extrémité du Parc des Pionniers, « Commerce et Service » (figure 18.4). Toutefois, à partir du Boisé de la Pointe Saint-Gilles jusqu'au champ de tir du secteur Marquette, le territoire a une vocation de « Conservation et Récréation extensive » (figure 18.4).

#### *Statut actuel du site*

Le secteur à l'étude abrite deux aires de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 02-09-0145-1999 et 02-09-0396-1992) reconnues en tant qu'habitats fauniques en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (figure 18.2). Par ailleurs, pratiquement tout le littoral de la zone à l'étude est inclus dans la Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) de Baie-Comeau, qui est considérée d'importance



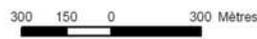
**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIÉ DES ANGLAIS**

**FIGURE 18.4**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Pont
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Industriel
-  Commerce et service
-  Public et institutionnel
-  Conservation

Échelle 1: 20 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96858 #197-199



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales.  
Pour des  
besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des  
adaptations  
qui ont pu modifier la donnée originale.

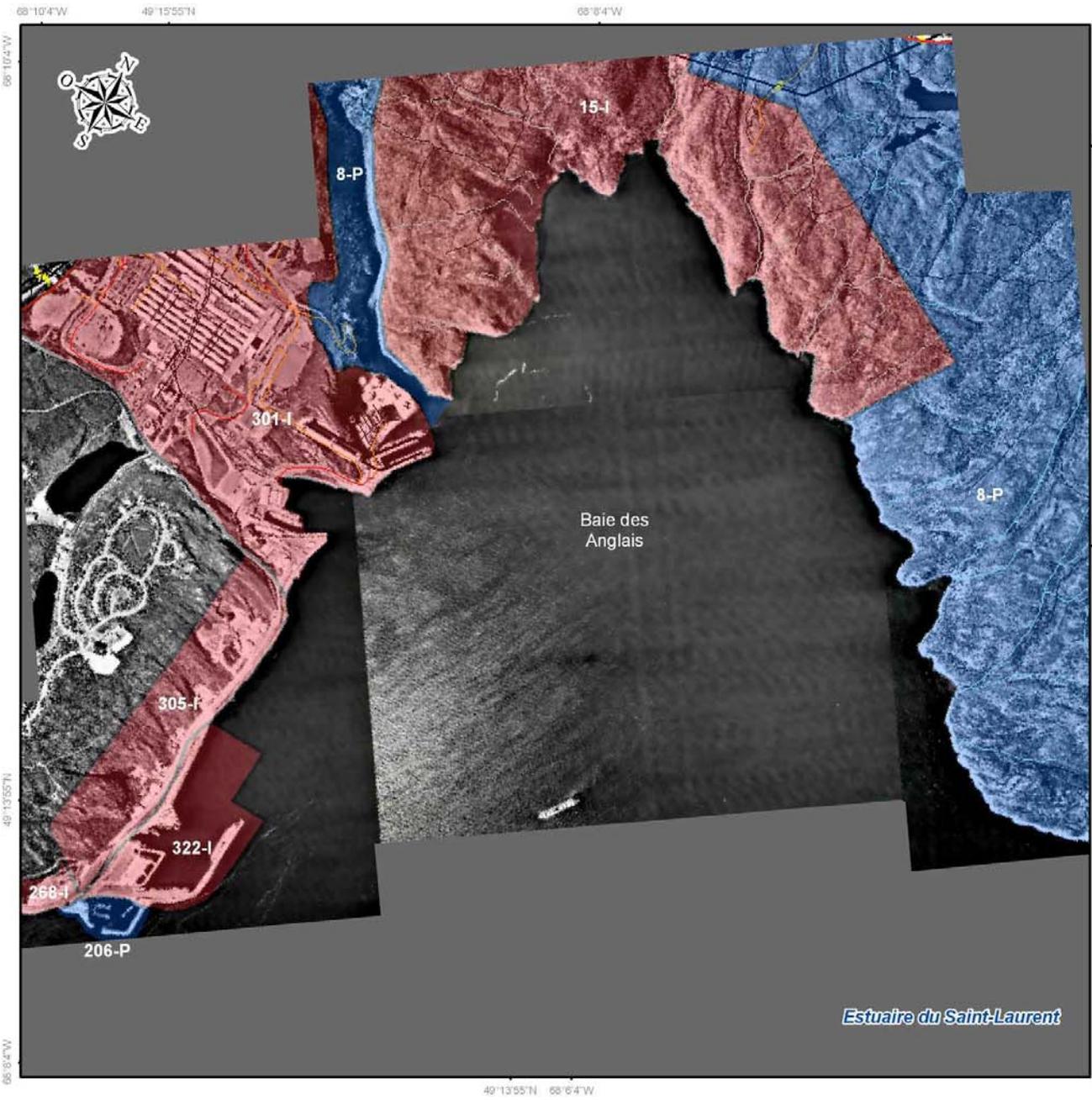
Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec



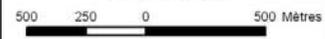
**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX BAIE DES ANGLAIS**

**FIGURE 18.5**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

-  Route principale
-  Route secondaire
-  Chemin non carrossable
-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Industriel
-  Public et institutionnel

Échelle 1: 25 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96858 #186-188



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales.  
Pour des  
besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des  
adaptations  
qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

mondiale en raison des espèces présentes et de leur très grande concentration (tableau 18.1). En effet, le secteur s'avère être le site d'hivernage le plus important à l'est de l'Amérique du Nord pour le garrot d'Islande.

Le territoire au sud-ouest du secteur à l'étude (l'estuaire de la rivière Manicougan) a été proposé dans le cadre d'un projet de création d'une zone de protection marine (ZPM). D'autre part, le Boisé de la Pointe Saint-Gilles devrait obtenir sous peu le statut de réserve naturelle en milieu privé. De plus, le prolongement de la rive nord de la baie des Anglais fait partie du Centre Boréal du Saint-Laurent qui en voie d'obtenir le statut de parc régional.

Depuis 1984, la pêche est interdite sur la rivière aux Anglais afin de protéger les populations de saumon ayant un statut précaire (Breilh, 2003). La rivière possède le statut de rivière à saumon en vertu de la Loi sur les pêches et du Règlement de pêche du Québec (1990). La réglementation québécoise reconnaît que les premiers 60 mètres d'une telle rivière sont exclus de toute exploitation forestière (Loi sur les forêts : L.R.Q., c.F-4.1, art. 28.2) et que les premiers 100 mètres des berges de la rivière ne peuvent faire l'objet d'aucune villégiature.

Finalement, le territoire étudié fait partie de la Réserve mondiale de la biosphère (RMB) – Manicougan Uapishka - reconnue en 2007. Une Réserve mondiale de la biosphère est une reconnaissance internationale des efforts d'une région en matière de développement durable décernée par l'UNESCO selon la convention de l'Homme et la Biosphère. Elle vise l'intégration des réalités économiques, culturelles et environnementales dans une stratégie globale de maintien du patrimoine régional pour les générations actuelles et futures (site RMB – Manicougan Uapishka).

### **3.6 Gestionnaires du site**

Le territoire à l'étude fait intervenir de nombreux gestionnaires. Tout d'abord, les rives de la baie des Anglais sont gérées principalement par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs. Ce dernier a cependant délégué au Centre Boréal du Saint-Laurent la gestion du territoire en développement par l'organisation. Les rives de la rivière aux Anglais sont gérées par Abitibi Consolidated en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière aux Anglais, tandis que la gestion des eaux de la rivière relève plutôt du MDDEP. Plus vers l'ouest, la compagnie Cargill gère son propre territoire et le port est sous la gestion de Transport Canada. Pour ce qui est du Parc des Pionniers, la ville de Baie-Comeau est gestionnaire du territoire qui lui appartient. Abitibi Consolidated gère certaines autres parties du parc dont l'enrochement. Quoique le territoire du Boisé de la Pointe Saint-Gilles appartienne à cette dernière compagnie, c'est la corporation des Amis du Boisé de la Pointe Saint-Gilles qui en est gestionnaire dans un but de conservation. Finalement, de nombreux propriétaires privés assurent la gestion à l'intérieur des limites de leur lot.

### **3.7 Évolution et orientation de développement du site**

Plusieurs intervenants proposent des orientations de développement du site. Le Centre Boréal du Saint-Laurent offre plusieurs activités récréotouristiques et poursuit ses efforts de mise en valeur de son territoire. Son affectation en tant que parc régional pourrait lui permettre de mieux réglementer l'accès au territoire et de devenir une attraction écotouristique importante de la Côte-Nord.

Par ailleurs, le Boisé de la Pointe Saint-Gilles aménage son secteur pour le mettre en valeur et pour offrir l'accès à la forêt aux citoyens. Le statut de réserve naturelle attendu vise à conserver les caractéristiques naturelles du site tout en encadrant l'usage qui y est associé. Tel que mentionné plus haut, une portion du territoire à l'étude est aussi proposé pour devenir une ZPM. L'objectif général d'une telle désignation est de conserver et de protéger les écosystèmes estuariens et marins riches en biodiversité et en productivité biologique tout en favorisant le maintien des activités qui s'y déroulent (Comité technique, Projet ZPM, 2001). De plus, l'ensemble du site à l'étude est intégré dans la Réserve mondiale de la biosphère - Manicouagan Uapishka. La ZICO de Baie-Comeau couvre aussi la majorité du site. Cette désignation n'a aucun effet juridique mais veut plutôt inciter les décideurs et les promoteurs à respecter la valeur patrimoniale du site. Le prestige d'une ZICO peut aussi faciliter la mise en marché d'activités écotouristiques (UQCN, 2005).

Enfin, mentionnons qu'une portion du secteur de la rivière aux Anglais fait partie des territoires identifiés dans la proposition d'entente de principe d'ordre général intervenu en 2002 entre les négociateurs du Conseil tribal de Mamuitun et de Natashkuan, du Québec et du Canada.

#### 4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique de la baie des Anglais peut être considérée élevée. Ce site présente en effet des éléments biologiques très intéressants tels qu'une grande diversité d'oiseaux, de poissons et une faune et une flore marine importantes. D'autre part, la présence d'une rivière à saumon rehausse la valeur écologique du site. Ce dernier mérite donc une attention particulière.

#### 5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Du fait de sa localisation dans un territoire fortement occupé par l'humain (ville, industries, port), la baie des Anglais connaît plusieurs sources de perturbation. Il est reconnu que son intégrité naturelle a été soumise à des pressions anthropiques importantes dans le passé, et la baie en garde des séquelles.

##### Rappels historiques

Polluants décelés en 1983 : BPC , zinc, plomb, mercure, chrome, cuivre  
Polluants décelés en 1989 : HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques)  
Années 90's : crise des PBC au QC, délégation d'un groupe de travail et réalisation  
d'études environnementales  
1995 : Pollution présente dans les couches sédimentaires de la baie sur 3 à 4 mètres de  
profondeur, et plus concentrée dans les couches supérieures

En effet, depuis 1983, la baie des Anglais est considérée comme le secteur côtier le plus contaminé par les BPC dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent (Bertrand et coll., 1988). Cette contamination a pour origine le déversement d'effluents industriels locaux. Une étude a permis de circonscrire le panache de dispersion des BPC, d'identifier un secteur d'accumulation à long terme, de définir son étendue et d'établir un taux d'accumulation des sédiments contaminés. Pour ce faire, des indicateurs biologiques (*Buccinum undatum L.* et *Mytilus edulis L.*) et physico-chimiques (sédiments, Pb, Zn et Cs-137) ont été utilisés. Il en ressort que dans la baie des Anglais, le panache de dispersion

est ancré à l'Anse du Moulin (site d'évacuation des eaux d'Alcoa) et s'étend jusqu'à des profondeurs de 70-80 m à environ 4 km au large de Baie-Comeau. Au centre de ce panache de dispersion prend place une aire d'accumulation plus permanente où des particules en suspension contaminées se déposent au rythme de 0,2 cm/an. La contamination des organismes marins tend à confirmer ce modèle de dispersion. On observe en effet une relation significative entre les teneurs en BPC mesurées dans les sédiments et les buccins de la baie des Anglais. À noter que les rejets les plus polluants ont fortement été atténués depuis 1989. Avant 1987, certaines émissions étaient jusqu'à 50 000 fois supérieures aux émissions de 1993.

Plusieurs études scientifiques et rapports portent sur la baie des Anglais. En février 1993, un groupe de travail dont faisait partie le ministère de l'Environnement concluait à la nécessité de poursuivre la caractérisation, l'étude sédimentologique et le suivi de la contamination dans les sédiments contaminés (MEQ, 1999). En réponse à cette demande, la Société canadienne des métaux Reynolds a fait réaliser par la firme SNC-Lavalin les études nécessaires pour répondre aux demandes du ministère de l'Environnement. En résumé, cette recherche en arriva à la conclusion qu'il serait préférable de ne pas réaliser de travaux de décontamination afin d'éviter une plus grande dispersion des contaminants dans la baie et même dans l'estuaire fluvial. Plusieurs chercheurs universitaires sont en effet d'avis que la sédimentation naturelle recouvre les sédiments contaminés et diminue, progressivement, les dangers reliés à leur présence. À l'heure actuelle, un groupe multidisciplinaire de spécialistes évalue les différentes problématiques de ce dossier.

Les perturbations d'origine résidentielle sont indirectes et liées essentiellement aux rejets des eaux usées de la Ville de Baie-Comeau dans la rivière aux Anglais, celle-ci se déversant dans la baie des Anglais. L'embouchure de la rivière est un espace d'interface sensible et l'hôte d'activités fauniques particulières, les saumons remontant la rivière sur environ 3 km. La mer s'y engouffre également sur quelques mètres, ainsi les perturbations potentiellement endurées par la baie pourraient s'y retrouver.

Des enrochements ont été érigés sur la partie ouest de la baie. Ces infrastructures sont entretenues régulièrement afin de protéger les infrastructures portuaires et industrielles ainsi qu'un espace de villégiature et de rassemblement (Parc des Pionniers). Ce type de structure perturbe traditionnellement les dynamiques de sédimentation et peut amplifier les processus d'érosion d'autres secteurs. Le port de Baie-Comeau, situé au cœur de la baie, accueille actuellement des activités de traversier (un à deux allers-retours par jour selon la saison), de transport maritime (cargos), de plaisance, et potentiellement de croisière à partir de 2008 (paquebots).

Le secteur est de la baie est exploité par des pourvoyeurs de tourisme dont le Centre Boréal du Saint-Laurent et Boréale Aventure dans le cadre d'activités marines et de plein air (randonnée pédestre, kayak, plongée, etc.). L'achalandage et les pratiques actuellement en cours ne permettent pas de considérer ces activités comme une source de perturbation pour le milieu naturel. À terme, il convient cependant de suivre les activités en expansion dans le secteur afin de prévenir certaines pressions.

Du point de vue paysager, le site semble être scindé en deux avec, au centre, un caractère industriel incontestable du fait de la présence imposante de grandes usines et à, l'est et à l'ouest, un caractère naturel avec le couvert végétal dense de la pointe Saint-Pancrace et de la pointe Saint-Gilles.

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau ci-après présente, dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine, la synthèse des potentiels et contraintes du site de la baie des Anglais à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur.

**Tableau 18.2 Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Anglais**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentails</b>		
- Sites panoramiques avec vue sur la baie des Anglais, le centre ville historique de Baie-Comeau et l'estuaire du Saint-Laurent (ex : belvédère Schmon)	X	X
- Infrastructures touristiques majeures à proximité du site (traversier, hébergement, restauration, etc.)		X
- Infrastructures touristiques et de plein air à proximité du site (Centre boréal du Saint-Laurent, Parc des Pionniers, Boisé de la Pointe St-Gilles, etc.)		X
- Infrastructures économiques majeures à proximité du site (port, marina, industries, entreprises, etc.)		X
- Habitats fauniques à valeur écologique reconnue (ACOA)	X	X
- Statut de rivière à saumon	X	X
- Présence de mammifères marins (baleines et phoques)	X	X
- Sites d'intérêt patrimonial (sentier Mc Cormick, habitat urbain ancien)	X	X
- Activités de pêche	X	X
- Activités nautiques importantes à proximité du site (navigation de plaisance et commerciale)		X
- Valeur écologique du site reconnue (ZICO, RMB)	X	X
- Présence d'organismes voués à la conservation du milieu naturel (CBRA, Amis du Boisé de la Pointe St-Gilles)	X	X
<b>Contraintes</b>		
- Présence d'encrochements importants	X	X
- Qualité paysagère médiocre du secteur industriel		X
- Visibilité non-optimale de certains sites et équipements touristiques (piste cyclable, boisé, etc.)		X
- Pollution sédimentaire majeure provenant des industries	X	X
- Activités nautiques importantes à proximité du site (navigation de plaisance et commerciale)	X	

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé vers la mise en valeur d'activités plurilatérales et ce, en connaissance des risques et en vue d'une ré-appropriation sociale.

Dans ce contexte, la vocation proposée pour le site de la baie des Anglais est un développement averti des menaces actuelles et futures et respectueux de l'utilisation du milieu par l'homme et par la faune. Dans le sens de cette vocation, les principales orientations de développement durable suggérées consistent à :

- Prévenir et gérer les risques
  - Établir à court terme un plan d'observation des menaces qui pèsent sur le site, avec par exemple la mise en place de systèmes de mesures permanents et une équipe de spécialistes délégués à cette charge
  - Élaborer à moyen terme un programme de gestion des risques, avec par exemple une coordination des différents services concernés (santé, sécurité, municipalité, entreprises riveraines, etc.) et des exercices de simulation
  - Établir à long terme un plan de dépollution et de traitement des couches sédimentaires polluées, avec par exemple des études de faisabilité et une recherche scientifique d'expertise dans le domaine de la phytoremédiation ou du pompage des sables
- Valoriser économiquement les potentiels du site
  - Développer les infrastructures portuaires à usage de plaisance
  - Réhabiliter des zones de pêche à pied et de pêche sportive
  - Développer l'activité récréotouristique dans le cadre de l'écotourisme : aménagements d'accessibilité et de valorisation du littoral, par exemple au niveau de l'aire de repos de la rue Schmon
  - Développer l'activité récréotouristique dans le cadre de l'écotourisme : valoriser les activités d'observation des mammifères marins (rorquals, phoques, requins du Groenland, etc.)
- Valoriser socialement le patrimoine du site
  - Aménager de meilleures accessibilités aux berges depuis le Parc des Pionniers
  - Affirmer le rôle d'accueil festif du Parc des Pionniers avec des événements divers et réguliers
  - Proposer un plan de mise en valeur et de gestion durable du sentier Mac Cormick
  - Proposer un plan de valorisation du patrimoine bâti en bordure de la baie
- Réaliser un suivi des recommandations issues du plan de la ZICO de Baie-Comeau

## 7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

### *Préfaisabilité*

À l'égard des potentiels et des contraintes soulevés, différents projets d'intervention pourraient être envisagés afin de mettre en valeur certains sites. Il s'agit essentiellement d'interventions visant à renforcer le rôle économique et social du site. Cette vocation semble faire l'unanimité chez les divers acteurs du milieu, on peut donc envisager un potentiel de mobilisation intéressant. Cependant, il demeure une problématique environnementale sous-jacente, héritée du passé et toujours présente même si profondément enfouie. En effet, il ne faudra pas oublier le risque qu'une utilisation plus intensive du port de Baie-Comeau fasse éventuellement ressurgir la problématique. Advenant la venue de nouvelles techniques permettant un traitement complet de cette pollution, un financement majeur accompagné d'une coordination étroite de différents intervenants serait nécessaire. Ces conditions semblent plus difficiles à réunir et la rentabilité de ce type de démarche ne rallie pas l'acquiescement de toutes les parties.

### *Prise en charge*

En raison de l'utilisation anthropique majeure dont la baie fait l'objet, de nombreux organismes s'y côtoient et sont susceptibles de prendre en charge les interventions proposées. Il s'agit autant d'organismes publics, comme les délégations locales des gouvernements fédéral et provincial, que d'entreprises industrielles, comme Cargill, Alcoa et Abitibi Consolidated, ou encore d'organismes sans but lucratif, comme le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, la Société historique de la Côte-Nord et les autres associations de professionnels ou de personnes.

La diversité de tous ces organismes laisse à penser que la conception des interventions envisageables pourrait jouir d'une mobilisation appréciable de compétences complémentaires et donc d'une large analyse des divers enjeux associés. Dans la concertation, la multiplicité des acteurs est à la fois un moteur de fond et un frein de forme. Pour cette raison, il conviendra enfin de prôner la persévérance lorsque de telles procédures seront engagées.

## 8.0 RÉFÉRENCES

- BERTRAND, P., G. VERRAULT, Y. VIGNEAULT, G. WALSH. 1988. *Biphényles polychlorés dans les sédiments et les organismes marins de la Baie-des-Anglais* (Côte-Nord du golfe du Saint-Laurent). Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1669.
- BREILH, B., 2003. *Approche écohydrologique du bassin versant de la rivière aux Anglais*. MST Aménagement- Environnement, Université de Metz. France. 60p. + annexes
- COMITÉ TECHNIQUE, PROJET DE ZPM DANS LE SECTEUR DE LA PÉNINSULE DE MANICOUAGAN. 2001. *Projet de Zone de protection marine (ZPM) dans le secteur de la péninsule de Manicouagan*. Municipalité régionale de comté de Manicouagan, Conseil de bande de Betsiamites, Parc Nature de Pointe-aux-Outardes, Pêches et Océans Canada, Pointe-aux-Outardes.
- GROUPE DE TRAVAIL SUR LA BAIE DES ANGLAIS. 1993. *Baie des Anglais, rapport du groupe de travail sur la contamination*. 66 p. et 9 annexes.
- MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC. 1999. *Portrait régional de l'eau Consultation publique sur la gestion de l'eau au Québec*. CÔTE-NORD Région administrative 09.
- SOCIÉTÉ DES PARCS DE BAIE-COMEAU. 1997. *Étude d'aménagements des habitats du poisson et de la faune avienne de Baie-Comeau*. Rapport produit pour la société des parcs de Baie-Comeau par Naturam Environnement, 108p.
- SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC. 1996. *Caractérisation biologique de la Baie des Anglais, Baie-Comeau*. Rapport préliminaire - Société Canadienne des Métaux Reynolds Itée.
- SNC-LAVALIN ENVIRONNEMENT INC. 1995. *Étude de la contamination des sédiments de la Baie-des-Anglais*. Rapport préliminaire. Volume 1 - Société Canadienne des Métaux Reynolds Itée. 147p. et annexes
- UNION QUÉBÉCOISE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UQCN). 2005. *ZICO de Baie-Comeau : une baie de nature et d'histoire*. Plan de conservation. 40 p.

### Sites Internet

Réserve mondiale de la Biosphère - Manicouagan Uapishka : [www.rmbmu.com](http://www.rmbmu.com)

Ville de Baie-comeau : [www.ville.baie-comeau.qc.ca](http://www.ville.baie-comeau.qc.ca)

Zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent : [www.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Saint-Laurent vision 2000 : [www.slv2000.qc.ca](http://www.slv2000.qc.ca)

Commission de toponymie du Québec : [www.toponymie.gouv.qc.ca](http://www.toponymie.gouv.qc.ca)

Statistique Canada : <http://www.statcan.ca>

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 450 855 UTM (Nord) : 5 333 955  
Longitude : 069° 24' 16'' W Latitude : 48° 21' 03'' N

La baie des Escoumins est située sur le territoire de la municipalité de Les Escoumins, dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Elle est limitée à l'ouest par la Pointe Rouge et à l'est par la Pointe de la Croix (figure 15.2). Cette baie reçoit les eaux de la rivière des Escoumins et en constitue l'estuaire. Seule la portion de la rivière subissant l'influence des marées, en aval du barrage, fait partie du site à l'étude.

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

À marée basse, la baie des Escoumins est entièrement émergée au pourtour du chenal d'écoulement de la rivière des Escoumins. Le substrat de la batture est surtout composé de galets et de sable (photo 15.1). Sa nature change du sable à l'argile au niveau de la ligne des basses eaux. Quelques affleurements rocheux et des pierres de forte taille se retrouvent sur la batture.



**Photo 15.1 :** baie des Escoumins et chenal d'écoulement de la rivière, à marée basse

Dans la portion ouest de la baie, au niveau de la Pointe Rouge, la topographie marine est très accentuée. À l'opposé, à l'est de la Pointe de la Croix, le littoral forme un haut fond appelé Grande batture des Escoumins (figure 15.2).

La rivière des Escoumins coule à un débit moyen de 14,4 m<sup>3</sup>/s et draine un bassin versant d'une superficie de 798 km<sup>2</sup> (site FQSA). Avant de se déverser dans la baie, le cours d'eau franchit un important dénivelé où un barrage a été construit (figure 15.2). Des chutes y sont présentes et elles constituent la limite entre les eaux salées et les eaux douces. La limite amont de l'estuaire se situe donc à cet endroit.

### 2.2 Composantes biologiques

#### *Faune avienne*

15 espèces d'oiseaux ont été recensées par la Société de la faune et des parcs du Québec lors des inventaires aériens effectués en 1991-1992 et 1999 dans le cadre de la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Côte-Nord. De ce nombre, deux espèces étaient particulièrement bien représentées puisque plus de 100 individus ont été dénombrés à l'occasion d'au moins un des inventaires. Il s'agit, en ordre d'importance, du goéland argenté et de l'eider à duvet. Parmi les autres espèces inventoriées, mentionnons les canards noir et colvert, le harelde kakawi, la sarcelle

d'hiver, le cormoran à aigrettes, le garrot à œil d'or, les goélands arctique, bourgmestre et marin, le grand harle, le harle huppé, le garrot d'Islande et le grand héron.

À l'automne, la baie est fréquentée par des milliers de mouettes tridactyles et de Bonaparte. Il est aussi possible d'observer des mouettes pygmées et parfois des mouettes à tête noire et de Sabine. Au printemps, des canards plongeurs se concentrent à proximité de la Pointe de la Croix (Comité ZIP, 2003) et des fous de Bassan peuvent être aperçus (comm. pers., groupe de concertation).

Enfin, il faut aussi souligner la présence assez importante du garrot d'Islande (espèce préoccupante au Canada et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec). Par ailleurs, il semblerait qu'il y ait une aire d'hivernage de cette espèce à proximité de la Pointe Rouge (comm. pers., Amélie Dussault).

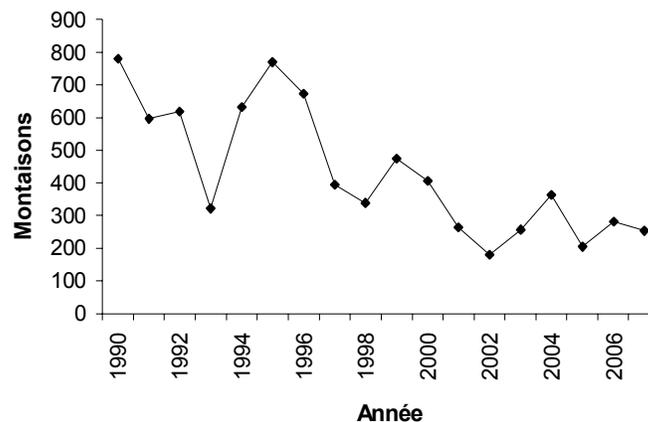
#### *Faune benthique et habitat*

Le secteur coquillier N-2.1 inclut la baie des Escoumins, cependant la ressource en mye commune et en moule bleue est principalement concentrée à l'est de la Pointe de la Croix (Comité ZIP, 2004). Lors des travaux de terrain réalisés à l'été 2005, un petit banc de mye commune a tout de même été inventorié au centre de la baie (figure 15.2). D'autre part, un autre banc de myes se trouve à l'ouest de la baie (comm. pers., groupe de concertation). Quant aux autres espèces d'invertébrés retrouvées, leur diversité et leur concentration ne sont pas remarquables.

#### *Faune ichtyenne*

La rivière des Escoumins est fréquentée par au moins dix espèces de poissons, dont le saumon atlantique, l'anguille d'Amérique (espèce préoccupante au Canada et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec) et l'omble de fontaine anadrome qui y effectuent des migrations (Comité ZIP, 2003). Les autres espèces recensées sont le mulot à cornes, le mené jaune, le meunier rouge, l'épinoche à trois épines, la lamproie marine, le fondule barré (site de Saumon Québec) et la loquette d'Amérique (comm. pers., Pierre Léonard). Le saumon atlantique est l'espèce la plus exploitée de la rivière. Il faut mentionner que depuis 1995, la population de saumons est en déclin (figure 15.1). D'ailleurs, en 2007, la Corporation de gestion de la rivière à saumon des Escoumins aensemencé plus de 20 000 tacons et on s'attend à une augmentation importante de la population de saumons dans un horizon de quatre à six ans.

**Figure 15.1** Statistiques annuelles de la montaison du saumon sur la rivière des Escoumins (données fournies par le CBRE)



48°21'15"N

69°24'4"W



Saumon atlantique,  
anguille d'Amérique  
omble de fontaine  
anadrome.

- SUITE LÉGENDE**
- ★ Site de la Route bleue des baleines
  - ① Parc des chutes
  - ② Usine de décontamination de la mye
  - Limite du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent

**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES ESCOUMINS-**

**FIGURE 15.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

**LÉGENDE**

- Route principale
- Route secondaire
- - - Chemin non carrossable
- Pont
- Traversier
- Promenade
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Secteur coquillier
- Mye commune
- ☐ Barrage et passe migratoire
- ☐ Mise à l'eau
- ☐ Site de pêche
- ▲ Site géologique exceptionnel
- ☐ Inscription de Basques
- ☐ Chapelle de Mgr-Bélanger

Échelle 1: 9 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19  
Ref. : Photos : Q96311 #99



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

Signalons également la présence de poissons de fonds tels que le sébaste et l'ogac (morue de roche) au niveau du quai. Enfin, une frayère à capelan serait présente sporadiquement d'une année à l'autre à partir du quai des Escoumins vers la Pointe Rouge et la concentration de poissons serait assez abondante pour être exploitée (comm. pers., groupe de concertation).

#### *Mammifères marins*

La baie des Escoumins est un habitat utilisé par les mammifères marins. Au niveau de la Pointe Rouge, la topographie marine est prononcée et des eaux profondes se retrouvent à proximité de la côte. Le secteur est riche en plancton et en espèces fourragères telles que le capelan et sert d'aire d'alimentation. Des mammifères marins sont d'ailleurs observés à proximité du quai du traversier. Mentionnons principalement le petit rorqual qui est présent dans le secteur du printemps à l'automne (SIGHAP). À partir du quai, il est aussi possible d'apercevoir des rorqual bleus, des bélugas, des rorquals communs, des marsouins communs et des rorquals à bosse (comm. pers., groupe de concertation).

Chaque été, quelques phoques communs et des phoques gris sont sporadiquement observés sur le site (comm. pers., groupe de concertation). Durant l'hiver, on y aperçoit une grande concentration de phoques du Groenland (aire d'hivernage) (Comité ZIP 2003). D'ailleurs, la chasse aux phoques est pratiquée dans le secteur de la Pointe Rouge (Lalumière et Morisset, 1998 et comm. pers., Jean-Noël Ross). Auparavant, la chasse aux phoques avait une place importante dans la municipalité des Escoumins, mais maintenant l'activité est moins populaire. Il ne reste qu'une quinzaine de chasseurs (blancs et innus) qui pratiquent la chasse aux phoques du Groenland. Cependant, cette activité est conditionnelle à la formation des glaces (comm. pers., Pierre Laurencelle).

#### *Végétation terrestre et marine*

Les rives de la baie sont pratiquement exemptes de végétation arborescente. Une strate herbacée principalement composée d'élyme des sables, de diverses autres graminées et de carex est présente par endroits et on y retrouve également quelques arbustes (cornouiller). Au niveau de la Pointe de la Croix, une grande concentration d'iris à pétales aigus colore le paysage. En ce qui a trait à la végétation aquatique, la baie est plutôt pauvre.

### **2.3 Composantes paysagères**

Le site offre plusieurs panoramas d'intérêt tant sur la baie que sur l'estuaire du Saint-Laurent. Différents aménagements ont d'ailleurs été mis en place afin de mettre en valeur les fenêtres naturelles présentes. Étant donné l'absence de végétation arborescente et de résidences au pourtour de la baie, cette dernière peut aussi être directement observée à partir de la route 138 et du village. La rivière des Escoumins est également un élément visuel d'intérêt. En effet, le cours d'eau franchit un seuil de plusieurs mètres de hauteur avant de traverser le village. Les chutes ainsi créées sont visuellement intéressantes malgré la présence d'infrastructures humaines. Le site est observable, entre autres, à partir d'un parc situé sur la rive est de la rivière.

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

Lors du recensement de 2006, la municipalité comptait 2 073 résidants répartis sur un territoire de 272 km<sup>2</sup> (site de Statistique Canada). Sur le plan de la population, il s'agit de la deuxième municipalité en importance de la MRC de la Haute-Côte-Nord. Étant donné sa position géographique médiane, plusieurs des services publics offerts dans la MRC de la Haute-Côte-Nord sont dispensés dans la municipalité de Les Escoumins. Par ailleurs, un lien maritime saisonnier relie cette localité à la rive sud du Saint-Laurent (figure 15.2). La baie est localisée à 40 km à l'est de Tadoussac, l'une des principales voies d'accès qu'empruntent les touristes lors de leur visite en région. Sur le territoire compris entre Tadoussac et Les Escoumins, le développement économique est particulièrement orienté vers l'écotourisme en relation avec le milieu marin. Les divers organismes et entreprises qui oeuvrent à la mise en valeur et à la protection du Saint-Laurent y sont nombreux et généralement bien implantés. Par conséquent, les activités récréotouristiques sont abondantes, variées et généralement encadrées de façon à répondre aux préoccupations à l'égard de leurs impacts négatifs possibles sur le milieu naturel.

À proximité des Escoumins se trouve la communauté innue d'Essipit. En 2006, la réserve autochtone comptait 247 résidants. Inspirée de ses traditions ancestrales, son approche communautaire lui a permis de mettre en place une économie essentiellement fondée sur le secteur récréotouristique. D'ailleurs, cette initiative fait d'elle le cinquième plus important employeur de la région, malgré sa population et sa superficie restreinte.

#### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Les services de restauration et d'hébergement sont nombreux dans la municipalité et plusieurs aménagements, facilement accessibles par la route 138, ont été réalisés dans le but d'accueillir les visiteurs et de mettre en valeur les composantes naturelles d'intérêt de la baie et de la rivière des Escoumins.

D'abord, en plein cœur de la municipalité, une promenade longe le fond de la baie et offre ainsi une vue sur la baie et sur l'estuaire du Saint-Laurent (photo 15.2 et figure 15.2). On y retrouve des bancs, des tables de pique-nique, des belvédères, un panneau d'interprétation, différents aménagements paysagers et de l'espace de stationnement pour une trentaine de véhicules. Une autre promenade, le sentier du Moulin, longe la rive ouest de la baie (photo 15.3 et figure 15.2). Cette dernière permet d'observer la baie et le <sup>estuaire</sup> et elle comprend aussi une aire de stationnement.



**Photo 15.2 :** promenade le long de la baie des Escoumins, au cœur de la municipalité



**Photo 15.3 :** sentier du Moulin, en rive ouest de la baie des Escoumins

À la Pointe de la Croix, un site est aménagé et comporte des bancs, des tables de pique-nique, des panneaux d'interprétation et une aire de stationnement (photo 15.4). On y retrouve de plus une rampe de mise à l'eau et un accès à la plage (figure 15.2). Dans le cadre de la mise en place de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent, des équipements supplémentaires, tels que des supports à kayak, devraient être installés prochainement.



**Photo 15.4 :** *Pointe de la Croix*

Le Parc des chutes offre une vue sur la chute de la rivière des Escoumins et sur la passe migratoire (figure 15.2). Il permet d'accéder à la plage et plusieurs infrastructures d'accueil sont présentes, telles que des tables de pique-nique, des bancs, des poubelles, une aire de jeux et des toilettes publiques.

Le quai du traversier assure le lien entre les municipalités de Les Escoumins et de Trois-Pistoles sur la rive sud. Il s'agit d'un quai en béton avec une aire de repos, des tables de pique-nique et un stationnement (photo 15.5 et figure 15.2). Toutefois, le quai est présentement en reconstruction et d'autres aménagements sont à venir (comm. pers., groupe de concertation).



**Photo 15.5 :** *quai du traversier*

Finalement, la baie est aussi accessible par un sentier situé au niveau du stationnement de l'usine de transformation (figure 15.2). Cet accès est surtout utilisé par les pêcheurs récréatifs à l'omble de fontaine anadrome (comm. pers., groupe de concertation).

### **3.3 Utilisation du territoire**

La baie étant localisée dans un secteur résidentiel et commercial, la portion terrestre du site est utilisée de façon intensive par les riverains. Parmi les usages, certains ont un lien direct ou indirect avec le milieu marin. Tel est le cas du quai du traversier effectuant le lien maritime avec Trois-Pistoles, de l'usine de décontamination de myes (Pêcheries Supérieures) et de la poissonnerie avec restaurant (Pêcheries Manicouagan) (figure 15.2). Il est à souligner qu'une cueillette commerciale avec dépuración de myes communes s'effectue dans la partie ouest de la baie (comm. pers., groupe de concertation).

#### Rivière des Escoumins

Jusqu'au milieu du siècle dernier, la rivière des Escoumins supportait une importante population de saumon atlantique. Cependant, différents événements ont marqué l'histoire de cette rivière et ont compromis le succès reproducteur de la population. Le flottage des billes de bois sur la rivière, une technique employée de 1846 à 1977, a certes interféré avec la montaison du saumon. Afin de favoriser le rétablissement de la population à des niveaux viables, le ministère alors responsable de l'activité de pêche a entrepris un programme d'ensemencement. Depuis, une certaine augmentation des

montaisons est observée. Aussi, la portion de la rivière en aval de la chute est utilisée par les pêcheurs.

Comme en fait foi le passé de la rivière des Escoumins, l'exploitation forestière est une activité importante qui a permis l'essor de la localité. En 1980, la compagnie Consolidated Paper Corporation, établie depuis 1931 aux Escoumins, cessa ses activités d'exploitation forestière. Dès lors, l'économie a subi des modifications et elle est actuellement basée principalement sur le secteur tertiaire.

Le Conseil de bassin de la rivière des Escoumins organise des activités éducatives d'interprétation et de sensibilisation sur le saumon et sur son écosystème dans les écoles à proximité (fête de la pêche et la pêche en herbe). Par ailleurs, un projet d'ensemencement où les jeunes élèvent des saumons pour ensuite les rejeter dans la rivière est réalisé (comm. pers., Amélie Dussault).

#### Baie des Escoumins

Peu d'activités sont réalisées sur la batture de la baie des Escoumins. La cueillette des mollusques y est interdite même si les eaux usées municipales sont maintenant rejetées en dehors de la baie. Les berges font cependant l'objet d'une utilisation plus ou moins intensive selon leur proximité de la route 138. Les activités sur la rive ouest sont davantage de nature extensive (sentier). La pêche récréative à l'omble de fontaine anadrome est pratiquée à l'embouchure de la rivière. Dans le secteur de la Pointe Rouge, il est possible d'observer des mammifères marins depuis la côte ou le quai des Escoumins. Ce site est particulièrement achalandé lors de la période d'opération du traversier, soit de la mi-mai à la mi-septembre. Cependant, depuis décembre 2004, Transports Canada a limité l'accès au quai pour des raisons de sécurité. L'infrastructure a subi d'importants dommages et des travaux de réfection sont en cours. Il est prévu que le service du traversier reprenne en 2008. Enfin, le quai est un site privilégié pour la pêche aux poissons de fond ainsi que l'observation d'oiseaux marins.

### **3.4 Tenure des terres**

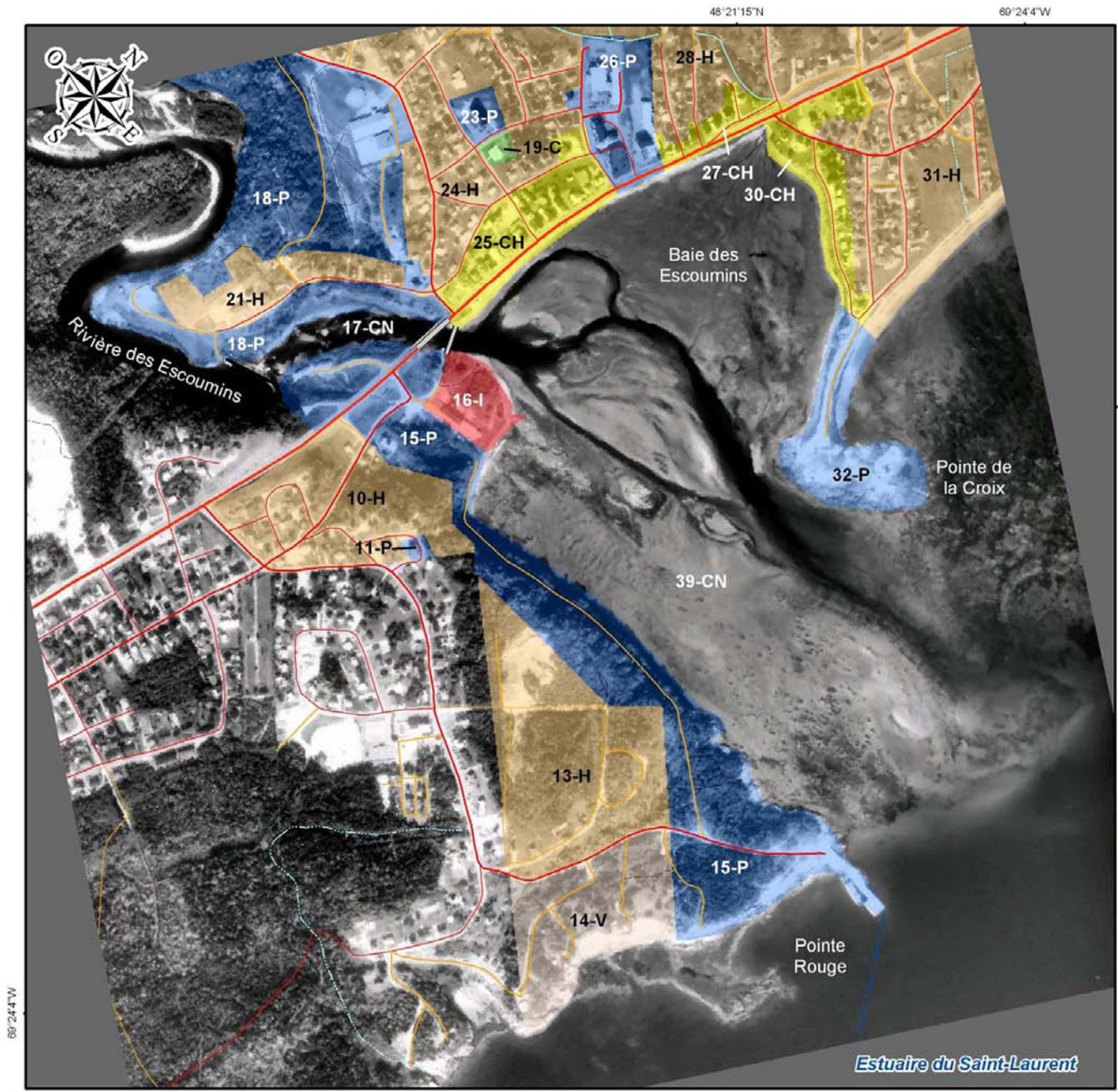
Plusieurs terres ceinturant la baie des Escoumins et la rivière des Escoumins (en aval du barrage) sont de nature privée. La Pointe de la Croix, la rive est de la rivière des Escoumins à partir du pont de la route 138 jusqu'au barrage ainsi que la majeure partie des berges de la rive ouest de la baie appartiennent à la municipalité. Puisque les propriétaires se partageant le reste des terres de tenure privée sont nombreux, ils n'ont pas été répertoriés dans le cadre de la caractérisation de cet habitat.

Il est important de souligner que la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et de Les Escoumins est maintenant propriétaire du quai du traversier et que la route 138 est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec (MTQ).

### **3.5 Affectation du territoire**

#### *Zonage du territoire*

Le territoire ceinturant la baie a reçu des affectations variées telles que «Habitation» (H), «Commerce et service» (C), «Industriel» (I) et «Public et institutionnel» (P) (figure 15.3). Quant à la portion marine de la baie, selon la réglementation d'urbanisme de la municipalité, sa vocation est la conservation du milieu naturel (Cn). Aucune portion du



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES ESCOUMINS-**

**FIGURE 15.3**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et Zonage -**

- LÉGENDE**
- Route principale
  - Route secondaire
  - Chemin non carrossable
  - Pont
  - Cours d'eau
  - Cours d'eau intermittent
  - Habitation
  - Industriel
  - Commerce et service
  - Commerce et habitation
  - Public et institutionnel
  - CN
  - Villégiature

Échelle 1: 9 000

150 75 0 150 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96311 #99



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

littoral de la baie n'a de vocation en vue de promouvoir spécifiquement la protection et la mise en valeur des terres. Par contre, il faut noter la présence de deux zones à vocation « Publique et institutionnelle » (Zone 26-P 18-P), qui confère une certaine protection du milieu à l'égard de l'installation d'habitations ou d'industries. Toutefois, la portion ouest (zone 15-P) de la baie est sous une affectation qui permet l'établissement de commerces, de services et d'industries à incidence moyenne.

#### *Statut actuel du site*

La baie des Escoumins est incluse dans la parcelle « Pointe Rouge - Pointe G. Morneau » déterminée pour les inventaires de désignation des aires de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 02-09-0085-1992). Lors des inventaires de 1991 et 1992, la parcelle remplissait les normes minimales pour être désignée habitat faunique en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Toutefois, lors du dernier inventaire (1999), ces normes n'ont pas été remplies (Normand, 2003).

Quant à la rivière des Escoumins, elle possède le statut de rivière à saumon en vertu de la Loi sur les pêches (fédéral) et du Règlement de pêche du Québec (1990). La réglementation québécoise reconnaît que les premiers 60 mètres d'une telle rivière sont exclus de toute exploitation forestière (Loi sur les forêts : L.R.Q., c.F-4.1, art. 28.2) et que les premiers 100 mètres des berges de la rivière ne peuvent faire l'objet d'aucune villégiature. Dans le cas présent, il est à spécifier que la baie des Escoumins a aussi le statut de rivière à saumon. De plus, le bassin versant de la rivière des Escoumins fait partie des 33 bassins versants prioritaires ciblés dans la Politique nationale de l'eau du gouvernement provincial.

Il est à souligner que la zone marine à l'ouest de la Pointe Rouge fait partie du Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent (PMSSL). Une portion de la baie des Escoumins, c'est-à-dire à partir de la ligne des hautes eaux, est comprise dans le territoire proposé dans le cadre du projet de création de la zone de protection marine (ZPM) Estuaire du Saint-Laurent (site ZPM). De plus, une portion de la Pointe de la Croix devrait être officiellement nommée comme site géologique exceptionnel d'ici peu. D'un autre côté, une partie du territoire de la baie des Escoumins fait partie des terres revendiquées par le conseil de la première nation des Innus d'Essipit.

### **3.6 Gestionnaires du site**

Les gestionnaires du site sont nombreux. La municipalité de Les Escoumins possède plusieurs aménagements au pourtour de la baie, tandis que le ministère des Transports du Québec est en charge des opérations du traversier. Quant aux infrastructures portuaires, c'est la Régie intermunicipale des infrastructures portuaires de Trois-Pistoles et de Les Escoumins qui en est le gestionnaire.

Au niveau de la rivière, la gestion de la pêche a été déléguée à la Corporation de gestion de la rivière à saumon des Escoumins inc. Depuis 1992, date à laquelle la rivière a reçu le statut de Zone d'exploitation contrôlée (ZEC), cet organisme sans but lucratif travaille en étroite collaboration avec la municipalité, le conseil de la première nation des Innus d'Essipit et les intervenants gouvernementaux afin de mettre en valeur et de protéger la ressource halieutique de la rivière.

Enfin, le site est inclus dans le territoire d'organismes œuvrant à la gestion intégrée du bassin versant de la rivière des Escoumins (Conseil de bassin de la rivière des Escoumins) et de la zone côtière (Comité Côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites).

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

La portion marine de la baie des Escoumins fait partie intégrante d'un projet d'implantation d'une zone de protection marine (ZPM) dans un vaste secteur de l'estuaire du Saint-Laurent. Des consultations publiques se sont déroulées à l'automne 2004 dans le but de recueillir les préoccupations et les recommandations des différents intervenants du milieu et de l'industrie touristique à l'égard des mesures de gestion proposées pour la protection de ce territoire où les mammifères marins se retrouvent en forte concentration. La protection de ces espèces et de leurs habitats est d'ailleurs l'objectif principal de la ZPM proposée. Cependant, aucun projet de mise en valeur ou de protection ne touche précisément la baie des Escoumins.

Mentionnons également que le barrage sur la rivière sera vraisemblablement détruit dans les prochaines années. Une demande de financement devrait être déposée pour la destruction et la mise en valeur après la destruction du barrage par la municipalité, qui en est le propriétaire. Il y a aussi un document en cours sur le développement du site dans les trois prochaines années qui comprendra le démantèlement du barrage suivi de la mise en valeur du site, la solidification des rives, la reconstruction d'une passe migratoire et les panneaux d'interprétation existants qui sont à rafraîchir.

### **4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE**

La baie des Escoumins possède une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à la protection et à la mise en valeur du site. Son intérêt tient principalement à la présence d'oiseaux et de mammifères marins et aux nombreuses fenêtres visuelles donnant sur l'estuaire du Saint-Laurent et sur la baie des Escoumins. La rivière à saumon est aussi un élément qui contribue à rehausser la valeur écologique du site.

### **5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION**

En 2007, la municipalité de Les Escoumins comptait 948 résidences dont 633 étaient raccordées à un réseau de collecte des eaux usées. Les eaux sont rejetées dans le Saint-Laurent au niveau de la Pointe Rouge après avoir transité dans un dégrilleur (traitement primaire). Quant aux installations septiques individuelles, la municipalité se charge de vérifier leur conformité. Depuis que les eaux usées sont rejetées à l'extérieur de la baie, la qualité de l'eau s'y est améliorée. D'ailleurs, un banc coquillier à l'ouest de la baie est maintenant ouvert à la cueillette commerciale avec dépuración. Néanmoins, les eaux usées sont toujours déversées sans traitement dans le fleuve Saint-Laurent.

Des enrochements et des murets de béton ont été aménagés sur pratiquement tout le périmètre de la baie (photos 15.6 et 15.7). Dans certains cas, ces infrastructures sont désuètes et ne protègent plus les rives contre l'érosion, surtout au niveau de la rive ouest. De plus, elles s'intègrent plutôt mal au paysage. Afin d'améliorer l'aspect visuel, des aménagements paysagers ont été réalisés aux abords de la route 138. Il n'en demeure pas moins que les infrastructures de stabilisation des berges représentent toujours des éléments discordants dans la mise en valeur du potentiel visuel du site. À l'est de la baie, sur la portion de la rive où aucun muret ou enrochement n'a été aménagé, des signes d'érosion sont observés.



**Photo 15.6 :** muret de béton sur les berges de la baie des Escoumins



**Photo 15.7 :** enrochement au fond de la baie, près de la route 138

En dernier lieu, la proximité de la route 138 apporte aussi ses désagréments. En somme, le passage de véhicules lourds est une source de pollution non négligeable par le bruit et la poussière et implique des risques d'accidents et de déversements.

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 15.1 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Escoumins à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 15.1 Synthèse des potentiels et contraintes du site de la baie des Escoumins**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
– Nombreux sites panoramiques sur la baie des Escoumins et l'estuaire du Saint-Laurent	X	X
– Présence de plusieurs infrastructures d'accueil à proximité du site (sentier, promenade, aire de repos)		X
– Habitat situé dans un pôle touristique majeur (traversier, hébergement, activités, etc.)		X
– Habitat à proximité de la route régionale 138 et milieu urbanisé		X
– Valeur écologique reconnue par le gouvernement provincial (habitat faunique)	X	
– Statut de rivière à saumon	X	X
– Présence de mammifères marins à proximité de la côte	X	X
– Présence de groupes communautaires oeuvrant à la mise en valeur et à la protection de l'environnement	X	X
– Peu d'éléments naturels sensibles		X
– Présence de bancs de myes communes	X	X
– Site géologique exceptionnel (à venir)	X	X
– Projet de zone de protection marine	X	X

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Contraintes</b>		
- Contamination bactériologique occasionnelle par les refolements d'eaux usées	X	X
- Présence d'enrochements et de murets sur le pourtour de la baie		X
- Habitat en milieu urbanisé	X	
- Activités nautiques importantes en périphérie de la baie (navigation de plaisance et commerciale)	X	
- Rejet d'eaux usées dans le Saint-Laurent à proximité du site	X	
- Érosion des berges	X	X
- Proximité de la route 138	X	X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé autant sur la mise en valeur que sur la conservation du patrimoine naturel. Dans le sens de cette vocation, les principales orientations et développement durable suggérées consistent à :

- Développer un circuit qui permettrait de rejoindre tous les sites d'intérêt à pied ou à vélo. De plus, les jeunes pourraient servir de guide aux touristes. Ce serait un moyen de les rejoindre et d'augmenter leur sentiment d'appartenance au milieu.
- Intervenir dans le but d'harmoniser au paysage les infrastructures de stabilisation des berges. Pour ce faire, réaliser un plan d'aménagement paysager intégrant l'ensemble des berges de la baie et les actuelles initiatives au niveau de la promenade.
- Entretien et bonifier les infrastructures, les aménagements et les sites de la baie et de la rivière des Escoumins.

#### *Site de la Pointe Rouge et du quai*

- Créer un site d'observation terrestre des mammifères marins. Il s'agit d'un bon endroit pour sensibiliser le public puisque les gens qui attendent le traversier ont du temps pour lire.
  - Des panneaux pourraient donner des indications sur les espèces fauniques qui peuvent être observées ou qui utilisent le site. Ils pourraient aussi faire mention de la présence du phoque et de l'historique de la chasse aux phoques par la

communauté innue, mais l'approche reste à discuter pour ne pas encourager la polémique entourant le dossier de la chasse au phoque.

- Possibilité d'installer des lunettes d'approche.
- Le Parc Marin du Saguenay - Saint-Laurent pourrait aider à la réalisation du projet puisque l'organisme dispose déjà d'une base de travail issue des démarches entreprises avec le traversier Tadoussac - Baie-Ste-Catherine.

- Aménager une aire de détente (bancs, tables, parc à vélos, etc.).

#### *Sentier du Moulin*

- Aménager le site pour permettre une meilleure harmonisation. Cependant l'orientation demeure à discuter puisque c'est un milieu plus forestier.
- Améliorer la visibilité du sentier du Moulin par une indication sur la route.
- Aménager un accès sécuritaire pour les pêcheurs au niveau du stationnement de l'usine.

#### *Pointe de la Croix*

- Mettre en valeur le site géologique exceptionnel avec des panneaux d'interprétation. Le thème pourrait porter sur l'historique de l'occupation humaine du site (ex : Champlain).
- Faire le rallongement de la Promenade pour qu'il soit possible de se rendre à la Pointe Rouge.
- Suivre les résultats du ré-ensablement qu'il y a eu à cet endroit. Une plage pourrait y être exploitable.
- Poursuivre les efforts de restauration du muret qui permettra de solidifier la structure et de l'harmoniser au paysage.

#### *Parc des chutes*

- Suivre les démarches de démantèlement du barrage ainsi que les conséquences sur l'environnement immédiat.
- Maintenir les activités d'interprétation et de sensibilisation.
- Faire la promotion de la pêche.

#### *Eaux usées*

- Identifier la source de contamination anthropique de la baie et essayer de la diminuer ou de l'enrayer.
- S'assurer de la conformité des fosses septiques.
- Trouver des moyens d'améliorer le niveau de traitement des eaux usées rejetées dans le fleuve Saint-Laurent.
  - S'informer sur ce qui est fait ailleurs (ex. : Saguenay - Lac-St-Jean).
  - Une des sources de contamination est le débordement des systèmes de pompage lors de grandes crues d'eau puisque l'eau des égouts est mêlée à celle de la pluie. Une solution serait d'encourager les gens à utiliser l'écon-eau (ou toute autre

mesure d'économie de l'eau potable), qui permet d'utiliser seulement la quantité d'eau dont nous avons besoin, ce qui permettrait de diminuer l'eau acheminée au système de pompage et de diminuer la consommation d'eau potable.

- Sensibiliser les résidants de la municipalité (et d'autres municipalités dans la même situation) sur le fait que les eaux usées sont directement rejetées dans le fleuve Saint-Laurent. De plus, mentionner ce qui ne doit pas être jeté dans les canalisations, promouvoir des produits biologiques ou biodégradables pour les travaux ménagers et informer les citoyens sur les impacts possibles sur l'environnement.

## **7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site**

### *Préfaisabilité*

À l'égard des potentiels et des contraintes soulevés, différentes interventions s'avèreraient tout à fait réalisables pour conserver et mettre en valeur la rivière et la baie des Escoumins. Principalement, la qualité visuelle du site pourrait être améliorée par des travaux de revégétalisation et autres. D'autant plus que des travaux sont prévus et que certains sont déjà en cours.

### *Prise en charge*

Le Comité côtier les Escoumins à la rivière Betsiamites et le Conseil de bassin de la rivière des Escoumins sont deux organismes environnementaux actifs dans le milieu et qui pourraient être intéressés par des projets visant la mise en valeur et la protection de la baie. Quant à la corporation en charge de la gestion de la ZEC des Escoumins, elle pourrait être intéressée à mettre en valeur la portion de la rivière en aval du barrage.

## 8.0 RÉFÉRENCES

BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998. (non publié) *Inventaire aérien des aires de concentration des oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE, 2003. *Caractérisation écologique des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve pour la municipalité de Les Escoumins*, 19 pages + annexes

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE, 2004. *Plan d'intervention et de réhabilitation des bancs coquilliers*. Municipalité de les Escoumins. 24 p + annexes.

HEPPELL, M., I. PICARD, F. BÉLISLE ET C. THÉBERGE. 2000. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.

LALUMIERE, R. ET J. MORISSETTE. 1998. Projet-pilote (phase II). *Cadre de référence pour la gestion intégrée de la zone côtière Les Escoumins – Rivière Betsiamites*. Rapport conjoint non publié du Groupe-conseil Génivar, Québec et de la Division de la gestion de l'habitat et des sciences de l'environnement de Pêches et Océans Canada, Sept-îles. 38p. + annexes

NORMAND, I. 2003. *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord 1999*. Société de la faune et des parcs du Québec. 34 p. + annexes

### Sites Internet

Fédération Québécoise pour le Saumon Atlantique : [www.saumon-fqsa.qc.ca](http://www.saumon-fqsa.qc.ca)

Saumon Québec : [www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

SIGHAP : [www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent : [www.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Conseil de bande d'Essipit : [www.essipit.com](http://www.essipit.com)

Statistique Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

**Site : Baie des Plongeurs**

**N° de fiche : 16**

**1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE**

Coordonnées : UTM (Est) : 623 053 UTM (Nord) : 5 475 345  
Longitude : 068° 59' 26" W Latitude : 48° 46' 39" N

La baie des Plongeurs est située à cheval sur les territoires des municipalités de Forestville et de Colombier, dans la MRC de la Haute Côte-Nord, à environ 90 km à l'ouest de la ville de Baie-Comeau. Le site étudié couvre une superficie d'environ 2 km<sup>2</sup>.

**2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE**

**2.1 Composantes physiques**

La baie des Plongeurs se trouve juste à l'ouest du site de la baie Laval. Elle forme une échancrure du littoral profonde d'environ 2 km dont l'entrée est divisée en trois chenaux par deux îles. Celle située la plus à l'est s'appelle l'île de la baie des Plongeurs (figure 16.1). Notons la présence un peu plus au large d'une caye rocheuse appelée caye de la baie des Plongeurs. À l'est de la baie s'étend la batture aux Gibiers. L'escarpement y est abrupt et on y retrouve une longue plage.

Le rivage de la baie et des îles est surtout constitué d'affleurements de roche-mère parsemés de petites plages sablonneuses. Le fond de la baie est quant à lui caractérisé par un marais supérieur où débouche un petit cours d'eau (photos 16.1 et 16.2).



**Photo 16.1 :** *vue sur le fond de la baie des Plongeurs à marée descendante*



**Photo 16.2 :** *petit cours d'eau qui traverse le marais supérieur*



Le substrat de l'estran, relativement homogène, est composé d'argile recouverte d'une couche vaseuse d'une épaisseur variant de 1 à 6 cm. Des blocs rocheux sont répartis irrégulièrement sur toute la baie. Cette dernière est entièrement découverte à marée basse et il est alors possible de la parcourir à pied (photo 16.3).

**Photo 16.3 :** *vue vers le large à marée basse, à partir du fond de la baie*

## 2.2 Composantes biologiques

Les composantes biologiques majeures de ce site sont la présence d'une grande diversité et concentration d'oiseaux ainsi qu'une faune et une flore marines riches et diversifiées.

### *Faune avienne*

Étant peu accessible par voie terrestre, la baie des Plongeurs est peu fréquentée et constitue donc un site de repos, d'alimentation, de nidification et d'élevage intéressant pour la faune avienne. De plus, elle est située à proximité de l'île Laval où nichent de nombreux oiseaux coloniaux et où on trouve notamment des cormorandières et l'une des plus importantes héronnières de l'estuaire maritime (Naturam Environnement, 2000). L'île Laval et la baie des Plongeurs font en effet partie des principales zones de concentration de colonies d'oiseaux marins de la Côte-Nord. En 1996, elles comptaient à elles deux dix colonies et 4 914 couples nicheurs (Gagnon, M., 1996).

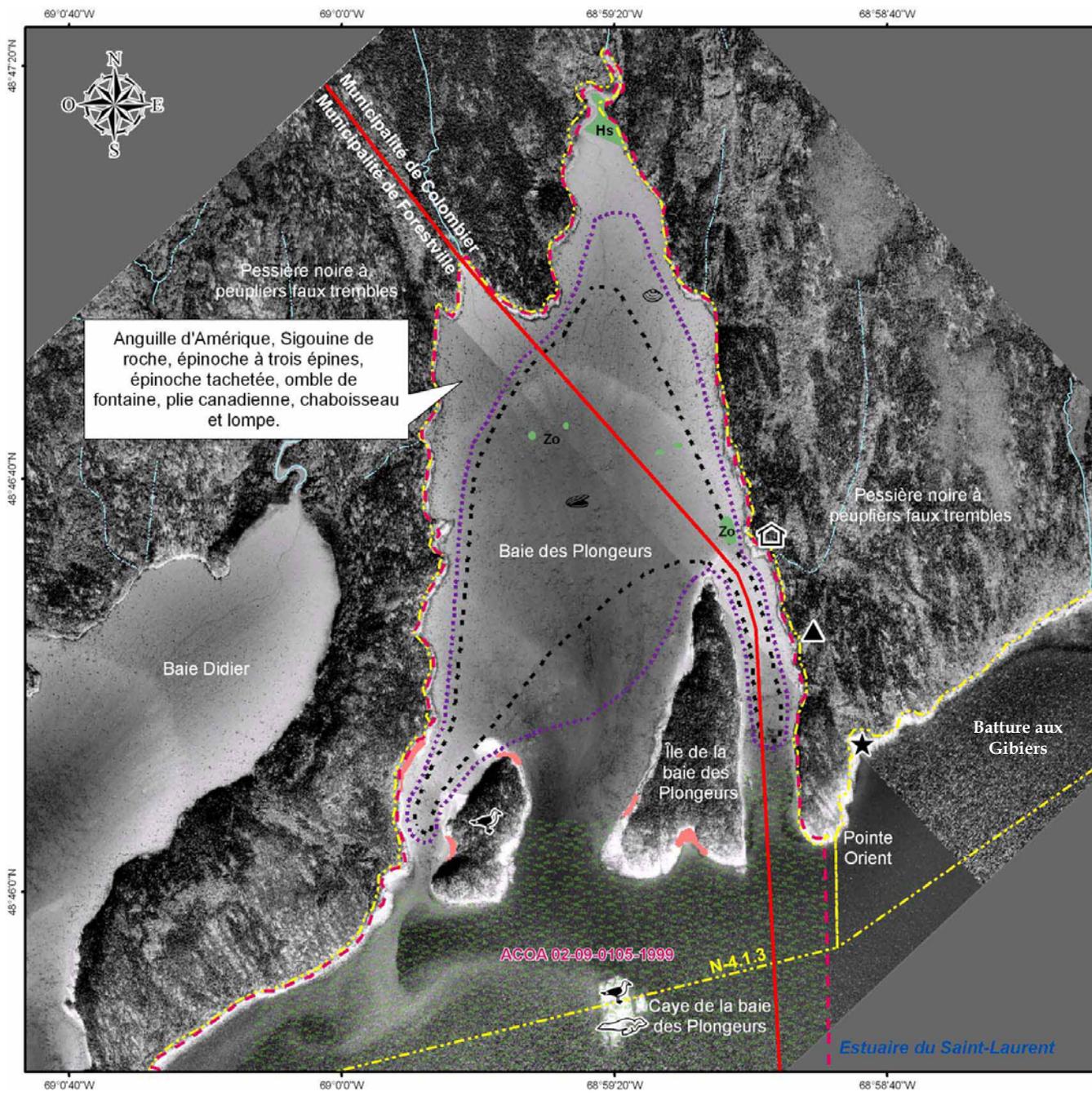
Au cours des inventaires aériens des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Côte-Nord réalisés par la Société de la Faune et des Parcs du Québec en 1991, 1992 et 1999, plusieurs espèces d'oiseaux coloniaux ont été observées. Notons principalement quatre espèces de goélands (arctique, argenté, bourgmestre et marin), des cormorans à aigrettes (55 individus au printemps 1992) et des eiders à duvet (jusqu'à 769 individus au printemps 1999). Une colonie d'eiders à duvet est d'ailleurs répertoriée sur la cayé de la baie des Plongeurs (Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'Eider à duvet, 2004). Le grand héron a, quant à lui, été aperçu au cours des sorties de l'été 2005.

Parmi les canards barboteurs, le canard noir est souvent observé et 502 individus ont été comptés à l'automne 1999 (Normand, I., 2003). Pendant le même inventaire, quatre canards colvert étaient également présents. Des canards de mer et plongeurs peuvent aussi fréquenter le site lors des migrations du printemps et de l'automne. La macreuse noire, la macreuse à front blanc, l'harelde kakawi, le garrot à oeil d'or et le harle huppé ont été relevés. Parmi les ansérinés, la bernache cravant et la bernache du Canada ont fréquenté la baie pendant la migration du printemps, respectivement en 1992 et en 1999.

En ce qui concerne les oiseaux de proie, un couple et un juvénile de pygargue à tête blanche ont été vus en juillet 2005 dans le fond de la baie, ce qui laisse présumer que l'espèce pourrait nicher à proximité du site.

### *Faune benthique et habitat*

L'inventaire sommaire réalisé au cours de l'été 2005 et les informations recueillies indiquent que la baie des Plongeurs présente une certaine richesse en invertébrés marins, notamment en mollusques. On y trouve tout d'abord une importante concentration de myes communes de toutes tailles sur quasiment toute la surface de la baie (figure 16.1). L'espèce est cependant absente du fond de la baie, de la zone bordant le rivage et entre les deux îles. Une autre espèce d'importance commerciale retrouvée dans la baie des Plongeurs est la moule bleue. Bien qu'elle soit moins répandue dans la baie que la mye, on trouve de belles populations de l'espèce fixées sur les affleurements rocheux ou directement sur le substrat. Elles sont notamment concentrées dans les zones situées entre chaque île et les rives de la baie. Le buccin commun est également présent dans la baie, dans une vaste zone entourant les deux îles (site SIGHAP). Enfin, une importante concentration de petites macomes a été relevée. L'espèce présente une répartition assez semblable à celle de la mye commune.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES PLONGEURS-**

**FIGURE 16.1**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

**LÉGENDE**

- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Limite administrative
- ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Secteur coquillier
- Hs Marais
- Zo Zostère
- Mye commune
- Moule bleue
- Plage sableuse
- Laminaires
- Colonie d'oiseaux
- Phoque gris (concentration/échouerie)
- Camp de fortune
- Site de la Route bleue des baleines
- Grotte

Échelle 1: 15 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96312 #26-27



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

Outre les mollusques, la baie des Plongeurs est également fréquentée par de nombreux petits crustacés tels que des gammares et des mysis ainsi que par des vers polychètes, dont beaucoup de néréis et quelques arénicoles. On peut aussi noter que l'oursin vert et le homard d'Amérique fréquentent l'entrée de la baie et certaines zones du rivage des deux îles (site SIGHAP).

#### *Faune ichthyenne*

Les informations recueillies auprès de Pêches et Océans Canada indiquent que la baie des Plongeurs serait fréquentée par plusieurs espèces de poissons dont certaines présentent un intérêt commercial. En effet, l'embouchure de la baie est régulièrement fréquentée par le maquereau bleu et le hareng atlantique à l'automne.

Quant aux autres espèces, l'omble de fontaine s'y concentrerait à l'automne et la plie canadienne à partir du printemps (site SIGHAP). De plus, l'anguille d'Amérique fréquente la baie lors de sa migration de frai ou comme aire d'hivernage. On peut y rencontrer deux espèces d'épinoche, soit l'épinoche à trois épines et, à l'automne, l'épinoche tachetée. On a aussi répertorié au niveau de la baie la sigouine de roche, le chaboisseau et la lompe, mieux connue sous le nom de poule de mer (comm. pers., groupe de concertation). Enfin, le capelan peut fréquenter la baie sans toutefois l'utiliser pour la reproduction (comm. pers., groupe de concertation).

#### *Mammifères marins*

La caye de la baie des Plongeurs est souvent utilisée par le phoque gris comme site d'échouerie. Un individu a d'ailleurs été observé au cours d'une des visites sur le terrain de l'été 2005. De plus, le phoque du Groenland fréquenterait chaque hiver l'ensemble du secteur de la baie Laval et de ses environs (Comité ZIP, 2003).

#### *Végétation terrestre et marine*

On trouve peu de végétation sur les côtes de la baie des Plongeurs puisque celles-ci sont essentiellement composées de roche mère (photo 16.4). Le fond de la baie fait exception et présente un marais supérieur dominé par des graminées (tableau 16.1). Le groupement végétal entourant la baie est une pessière noire à peupliers faux trembles.



**Photo 16.4 :** roche-mère et pessière, rive caractéristique de la baie des Plongeurs



**Photo 16.5 :** tapis d'ascophylle noueuse sur les rives de la baie des Plongeurs

L'inventaire de l'été 2005 a permis de trouver de petites plaques de zostère marine disséminées sur l'intérieur de la baie (figure 16.1). De plus, sur les blocs rocheux qui parsèment la baie et le rivage, on retrouve de nombreuses algues dont du fucus vésiculeux, du fucus denté, de l'ascophylle noueuse et des entéromorphes (photo 16.5).

Enfin, une zone de laminaires débute entre l'île de la baie des Plongeurs et la côte et s'étend vers le large.

**Tableau 16.1** Espèces végétales inventoriées dans le marais de la baie des Plongeurs

Zone de végétation	Espèces dominantes et co-dominantes	Abondance relative (selon Braun-Blanquet)
Marais supérieur	Graminée sp.	4
	Épilobe à feuilles étroites ( <i>Epilobium angustifolium</i> )	2
	Myrique baumier ( <i>Myrica gale</i> )	2
	Aulne rugueux ( <i>Alnus rugosa</i> )	Tout le long en bordure
	Jonc sp.	1
	Achillée millefeuille ( <i>Achillea millefolium</i> )	+
	Potentille ansérine ( <i>Potentilla anserina</i> )	1
	Sphaigne sp.	+
	Carex sp.	+
	Glaux maritime ( <i>Glaux maritima</i> )	+
	Troscart maritime ( <i>Triglochin maritima</i> )	1
	Verge d'or toujours verte ( <i>Solidago sempervirens</i> )	+
	Aster ( <i>Symphotrichum novi-belgii</i> )	+
	Laiteron des champs ( <i>Sonchus oleraceus</i> )	+
	Lysimaque terrestre ( <i>Lysimachia terrestris</i> )	+
Livèche écossaise ( <i>Ligusticum scoticum</i> )	+	

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

##### *Situation géographique*

La baie des Plongeurs est située à la limite des municipalités de Forestville et de Colombier. La municipalité de Forestville comptait 3 543 habitants en 2006 et, comme la majorité des municipalités de la MRC de la Haute Côte-Nord, sa population est en constante décroissance (site Statistiques Canada). Elle est située à environ 100 km de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est. De son côté, la municipalité de Colombier comptait 817 habitants au recensement de 2006. Elle s'étend sur une très longue bande riveraine de l'estuaire du Saint-Laurent, entre la rivière Laval à l'ouest et la rivière Betsiamites à l'est. Bien qu'il y ait présence de quelques maisons et résidences secondaires, ce secteur côtier est relativement isolé.

##### *Contexte régional*

Les activités touristiques sont peu développées dans ce secteur de la Haute Côte-Nord. Les pôles touristiques majeurs sont relativement éloignés, étant localisés autour de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est.

Depuis quelques années, les installations portuaires de la municipalité de Forestville constituent le point d'arrivée du traversier en provenance de Rimouski, le CNM Évolution. À proximité de ces installations portuaires se trouve un premier site d'intérêt, soit le musée de la Petite Anglicane. De plus, à environ 15 km à l'ouest, sur la route 138, se trouve la municipalité de Portneuf-sur-Mer et ses attraits touristiques et naturels supplémentaires. Colombier présente aussi une attraction historico-religieuse autour de la Chapelle des Îlets Jérémie, à environ 6 km à l'est du cœur du village.

### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

La baie des Plongeurs est difficilement accessible par voie terrestre. En effet, aucun sentier identifié partant de la route 138 n'existe pour s'y rendre. Les utilisateurs plus réguliers connaissent cependant un sentier de VTT qui mène au fond de la baie et, l'hiver, un sentier de motoneige qui débouche sur la rive est (comm. pers., groupe de concertation). Pour plusieurs, se rendre à la baie des Plongeurs nécessite donc une embarcation. La mise à l'eau peut se faire à partir de la rampe au quai de Forestville, auquel on accède en suivant les indications pour le traversier Forestville-Rimouski à partir de la route 138. De plus, les usagers peuvent utiliser les divers accès de la baie Laval pour mettre à l'eau leur embarcation. Cependant, accéder à la baie des Plongeurs par la voie maritime nécessite aussi des conditions météorologiques favorables puisque la navigation dans ce secteur peut s'avérer dangereuse. Le site étant très difficile d'accès et isolé, il existe peu d'aménagement destiné à l'accueil du public. Seul un site de repos et de camping rustique a été aménagé pour les kayakistes et autres utilisateurs de petites embarcations dans le cadre du projet de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent (figure 16.1) (Comité ZIP, 2006).

### 3.3 Utilisation du territoire

La baie des Plongeurs est de façon générale peu fréquentée. Cependant, la ressource en mye commune fait partie du secteur coquillier N-4.1.3 de Forestville qui est exploité de manière locale et commerciale (Comité ZIP, 2004). Au niveau de la baie des Plongeurs, l'accès étant plutôt difficile, la cueillette est surtout commerciale. Bien que la concentration de la ressource observée lors des sorties de l'été 2005 était relativement élevée, il semblerait que cette dernière ait significativement diminué depuis quelques années au dire des cueilleurs et de l'achalandage de ces derniers dans le secteur (comm. pers., G. Gagnon).

Si la ressource ichtyologique y est peu exploitée commercialement, la baie des Plongeurs serait utilisée comme site de pêche par la population locale, notamment pour l'omble de fontaine. À l'automne, mentionnons également l'utilisation de la baie et de la batture aux Gibiers pour la chasse à la sauvagine. De plus, bien que la navigation puisse y être difficile, des plaisanciers s'aventurent parfois dans le secteur notamment lors de randonnées en kayak de mer.

Notons la présence dans la baie d'un petit camp de fortune et d'une petite grotte naturelle (figure 16.1 et photo 16.6). Les utilisateurs du site apprécient pouvoir compter sur ces structures pour s'y abriter en cas de mauvais temps (comm. pers., groupe de concertation).



**Photo 16.6 :** *petite grotte sur la rive est de la baie des Plongeurs, près de l'embouchure*

Enfin, la batture aux Gibiers présente une belle plage qui peut être utilisée pour la promenade et la détente.

### 3.4 Tenure des terres

Les berges de la baie des Plongeurs et les deux îles sont de tenure publique et appartiennent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) (tableau 16.2 et figure 16.2).

**Tableau 16.2 Tenure des terres du secteur de la baie des Plongeurs**

N <sup>o</sup> 1	No de lot	Propriétaire
1	11, 12, 13, 14, 15	MRNF (secteur terres)
2	Territoire non divisé (Forestville)	MRNF (secteur terres)
3	Territoire non divisé (Colombier)	MRNF (secteur terres)

<sup>1</sup> Les chiffres de la première colonne correspondent aux territoires identifiés à la figure 16.2.

### 3.5 Affectation du territoire

#### *Zonage municipal*

L'ensemble du secteur marin de la baie des Plongeurs a reçu une affectation de conservation de la part des municipalités de Forestville (22-CN) et de Colombier (33-CN) (figure 16.2). Le secteur terrestre situé à l'ouest de la baie a aussi reçu une affectation de conservation de la part de Forestville (22-CN). Cependant, la municipalité de Colombier a plutôt donné une affectation récréo-forestière à la rive est du site (71-RF).

#### *Statut actuel du site*

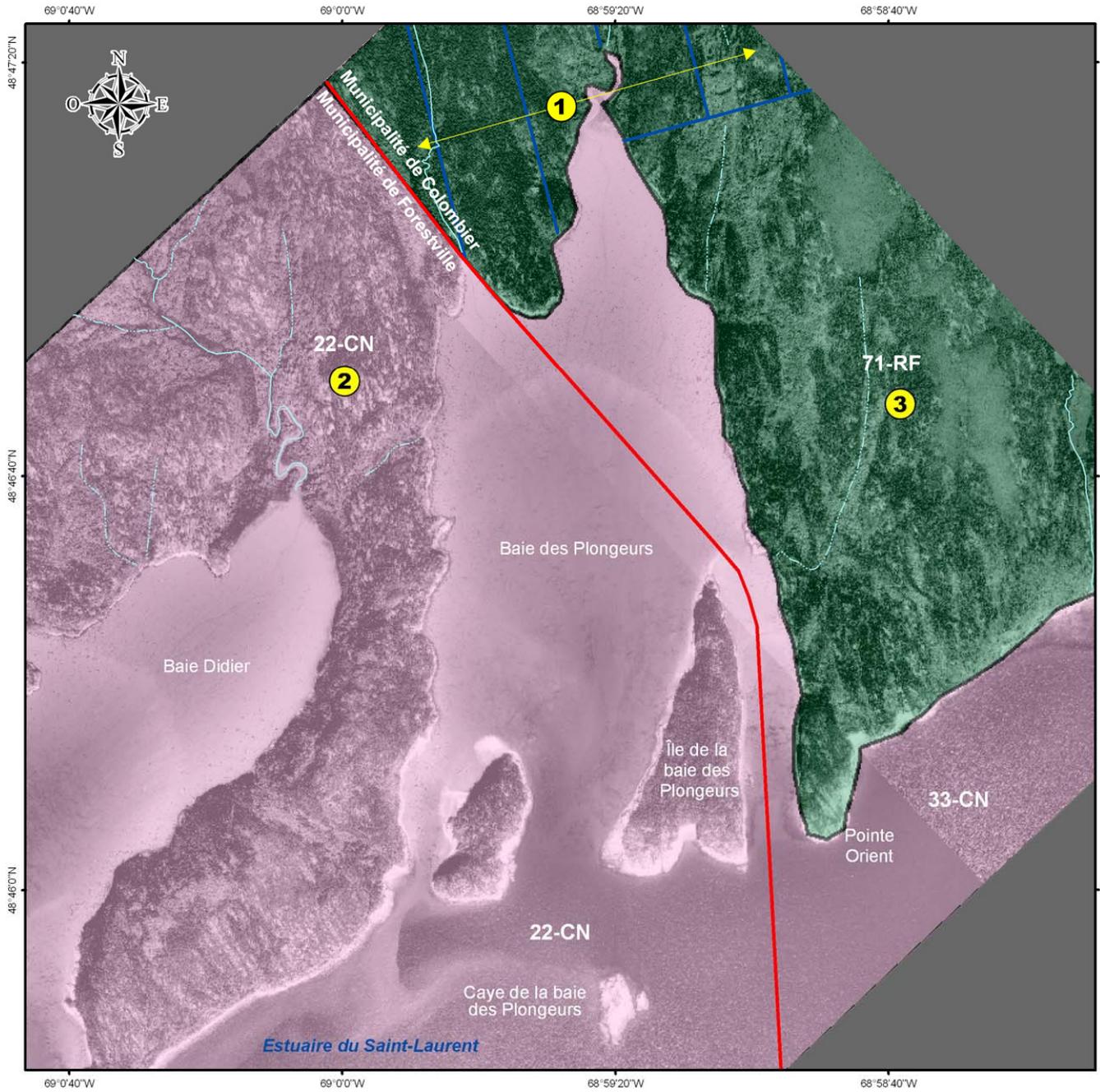
La baie des Plongeurs abrite trois habitats fauniques reconnus en vertu de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune*. Il s'agit des colonies d'oiseaux marins de l'île ouest de la baie et de la caye de la baie des Plongeurs ainsi que de l'aire de concentration des oiseaux aquatiques couvrant l'ensemble du secteur à l'étude (ACOA - Baie des Plongeur, 02-09-0105) (figure 16.1). Le statut d'habitat faunique implique que, sauf exception par autorisation du ministère, il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats.

### 3.6 Gestionnaires du site

Le territoire étudié appartient au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, cependant ce dernier n'est gestionnaire que des îles. En effet, l'ensemble des berges de la baie des Plongeurs fait partie des Terres publiques intra-municipales (TPI) gérées par la MRC de la Haute Côte-Nord. Le secteur de la baie des Plongeurs bénéficie déjà d'une certaine protection que lui procurent ses gestionnaires.

### 3.7 Évolution et orientations de développement du site

La zone marine entourant la baie des Plongeurs est incluse dans le territoire visé par le projet de création de la Zone de protection marine (ZPM) de l'Estuaire (Pêches et Océans Canada, 2004). Notons également qu'un projet d'exploitation de l'ascophylle noueuse à des fins de production de compost biologique est actuellement en développement dans le secteur. De plus, le Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites fait présentement des démarches afin d'identifier des sites expérimentaux pour l'élevage de la mye. Le potentiel de la baie des Plongeurs à cette fin est donc à évaluer et le site pourrait être retenu suite à des consultations. Enfin, dans le cadre de l'élaboration du



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE DES PLONGEURS-**

**FIGURE 16.2**  
Vue générale et  
composantes de l'habitat  
- Tenure et Zonage -

**LÉGENDE**

-  Cours d'eau
-  Cours d'eau intermittent
-  Limite administrative
-  Limite de lots
-  ① Numéro de lot (tableau 16.2)
-  Limite administrative
-  Récréo-forestier
-  Conservation

Échelle 1: 15 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19  
Ref. : Photos : Q96312 #26-27



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

Plan de protection et de mise en valeur du littoral de Colombier, les intervenants du milieu ont mentionné leur intérêt à voir se réaliser un projet d'aménagement de sentier dans les montagnes situés à l'est de la baie (Comité ZIP, 2006).

#### 4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

La baie des Plongeurs possède une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à sa protection et à sa mise en valeur. Situé à proximité de la baie Laval, ce site présente en effet des éléments biologiques similaires et très intéressants tels qu'une grande diversité d'oiseaux et une faune et une flore marines importantes.

#### 5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Du fait de son éloignement et de son accessibilité restreinte, mise à part la présence occasionnelle de quelques utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, cueilleurs et navigateurs de plaisance), la baie des Plongeurs connaît peu de perturbations d'origine anthropique. Son intégrité naturelle ne semble donc pas menacée à court terme. Cependant, aucun statut légal ne protège ce milieu.

#### 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 16.3 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Plongeurs à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 16.3 Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie des Plongeurs**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
- Site isolé et peu fréquenté	X	
- Accessibilité réduite	X	
- Baie et îles de tenure publique	X	
- Terrains riverains de tenure publique	X	
- Valeur écologique de la baie et des îles reconnue par les deux municipalités (zones de conservation) et par le gouvernement provincial (habitats fauniques)	X	
- Ressource coquillière relativement élevée	X	X
- Proximité de la baie Laval	X	
<b>Contraintes</b>		
- Site isolé et relativement éloigné de la route 138		X
- Baie non accessible à pied		X
- Aucune infrastructure d'accueil		X
- Navigation non sécuritaire par mauvais temps		X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu relativement isolé, mais présentant des habitats fauniques d'intérêt particulier, soit plus axé vers la conservation du patrimoine naturel que vers la mise en place d'une attraction touristique d'importance.

Dans ce contexte, la vocation proposée pour le site de la baie des Plongeurs en est une de conservation intégrale et respectueuse des utilisations déjà présentes. Dans le sens de cette vocation, la principale orientation de développement durable suggérée consiste à :

- Confirmer et consolider la vocation de conservation du secteur de la baie des Plongeurs.
  - Modifier le zonage municipal du territoire situé à l'est de la baie. Au niveau de la zone 71-RF de la municipalité de Colombier, retirer des usages autorisés la « récréation intensive » et ajouter la « conservation intégrale ».
  - À plus long terme, évaluer les possibilités d'obtenir un statut de protection particulier reconnaissant sa condition d'habitat essentiel au maintien de l'intégrité écologique du Saint-Laurent.
  - Advenant la réalisation d'un sentier dans les montagnes situées à l'est de la baie, éviter de le relier à la baie des Plongeurs afin de ne pas y encourager davantage de fréquentation.
  - Poursuivre les efforts de sensibilisation du public sur les comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel comme le secteur de la baie des Plongeurs. Ceci pourrait être fait par l'intermédiaire d'organisations dont les membres utilisent le site ou encore, au niveau de la batture aux Gibiers, lors de la réalisation du sentier en montagne en des sites donnant vue sur le littoral.
- Assurer la sécurité des utilisateurs de la baie
  - Identifier et aménager un refuge officiel pour les utilisateurs (chasseurs, pêcheurs, cueilleurs, navigateurs de plaisance) qui accèdent au site par la mer. Pour ce faire, encourager une collaboration entre l'Association de la Route bleue des baleines et l'Association des cueilleurs de mye de la Haute Côte-Nord afin que le site aménagé pour l'accueil des kayakistes puisse être utilisé et entretenu de façon conjointe par les membres des deux organisations. Si tel est le cas, modifier le bail existant et apporter des améliorations au site tels qu'un sentier le reliant à la rive est de la baie ainsi qu'un toit pour s'abriter en cas de mauvais temps.

## 7.2 **Pré faisabilité et prise en charge du site**

### *Pré faisabilité*

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, la mise en place de mesures minimales correspondant à une vocation de conservation s'avère tout à fait réalisable. Puisqu'il y a peu de pression sur le milieu dans l'immédiat, la municipalité de Colombier pourrait attendre et profiter de la prochaine mise à jour de son plan de zonage afin de proposer les modifications suggérées.

### *Prise en charge*

La baie des Plongeurs possède une valeur écologique justifiant la maintien et la mise en oeuvre de mesures de conservation minimales sous l'égide des paliers gouvernementaux municipal, provincial et fédéral. Outre les municipalités de Forestville et de Colombier, les organismes gouvernementaux concernés sont notamment le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et le ministère des Pêches et des Océans du Canada. La gestion courante des activités sur ce site pourrait être assurée par un ou des organismes existants et se montrant intéressés (par exemple l'Association de la Route bleue des baleines et l'Association des cueilleurs de mye de façon conjointe pour le refuge) ou encore par un nouvel organisme créé par des citoyens de la région. De cette façon, les orientations prises pour la conservation du site correspondraient davantage aux besoins réels de la collectivité locale.

## 8.0 RÉFÉRENCES

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2006. *Plan de protection et de mise en valeur du littoral de Colombier*. 43 p. + annexes.

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2004. *Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers – Municipalité de Forestville*. 26 p. + annexes.

COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2003. *Plan d'aide à la gestion intégrée des ressources du secteur de la baie et de la rivière Laval*. 20 p. + annexes.

GAGNON, M. 1996. *Bilan régional Estuaire maritime du Saint-Laurent - Zone d'intervention prioritaire 18*. 25 p.

GROUPE CONJOINT DE TRAVAIL SUR LA GESTION DE L'EIDER A DUVET. 2004. *Plan québécois de gestion de l'Eider à duvet (Somateria dresseri)*. Publication spéciale du Groupe de travail sur la gestion de l'eider à duvet. 44 p.

NATURAM ENVIRONNEMENT. 2000. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. Fiche de la baie Laval. 16 p.

NORMAND, I. 2003. *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord 1999*. Société de la faune et des parcs du Québec. 34 p. + annexes

PÊCHES ET OCÉANS CANADA. 2004. *Projet de zone de protection marine Estuaire du Saint-Laurent – Information sur le projet*. 12 p.

### Sites Internet

SIGHAP : [www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Statistique Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 469 889 UTM (Nord) : 5 354 973  
Longitude : 069° 39' 36" W Latitude : 48° 09' 22" N

La baie du Moulin à Baude est définie comme le secteur entre les Rochers du Saguenay à l'ouest et la caye à Quenon à l'est. La Grande Anse est adjacente à cette baie. Elle est donc délimitée à l'ouest par la caye à Quenon et à l'est par une pointe sans nom qui la borde (figure 14.1). Le site se trouve sur le territoire de la municipalité de Tadoussac, dans la MRC de la Haute Côte-Nord.

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

#### Baie du Moulin à Baude

La baie du Moulin à Baude est une baie ouverte où la batture vaseuse s'assèche partiellement à marée basse, laissant place à l'écoulement de la rivière du Moulin à Baude (photo 14.1). Ce cours d'eau draine un bassin versant d'une superficie de 140 km<sup>2</sup> localisé en partie sur le territoire de Tadoussac, mais principalement sur celui de la municipalité de Sacré-Coeur. À son embouchure, la rivière se divise en deux et forme des chutes de quelques mètres de hauteur (photo 14.2).



**Photo 14.1 :** baie du Moulin à Baude à marée basse et chenal d'écoulement de la rivière du Moulin à Baude



**Photo 14.2 :** chute à l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude

Le rivage de la baie est composé, dans sa partie supérieure, d'une plage de sable fin (photo 14.3). Dans sa partie inférieure, la batture est vaseuse et parsemée de roches. La portion côtière et terrestre du site présente une formation géologique intéressante, soit des terrasses marines appelées dunes de Tadoussac (figure 14.1). Il s'agit de dépôts sablonneux formés lors de la dernière glaciation et dont les reliefs résultent du relevé isostatique de la croûte terrestre, ce qui a mené à la formation de deux terrasses dont la largeur varie de 500 à 700 m. Les terrasses débutent à l'ouest au niveau de la Pointe Rouge pour se terminer à l'est près de la Grande Anse, couvrant ainsi la totalité du site étudié. La terrasse inférieure atteint une altitude de 63 m alors que l'altitude maximale



de la terrasse supérieure est de 130 m. Toutes deux sont orientées vers le fleuve avec une pente moyenne de 10 degrés, les talus s'inclinant jusqu'à 45 degrés (Sournia, A., 1996). Leur surface sableuse, créée par l'action du vent suite à la perturbation de la végétation lors de la colonisation, couvre environ 1 km<sup>2</sup>, soit 25 % de la superficie totale des terrasses.

**Photo 14.3 :** *plage de sable fin de la baie du Moulin à Baude*

### La Grande Anse

La nature du substrat de la Grande Anse est, de façon générale, similaire à celle de la baie du Moulin à Baude. La batture vaseuse est aussi exondée à marée basse sur une importante superficie (photo 14.4). Il est à noter cependant que les blocs de roche, dispersés sur l'ensemble de l'anse, y sont en nombre plus élevé. De plus, le rivage de l'anse est caractérisé par des caps rocheux sur pratiquement tout son contour (photo 14.5). Deux ruisseaux se déversent dans la baie. Le plus important et le seul qui semble permanent est le ruisseau de la Grande Anse (figure 14.1).



**Photo 14.4 :** *vue sur la Grande Anse à marée basse à partir de la caye à Quenon*



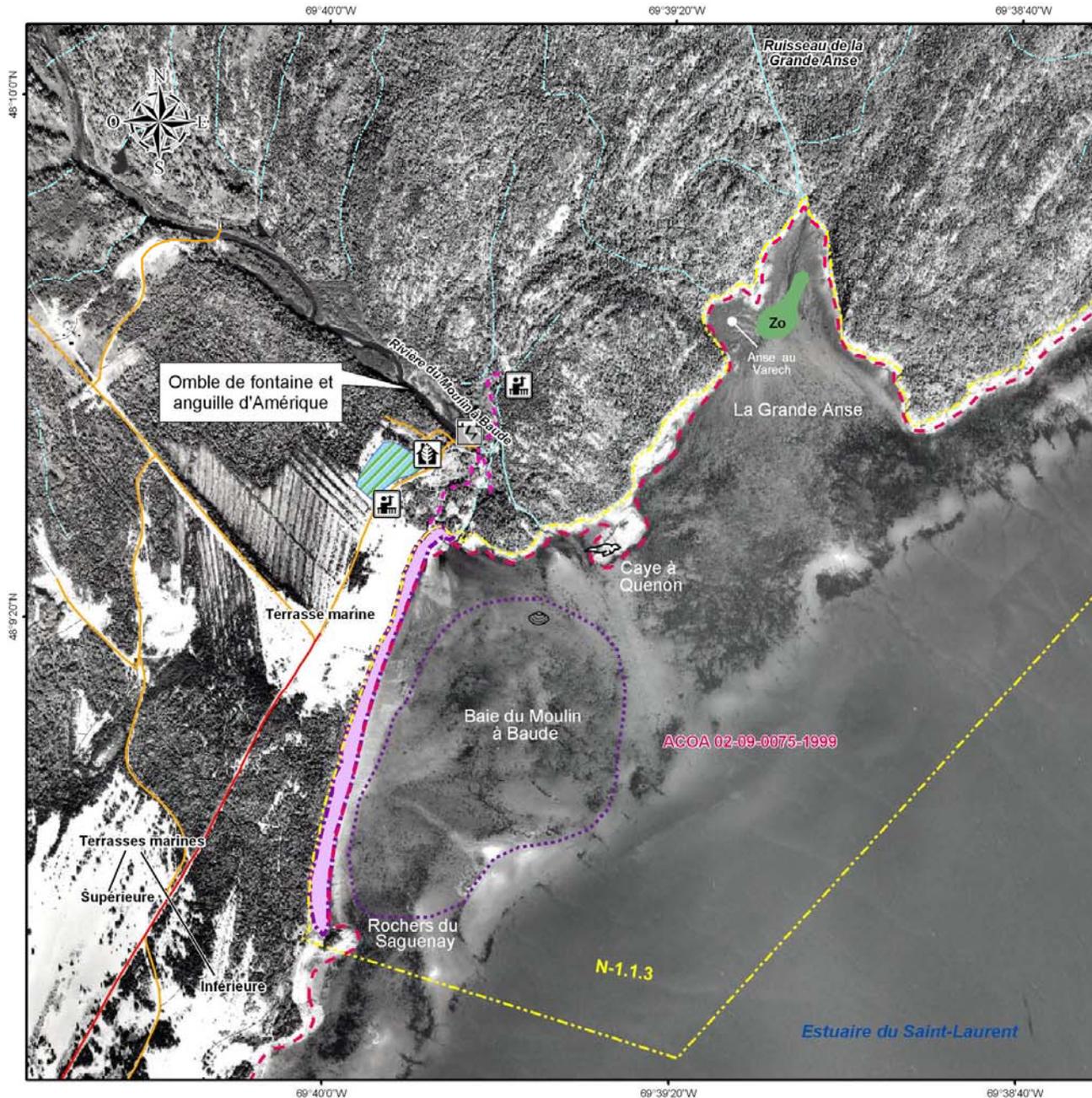
**Photo 14.5 :** *vue sur le fond de la Grande Anse, sur son substrat vaseux parsemé de blocs de roche et sur son rivage rocheux*

## **2.2 Composantes biologiques**

La composante biologique majeure de ce site est la présence d'un couloir migratoire aérien utilisé par la faune aviaire, principalement par les rapaces et les passereaux. En effet, le secteur de Tadoussac agirait probablement comme un entonnoir pour certaines espèces migratrices qui préfèrent contourner les grands plans d'eau plutôt que les traverser. D'autres composantes d'intérêt telles que les concentrations de mollusques et la présence d'une frayère à capelan sont également à noter sur le site.

### *Faune avienne et habitat*

Au total, 15 espèces de rapaces ont déjà été identifiées dans le secteur de la baie du Moulin à Baude par des ornithologues participant à l'Observatoire des oiseaux de Tadoussac (OOT), un organisme de recherche en ornithologie (Rivard, A. et B. Drolet,



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX - BAIE DU MOULIN À BAUDE ET LA GRANDE ANSE -**

**FIGURE 14.1**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

- LÉGENDE**
- Route principale
  - Route secondaire
  - - - Chemin non carrossable
  - Cours d'eau
  - Cours d'eau intermittent
  - - - ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
  - - - Secteur coquillier
  - Zo Zostère
  - Capelan (frayère)
  - Mye commune
  - Phoque commun (échouerie potentielle)
  - - - Sentier
  - Stationnement
  - Belvédère
  - Barrage
  - Maison des dunes

Échelle 1: 12 000  
 150 75 0 150 Mètres  
 Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96314 #238

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle de 1/20 000	1997-2004
Source des données utilisées Ministère des Ressources naturelles et de la Faune © Gouvernement du Québec	
Système d'information géographique sur l'habitat du poisson (SIGHAP), Ministère des Pêches et des Océans du Canada <a href="http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm">http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm</a>	2005

2005). Le secteur a d'ailleurs été désigné comme une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) en raison de la présence importante de huit espèces de rapaces pour lesquelles le nombre d'individus observés à Tadoussac représente plus de 1% de l'effectif total de l'espèce au niveau national (balbuzard pêcheur, autour des palombes et crécerelle d'Amérique), continental (buse pattue et buse à queue rousse) ou alors mondial (faucon pèlerin et faucon émerillon) (Limoges, B., 2002).

Selon ce même critère, d'autres espèces aviaires se distinguent dans le secteur de Tadoussac par leur abondance mondiale (harelda kakawi, goéland argenté et goéland arctique) ou continentale (mouette tridactyle, canard noir, eider à duvet, garrot d'Islande et macreuse noire) (Limoges, B., 2002). Contrairement aux rapaces, ces espèces s'arrêtent et utilisent des habitats retrouvés sur le littoral. Elles ne fréquentent donc pas le site uniquement en raison de la présence d'un couloir de migration.

Lors des inventaires aériens effectués par la Société de la faune et des Parcs du Québec en 1991, 1992 et 1999 dans le cadre de la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, 20 espèces d'oiseaux ont pu être recensées. De ce nombre, certaines étaient particulièrement bien représentées puisque plus de 100 individus y ont alors été dénombrés. Il s'agit, en ordre d'importance, du goéland argenté, de l'eider à duvet, de la macreuse noire, de la bernache cravant, de la macreuse à front blanc, de la mouette tridactyle, du harelda kakawi, de la macreuse brune, du canard noir et du goéland marin.

Parmi les autres espèces qui fréquentent les battures de la baie du Moulin à Baude, mentionnons le garrot d'Islande, la bernache du Canada, la mouette de Bonaparte et le pygargue à tête blanche (Dionne, S., 2001).

#### *Faune aquatique*

On retrouve, sur les battures de la baie du Moulin à Baude et de la Grande Anse, d'importantes concentrations de mye commune et de moule bleue. La batture de la baie du Moulin à Baude serait aussi utilisée par le capelan comme site de fraie (Parent, S. et P. Brunel, 1976) (figure 14.1). Quant à elle, la rivière du Moulin à Baude est fréquentée par l'anguille d'Amérique et l'omble de fontaine.

Différentes espèces de mammifères marins peuvent être aperçues dans le secteur. Au large, on peut parfois observer le rorqual commun et le petit rorqual (Dionne, S., 2001). De plus, notons la présence d'une zone de concentration du béluga ainsi qu'un site d'échouerie potentielle pour le phoque commun près de la caye à Quenon. En effet, selon les informations du Système de gestion de l'habitat du poisson (SIGHAP), une aire de mise bas et de reproduction du phoque commun est localisée tout juste à l'est du site à l'étude, soit sur la caye de la Grande Anse.

#### *Végétation aquatique et terrestre*

Le fucus sp. et la laitue de mer se retrouvent sur la batture de la Grande Anse et de la baie du Moulin à Baude en forte concentration. Ils représentent un habitat idéal pour les espèces telle la moule bleue. De plus, la Grande Anse présente un herbier de zostère marine (Dionne, S., 2001) (figure 14.1). Plus au large, notons plutôt la présence de laminaires.

Au niveau de la côte, la plus grande diversité végétale est retrouvée sur la terrasse inférieure, qui est couverte en quasi-totalité par l'épinette blanche. Le replat de la terrasse supérieure, fortement exposé aux vents, permet la croissance de deux espèces de

carex à distribution circumpolaire d'intérêt phytogéographique remarquable, soit le carex *glacialis*, une espèce arctique, et le carex de Bigelow, une espèce arctique-alpine (Limoges, B., 2002). Enfin, les terrasses marines de la baie du Moulin à Baude sont aussi recouvertes en partie de végétation composée de bouleau à papier.

#### *Autres composantes d'intérêt*

Lors d'un inventaire réalisé dans le Parc du Saguenay, la présence de sept des huit espèces de chauves-souris québécoises a été confirmée (McDuff et al., 2000). Celles-ci se concentreraient à l'automne dans le secteur de la baie du Moulin à Baude.

### **3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN**

#### **3.1 Situation géographique et contexte régional**

Lors du recensement de 2001, la municipalité de Tadoussac comptait 870 résidents répartis sur un territoire de 74 590 km<sup>2</sup>. Étant localisée au confluent des régions de Charlevoix, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, cette localité représente un carrefour touristique majeur du Québec. Les événements socioculturels qui s'y déroulent ainsi que les infrastructures et les services offerts favorisent la rétention des touristes. Ainsi, la municipalité de Tadoussac connaît une pointe de 10 000 personnes en été et un achalandage total de plus d'un demi-million de visiteurs chaque année (Limoges, B., 2002). Cette portion de la Côte-Nord est aussi reconnue pour l'observation de la faune et des paysages. D'ailleurs, différentes mesures ont été prises en vue de protéger et de mettre en valeur les éléments naturels d'intérêt de ce secteur. Celles-ci sont principalement associées à la présence du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent et du Parc du Saguenay.

#### **3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant**

À partir du village de Tadoussac, on accède facilement au secteur de la baie du Moulin à Baude via un chemin asphalté de 5 km qui se termine à la Maison des dunes, un centre d'interprétation géré par le Parc national du Saguenay (figure 14.1 et photo 14.6). Une aire de stationnement pouvant accueillir une trentaine de véhicules est située à proximité.



**Photo 14.6 :** *Maison des dunes*

Notons aussi que la terrasse marine supérieure étant en grande partie dépourvue de végétation, elle est facilement accessible en véhicule et offre une vue sur la baie du Moulin à Baude et sur l'estuaire du Saint-Laurent. Dans ce secteur, un belvédère d'observation a été aménagé (figure 14.1 et photo 14.7). De la Maison des dunes, il est aussi possible d'emprunter le sentier de l'estuaire. De niveau intermédiaire, ce sentier aménagé de 800 m permet de circuler près des chutes de la rivière du Moulin à Baude et d'accéder, à l'est de la baie, à un deuxième site d'observation localisé à flanc de montagne (figure 14.1 et photo 14.8). En plus d'un belvédère, ce site présente différentes infrastructures légères dont des bancs, des tables de pique-nique et un panneau d'interprétation sur la faune avienne ainsi que des aménagements paysagers.



**Photo 14.7 :** *belvédère d'observation face au stationnement de la Maison des dunes*



**Photo 14.8 :** *vue sur les terrasses marines à partir du belvédère d'observation situé à la fin du sentier de l'estuaire*



Alors que différents aménagements permettent de visiter la portion terrestre du site, la batture demeure peu mise en valeur. Un sentier aménagé de moins de 500 m permet d'accéder au rivage de la baie du Moulin à Baude à partir de la Maison des dunes (photo 14.9). Cependant, aucune infrastructure n'est présente à cet endroit pour accueillir les visiteurs.

De son côté, l'accessibilité terrestre à la Grande Anse est très limitée. Mentionnons enfin la possibilité pour les petites embarcations d'accéder à l'ensemble du site par la mer, quoique la navigation soit parfois difficile dû à la présence de nombreuses roches sur les battures.

**Photo 14.9 :** *sentier menant à la baie du Moulin à Baude*

### 3.3 Utilisation du territoire

La portion terrestre du site offre une vue imprenable sur le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est fréquentée par de nombreux touristes qui s'y déplacent dans le but d'apprécier les paysages ou d'observer la migration des rapaces. L'OOT, administré par la corporation sans but lucratif Explos-Nature vouée à l'éducation et à la recherche, y effectue certaines de ses activités. En effet, l'organisme y acquiert et analyse des données sur les migrations des oiseaux depuis 1993. À chaque année, lors de la période de migration, des ornithologues chevronnés se positionnent aux deux sites d'observation afin de dénombrer les rapaces et certaines autres espèces d'oiseaux. Mentionnons aussi qu'en 2004, l'OOT réalisait, en collaboration avec le Parc du Saguenay, une activité d'interprétation du baguage de la faune aviaire, un autre type de travaux de recherche effectués par l'organisation.

Le Parc national du Saguenay réalise aussi des activités d'interprétation dans la Maison des dunes, un édifice faisant partie du patrimoine local. On y retrouve d'ailleurs une exposition permanente et une équipe d'interprètes qui permettent aux visiteurs d'en connaître davantage entre autres sur les processus qui ont conduit à la formation des dunes de Tadoussac et sur l'histoire du hameau du Moulin à Baude. À l'automne, la

Maison des dunes devient un observatoire d'oiseaux, le site étant considéré comme le deuxième plus important en Amérique du Nord pour l'observation des rapaces. Les activités d'interprétation et les visites sont donc nombreuses dans ce secteur.

Avant la fermeture du secteur coquillier de la baie du Moulin à Baude en 1991 pour cause de contamination bactériologique, les cueillettes récréative et commerciale des mollusques étaient des activités réalisées sur la batture. Actuellement, la portion littorale du secteur est peu utilisée par les touristes et la population locale. Toutefois, quelques chasseurs de sauvagine utilisent les battures à l'automne (Limoges, B., 2002).

### **3.4 Tenure des terres**

Mise à part une petite portion du territoire près de l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude qui appartient au ministère des Transports du Canada, l'ensemble du territoire à l'étude appartient au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP). Un seul lot est de tenure publique, soit le lot 16 du rang 1 est du canton de Tadoussac. Les autres lots sont de tenure privée, mais les propriétaires ne seront pas divulgués dans le but d'alléger le texte. L'île située dans la baie est de tenure publique sous la gestion du MRNF.

### **3.5 Affectation du territoire**

#### *Zonage municipal*

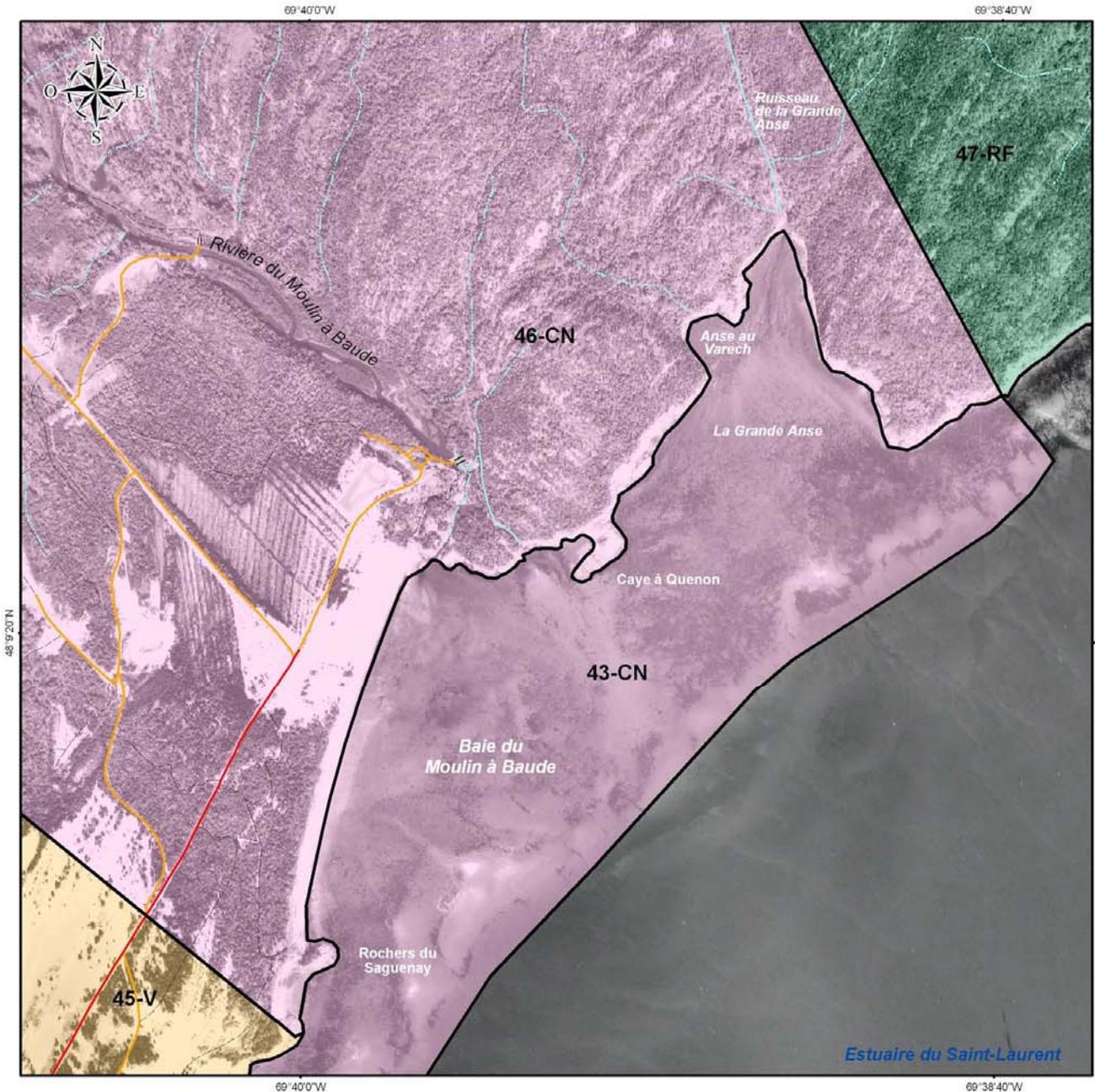
La portion terrestre du territoire à l'étude a reçu une affectation de conservation de la part de la municipalité de Tadoussac (46-CN) et le secteur marin est aussi voué à la conservation (43-CN) (figure 14.2). À l'ouest de la baie du Moulin à Baude, l'affectation est plutôt de type villégiature (45-V) alors qu'à l'est de la Grande Anse, une zone à vocation récréo-forestière (47-RF) est identifiée.

#### *Statut actuel du site*

La batture de la baie du Moulin à Baude et de la Grande Anse fait partie d'une aire de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA – Pointe-aux-Vaches, 02-09-0075-1999), un habitat faunique reconnu en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (figure 14.1). Ce statut implique que, sauf exception par autorisation du ministère, il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat. De plus, l'ensemble du littoral et du milieu marin est inclus dans le territoire du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent (PMSSL). De son côté la portion terrestre du site fait également partie d'un parc de conservation, soit le Parc national du Saguenay. Enfin, une Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO de Tadoussac) est désignée sur la portion terrestre du site à l'étude en vertu de la présence de plusieurs espèces de rapaces. Il est à noter cependant que cette désignation ne confère au site aucune protection légale.

### **3.6 Gestionnaires du site**

La portion terrestre du site fait partie du Parc national du Saguenay ainsi que des Terres publiques intra-municipales (TPI) gérées par la MRC de la Haute-Côte-Nord. L'île située dans la baie, d'une superficie de 1,82 ha, est sous la gestion du MRNF et fait aussi partie du Parc national du Saguenay. La portion marine du site jusqu'à la ligne des hautes eaux est sur le territoire du PMSSL et est administré par Parcs Canada. La coordination des activités du PMSSL implique les représentants des municipalités en périphérie du



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX  
-BAIE DU MOULIN À BAUDE  
ET LA GRANDE ANSE-**

**FIGURE 14.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et Zonage -**

- LÉGENDE**
-  Cours d'eau
  -  Cours d'eau intermittent
  -  Route principale
  -  Route secondaire
  -  Chemin non carrossable
  -  Pont
  -  Récréo-forestier
  -  Conservation
  -  Villégiature

Échelle 1: 12 000  
  
 Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref. : Photos : Q96314 #238



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle de 1/20 000	1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

parc ainsi que ceux des différents ministères et organismes concernés par la conservation et la mise en valeur de cet écosystème marin. D'un autre côté, les propriétaires privés assurent la gestion des activités réalisées sur leur terrain respectif.

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

À l'intérieur du plan de protection du PMSL, le niveau de priorité accordé au secteur qui inclut la baie du Moulin à Baude est de 3 sur une échelle de 4 où le premier échelon de priorité est 1. Cette classe regroupe les secteurs moins préoccupants que le niveau précédent en raison de leur plus grande tolérance aux activités humaines (Dionne, 2001). Toujours selon ce classement, le site à l'étude devrait faire partie d'une zone où l'accès est permis en tout temps et où les prélèvements à des fins traditionnelles et récréatives sont réglementés. Cependant, on indique qu'il ne devrait pas y avoir de prélèvement à des fins commerciales.

Quant au Parc national du Saguenay, le plan directeur prévoit le développement de trois pôles principaux dont celui de Tadoussac, qui inclut le secteur de la baie du Moulin à Baude. Il est envisagé à moyen terme d'y construire un camping de 50 emplacements et de déplacer une portion de la route d'accès à la Maison des dunes. Il est aussi projeté d'améliorer les services offerts, notamment en ce qui a trait à la recherche, à l'interprétation et à la restauration. Enfin, dans le cadre de la ZICO de Tadoussac, un plan de conservation a été réalisé par l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) en collaboration avec des intervenants du milieu et ce, afin d'établir des objectifs de conservation pour le territoire (Limoges, B., 2001).

### **4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE**

Parmi l'ensemble des habitats littoraux de l'estuaire maritime, l'importance écologique du site de la baie du Moulin à Baude et de la Grande Anse est considérée élevée. En effet, la grande concentration de l'avifaune lors des périodes de migration est d'intérêt national en ce qui a trait plus particulièrement aux rapaces. De plus, le site est fréquenté par des espèces désignées en péril au niveau fédéral.

### **5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION**

La principale source de perturbation qui affecte le littoral de la baie du Moulin à Baude provient de la contamination bactériologique des eaux du principal émissaire qui se déverse dans la baie, soit la rivière du Moulin à Baude. Les coliformes fécaux retrouvés dans ce cours d'eau sont d'origine multiple, provenant à la fois des eaux usées traitées et non traitées de résidences isolées, des eaux usées traitées de la municipalité de Sacré-Coeur et des activités agricoles se déroulant sur le bassin versant de la rivière (Comité ZIP, 2005). Les eaux coquillères situées à l'embouchure de la rivière sont donc caractérisées par de fortes concentrations de coliformes fécaux et les mollusques filtreurs comme la mye accumulent ces micro-organismes pathogènes à un point tel qu'ils ne sont plus propres à la consommation.

Concernant la portion terrestre de la baie du Moulin à Baude, le camping illicite sur les terrasses perdure depuis plusieurs années. De plus, la circulation en VTT dans ce secteur, en plus d'occasionner une pollution sonore, interfère avec l'établissement de la végétation responsable de la stabilisation du sol. Cette problématique demeure une préoccupation importante bien qu'une amélioration ait été observée ces dernières années suite à des efforts de sensibilisation et à une intensification de la surveillance.

Quant à la Grande Anse, étant donné son accessibilité relativement limitée, elle subit peu de pression d'origine anthropique actuellement.

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 14.1 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie du Moulin à Baude et de la Grande Anse à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 14.1 Synthèse des potentiels et des contraintes de la baie du Moulin à Baude et de la Grande Anse**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
– Richesse de la faune aviaire d'importance mondiale	X	X
– Faune benthique d'intérêt récréatif		X
– Présence d'un habitat faunique reconnu en vertu de la <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i>	X	X
– Valeur écologique du site reconnue par le Parc marin du Saguenay– Saint-Laurent	X	X
– Vue panoramique intéressante à partir de la côte		X
– Présence d'une formation géologique particulière (terrasses marines)		X
– Présence d'infrastructures d'accueil dans le secteur de la baie du Moulin à Baude (Maison des dunes, sentiers aménagés, aire de stationnement, belvédères)	X	X
– Territoire faisant l'objet de mesures légales de protection sur ses portions terrestre et marine (Parc national du Saguenay et Parc marin du Saguenay– Saint-Laurent)	X	
– Site utilisé lors de travaux de recherche sur la faune aviaire	X	X
– Végétation aquatique abondante	X	X
<b>Contraintes</b>		
– Perturbations importantes causées à la végétation des dunes (piétinement, VTT, camping illicite)	X	
– Accessibilité réduite au littoral		X
– Contamination d'origine anthropique de la ressource coquillière	X	X
– Tenure privée des terres non incluses dans le territoire du Parc national du Saguenay	X	X
– Infrastructures d'accueil inexistantes dans le secteur de la Grande Anse et à la fin du sentier menant à la baie du Moulin à Baude		X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé à la fois vers la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ces vocations de développement sont justifiées par l'importance écologique du site et par la proximité des infrastructures d'accueil touristique.

Dans le sens de ces vocations, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- Améliorer la qualité des eaux de la rivière du Moulin à Baude en vue de permettre une reprise de la cueillette récréative des mollusques, tel que le recommande le Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers de la municipalité de Tadoussac (Comité ZIP, 2004) :
  - étudier la possibilité d'aménager un bassin de rétention en amont du barrage localisé près de l'embouchure de la rivière du Moulin à Baude ;
  - soutenir techniquement et financièrement les entreprises agricoles dans leurs efforts pour restreindre l'accès du bétail au cours d'eau ;
  - encourager les municipalités de Tadoussac et de Sacré-Coeur à mettre en application le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, R.8) ;
  - instaurer au niveau municipal un programme de gestion des vidanges des fosses septiques ;
  - effectuer, à moyen terme, un suivi de la qualité des eaux de la rivière du Moulin à Baude, les dernières données disponibles référant à l'année 2002.
- Aménager un camping sur le territoire du Parc national du Saguenay de façon à répondre à la forte demande.
- Réaménager l'accès à la batture détruit par les pluies abondantes de 2005.
- Aménager une aire de repos et développer des outils de sensibilisation sur les rives de la baie du Moulin à Baude afin d'accueillir les visiteurs et de les informer des particularités de cet habitat.
- Aménager les sites utilisés clandestinement :
  - restreindre l'accès par l'installation de glissières ;
  - aménager une aire de repos et d'observation.
- Ajouter la plage de la baie du Moulin à Baude aux sites faisant l'objet d'un suivi par le Réseau d'observation du capelan (ROC) dans le but d'acquérir des connaissances sur la frayère.

- Confirmer et consolider la vocation de conservation intégrale du secteur de la Grande Anse.
- Prolonger le sentier qui mène au site d'observation jusqu'à la Grande Anse et aménager un site de repos permettant l'observation de la baie.

## 7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

### *Préfaisabilité*

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, plusieurs interventions pourraient être envisagées pour conserver et mettre en valeur ce site. En effet, ce dernier présente un fort potentiel qui n'est pas entièrement exploité. Des aménagements et des infrastructures récréotouristiques pourraient donc aider à rehausser la valeur du milieu. Cependant, la tenure privée de certains secteurs risque d'être un obstacle à la réalisation de différents projets.

L'amélioration de la qualité des eaux de la rivière à Maude aiderait certainement à la conservation du milieu naturel, mais aussi à la réouverture du banc coquillier. La reprise de la cueillette récréative des mollusques dans ce secteur signifierait que la qualité des eaux de l'un des émissaires se déversant dans le territoire du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent serait significativement améliorée depuis la création de cette aire protégée.

### *Prise en charge*

Plusieurs organismes sont actifs dans le milieu. Mentionnons d'abord le Parc national du Saguenay, qui est gestionnaire du secteur où se trouvent les infrastructures et du territoire lié aux terrasses marines de Tadoussac. On retrouve également le Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, gestionnaire de la portion marine de la baie, et finalement l'Observatoire des Oiseaux de Tadoussac, géré par Explos-Nature. Ces derniers sont des intervenants majeurs qui sont impliqués dans la prise en charge du site.

## 8.0 RÉFÉRENCES

- COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2005. *Caractérisation de la rivière du Moulin à Baude*. 44 p. + annexes.
- COMITE ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2004. *Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers – Municipalité de Tadoussac*. 25 p. + annexes.
- DIONNE, S. 2001. (Sous la direction de). *Plan de conservation des écosystèmes du Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent*. Parcs Canada, Parc marin du Saguenay – Saint-Laurent. 538 p.
- LIMOGES, B. 2002. *ZICO de Tadoussac, une fenêtre sur la Boréale, plan de conservation*. Union québécoise pour la conservation de la nature, Parc national du Saguenay, Fédération canadienne de la nature et Études d'oiseaux Canada. 69 p.
- McDUFF, J., S. ROULEAU, M. GAUTHIER et R. BRUNET. 2000. *Inventaire acoustique des chauves-souris du Parc du Saguenay – été 1999*. Rapport final. 49 p.
- PARENT, S. et P. BRUNEL. 1976. *Aires et périodes de fraye du capelan (*Mallotus villosus*) dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*. Travaux sur les pêcheries n° 45, Service de biologie, Direction générale des pêches maritimes, Ministère de l'industrie et du commerce, Gouvernement du Québec. 46 p.
- RIVARD, A. et B. DROLET (éds.). 2005. *Rapport d'opérations de la saison 2004*. Observatoire d'oiseaux de Tadoussac, Corporation Explos-Nature. 30 p.
- SOURNIA, A. 1996. *Contribution à la connaissance et à la protection des colonies de *Carex bigelowii* et de *Carex glacialis* à Tadoussac*. Parc national du Saguenay.

### Site Internet

Pêches et Océans Canada (SIGHAP) : [www.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca)

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 505 016 UTM (Nord) : 5 407 665  
Longitude : 067° 37' 44" W Latitude : 49° 19' 07" N

Le secteur retenu à titre d'habitat littoral d'intérêt est constitué de l'estuaire de la rivière Godbout, soit du pont de la route 138 jusqu'à l'embouchure, et de la portion ouest de la baie de Godbout, du port jusqu'à l'embouchure de la rivière Godbout. Il est situé sur le territoire de la municipalité de Godbout, à 65 km à l'est de la ville de Baie-Comeau et à 37 km à l'ouest de la municipalité de Baie-Trinité, dans la MRC Manicouagan. Ce secteur est accessible soit à partir de la route 138, soit via le lien maritime reliant Godbout à Matane (figure 19.2).

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

L'estuaire de la rivière Godbout renferme trois îles localisées immédiatement en aval du pont de la route 138 (photo 19.1). Il s'étend sur une distance de 1,8 km et couvre une superficie de 0,25 km<sup>2</sup>. À l'extrémité des deux rives de l'estuaire, il y a la présence de deux plages dont l'une s'oriente vers le port (baie de Godbout) et l'autre vers la baie des Molson (photo 19.2 et figure 19.2).



**Photo 19.1 :** estuaire de la rivière Godbout et île Gilmour



**Photo 19.2 :** plage de la baie de Godbout

La roche en place sur laquelle coule la rivière Godbout est principalement composée de gneiss gris et vert et de paragneiss. Elle est parfois accompagnée de formations plus facilement altérables, représentées par des massifs de gabbros, d'arnothosites et de roches intrusives mafiques. À l'embouchure de la rivière, les dépôts meubles sont constitués de till mince (galets et cailloux) reposant sur la roche en place. Des plages et des talus sablonneux forment presque toutes les berges du secteur.

Le débit moyen annuel de la rivière Godbout est de 45 m<sup>3</sup>/s. L'étiage de la rivière en hiver est atteint en février avec une moyenne de 13 m<sup>3</sup>/s. La crue printanière culmine en mai, avec 186 m<sup>3</sup>/s en moyenne pour ce mois, tandis qu'à l'étiage d'été le débit diminue

à 22 m<sup>3</sup>/s pour atteindre 41 m<sup>3</sup>/s lors de la crue d'automne (Naturam Environnement, 1992). Dans cet estuaire, l'amplitude des marées varie entre 2,4 et 4,0 mètres.



La baie de Godbout constitue le centre de la municipalité, où une plage va de la petite rivière Godbout jusqu'à la sortie de la rivière Godbout. Cependant, les berges ont été enrochées sur une distance d'environ 1,3 km en direction de l'ouest, après le quai du traversier (photo 19.3 et figure 19.2). Par ailleurs, en 2008, la Société des traversiers devrait construire un brise-lame pour diminuer la force des vagues entrant dans la baie afin de protéger les berges de l'érosion.

**Photo 19.3 :** zone d'enrochement dans la baie de Godbout

## 2.2 Composantes biologiques

Soumises à l'influence d'un climat de type continental humide et frais, la rivière et la baie de Godbout sont exemptes de saison sèche (Naturam Environnement, 1992). Les composantes biologiques majeures de ce site passent par une importante diversité de la faune et de la flore marines.

### *Faune avienne*

Lors des sorties sur le terrain réalisées à l'été 2005, plusieurs espèces aviaires ont été observées à différents endroits sur les plages de la baie et de l'embouchure de la rivière Godbout. Notons principalement des mouettes tridactyles, des goélands, des cormorans à aigrettes ainsi que des eiders à duvet.

Deux aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) ont été établies à partir de la limite ouest de la municipalité jusqu'au cran Fer à cheval : baie des Molson (ACOA 02-09-0157-1999) et baie de Godbout (ACOA 02-09-0158-1999) (figure 19.2). Lors de l'inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Côte-Nord de 1999, une forte concentration d'anatidés a été observée dans la baie des Molson, soit environ 300 à 499 individus/km de rivage au printemps (Normand I., 1999). Parmi les espèces recensées, notons la bernache du Canada, la bernache cravant, le canard colvert, le canard noir, le canard pilet, le canard siffleur d'Amérique, le canard souchet, l'eider à duvet, l'eider à tête grise, le fuligule à collier, le fuligule à tête rouge, le garrot d'Islande, le garrot à œil d'or, la sarcelle à ailes bleues, le grand harle, le harle couronné, le harle huppé, le harelde de kakawi, le huard à collier, la macreuse à front blanc, la macreuse noire, la macreuse brune, l'oie des neiges, le petit fuligule et le petit garrot. L'environnement estuarien de la rivière Godbout est donc une halte migratoire importante. De plus, des balbuzards pêcheurs et des pygargues à tête blanche fréquentent les lieux régulièrement ainsi qu'un visiteur particulier, le harfang des neiges. Il est aussi possible d'observer des sternes arctiques et des guillemots à miroir et marmette (comm. pers., groupe de concertation). Dans les environs de l'embouchure de la rivière Godbout, d'autres espèces ont été aperçues dont les faucons pèlerin et émerillon, le grand héron, l'hirondelle de rivage, le martin-pêcheur et la sterne pierregarin.

Enfin, des limicoles comme le grand chevalier, le bécasseau sanderling et des pluviers sont présents, de même que des espèces côtières telles que les goélands marin, bourgmestre, arctique et argenté.

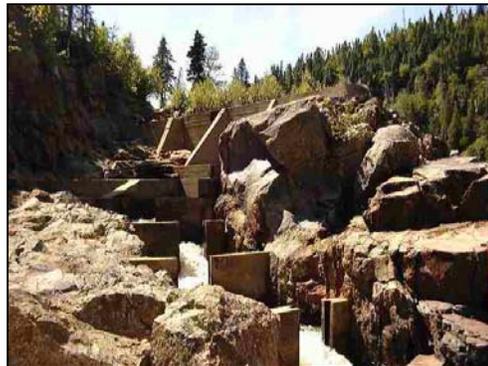
#### *Faune benthique et habitat*

Le rivage côtier est sous l'influence d'une zone de remontée d'eau froide qui concentre et enrichit les eaux de surface en nutriments le long du littoral. La présence constante de cette eau salée riche en éléments nutritifs favorise la colonisation de l'endroit par une faune marine diversifiée, principalement dans le secteur près du quai municipal et du quai du traversier (Comité ZIP, 2003). La richesse spécifique en invertébrés marins est ainsi importante et il est possible de les observer à même le quai municipal. Cette diversité se ressent aussi sur la plage, où on peut retrouver des clovisses arctiques, des moules bleues, des oursins verts et plats, des gammars et des polychètes. D'autres invertébrés utilisent aussi ce territoire, tels que les buccins communs, les crabes des neiges et communs, les homards, les littorines, les crevettes, les balanes, les lunaties, les étoiles de mer, les acmées à écaille de tortue, les couteaux et les myes communes (comm. pers., groupe de concertation).

#### *Faune ichthyenne*

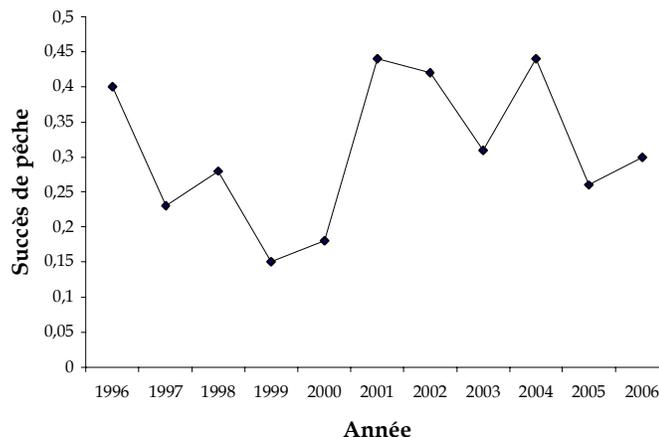
La rivière Godbout présente un intérêt au niveau de la faune ichthyenne par la présence du saumon atlantique, de l'omble de fontaine anadrome et de l'anguille d'Amérique.

Depuis 1988, l'installation d'une barrière de comptage et d'une passe migratoire, à 3 km de la barrière de la ZEC, a permis de suivre précisément l'évolution des montaisons de saumons (photo 19.4 et figure 19.2). Depuis 1999, on peut percevoir que le succès de pêche est en augmentation et qu'il varie d'une année à l'autre autour de 35 % (figure 19.1).



**Photo 19.4 :** *passe migratoire sur la rivière Godbout*

**Figure 19.1** Statistiques annuelles du succès de pêche au saumon sur la rivière Godbout (site Saumon Québec)



L'épinoche à trois épines, la lotte et le meunier rouge peuvent être pêchés dans l'embouchure de la rivière (comm. pers., Vital Chassé) ainsi que des carpes et des lamproies (comm. pers., groupe de concertation). Au niveau de la baie, une grande diversité de poissons peuvent être capturés, tels que le loup atlantique, la lycode, le chaboisseau à épine courte, l'aiguillat commun (chien de mer), la loche (poulamon), la morue de roche, le lançon d'Amérique, le sébaste acadien, la raie, le flétan du Groenland (turbot) et l'aiglefin (comm. pers., groupe de concertation).

#### *Mammifères marins*

Avec la richesse nutritive de ce secteur marin, le petit rorqual peut être aperçu en alimentation durant le temps de la fraie du capelan. De plus, le marsouin commun, le rorqual commun, le rorqual à bosse et parfois le rorqual bleu sont visibles au large au printemps. Des dauphins à flancs blancs et des cachalots fréquentent occasionnellement les lieux et le béluga peut être vu en hiver. Des phoques gris et des phoques communs peuvent être observés à partir des quais. Enfin, durant l'hiver et jusqu'au début de l'été, des phoques du Groenland peuvent être rencontrés (BIOREX, 1996).

#### *Végétation marine*

La zone intertidale est caractérisée par une forte abondance de laminaire sp., de laitue de mer, de fucus sp. et d'algues brunes, et cela, de la baie des Molson à la petite rivière Godbout. Cependant, la portion étudiée de la rivière à l'été 2005 ne comportait pratiquement aucune végétation aquatique.

### **3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN**

#### **3.1 Situation géographique et contexte régional**

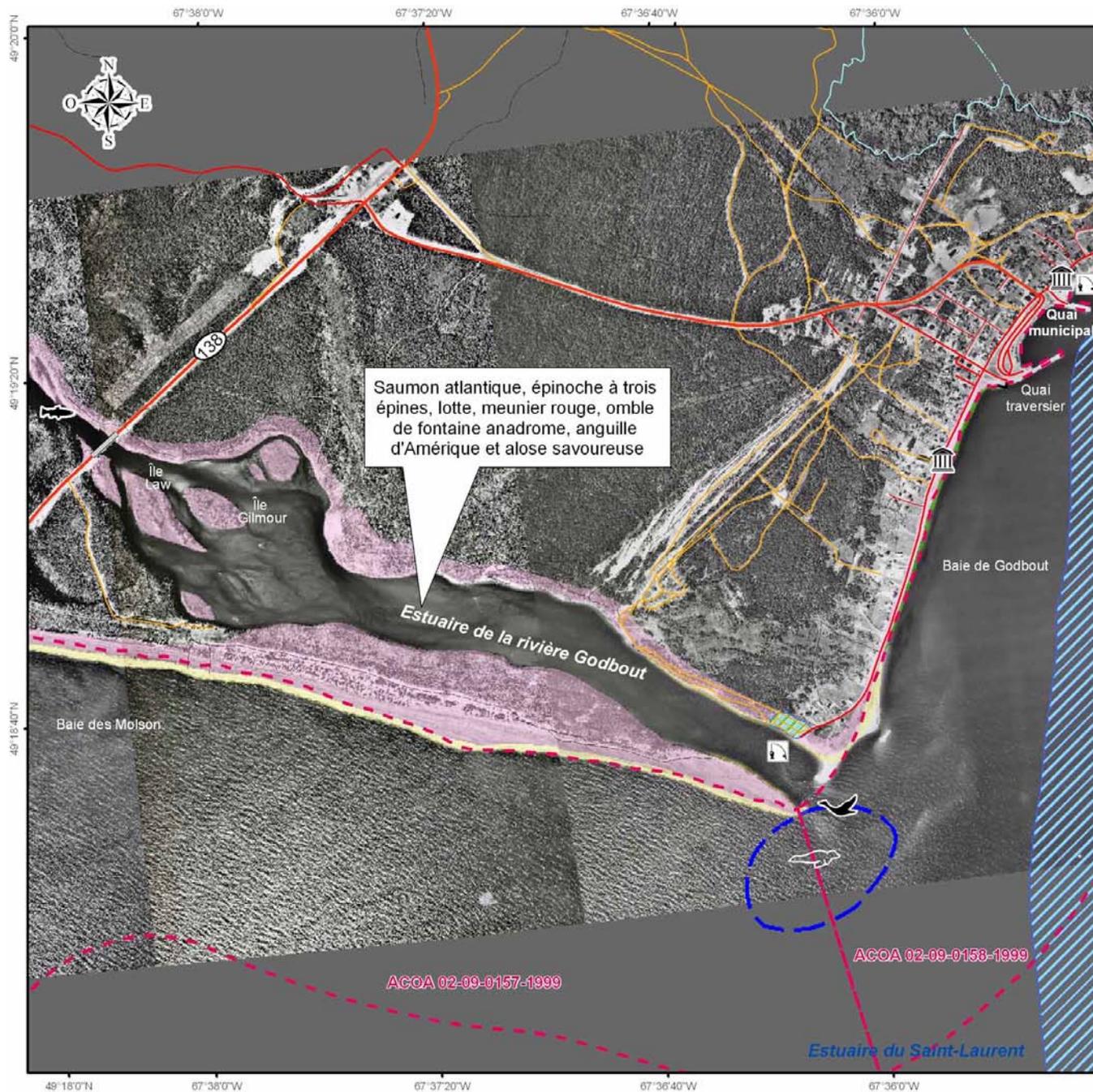
##### *Situation géographique*

La municipalité de Godbout comptait 361 habitants en 2006 et, comme pour l'ensemble des municipalités de la MRC Manicouagan, sa population est en décroissance, en plus d'être assez âgée (site Statistique Canada). Effectivement, l'âge médian de la population de Godbout est de 51 ans comparativement à 41 ans pour la province de Québec. Par conséquent, plusieurs maisons sont habitées par une seule personne et les maisons mises en vente sont pour la plupart achetées par des résidents occasionnels (comm. pers., groupe de concertation).

Godbout ne possède aucune industrie majeure. Le village s'est développé principalement grâce à l'exploitation de la forêt, à la pêche au saumon et aux activités du traversier reliant Godbout à Matane sur la rive sud. En 2003, une usine de transformation d'oursins a été établie dans le village même. Cette dernière a maintenant été convertie en une usine d'eau de mer.

##### *Contexte régional*

Le récréotourisme et le fonctionnement du traversier sont actuellement les principales activités économiques du village de Godbout. Il faut aussi souligner la présence du bureau d'accueil touristique du Secteur des Panoramas qui renseigne les touristes sur les attraits et les activités touristiques présents dans les environs du village.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE ET ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE GOUBOUT-**

**FIGURE 19.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

**LÉGENDE**

- Route principale
- Route secondaire
- - - Chemin non carrossable
- Pont
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- - - ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Gazébo
- Colonie d'oiseaux
- Rivière à saumon
- Site de pêche
- Stationnement, aire de repos
- Observation de baleines
- Plage
- Érosion
- Enrochement
- Échouerie phoque commun

Échelle 1: 18 000

300 150 0 300 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96862 #40-42

Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Plusieurs endroits accessibles par la route offrent une vue sur le Saint-Laurent. Mentionnons principalement les quais municipal et provincial, la promenade du littoral et le stationnement et l'aire de repos situés à l'embouchure de la rivière Godbout (photos 19.5 et 19.6 et figure 19.2).

La baie de Godbout ne peut être que partiellement parcourue par la plage, car une zone d'enrochement y a été créée sur une longueur d'environ 1,3 km. L'accessibilité au littoral et à l'embouchure de l'estuaire est rendue possible par de nombreux sentiers non aménagés et par un accès à proximité du vieux quai du traversier.



**Photo 19.5 :** quai municipal de Godbout



**Photo 19.6 :** quai provincial

Sur les abords de la baie, des gazébos ont été installés entre le quai et l'embouchure de la rivière, sous lesquels on note la présence d'une lunette d'approche et de trois panneaux d'interprétation sur la faune marine et sur le village (figure 19.2). Un support à vélos et des bancs ont été mis en place à côté des gazébos (photo 19.7).

Le stationnement et l'aire de repos sont dotés de tables de pique-nique (photo 19.8). À proximité, un terrain vague appartenant à la Société Immobilière Cap-Nord est utilisé illégalement comme site de camping (photo 19.9) malgré qu'un camping officiel soit présent en plein cœur du village (camping de la Traverse). Le service d'hébergement à Godbout est aussi assuré par un motel, quelques gîtes et des chalets.



**Photo 19.7 :** gazébos aux abords de la baie de Godbout



**Photo 19.8 :** stationnement au niveau de l'embouchure de la rivière Godbout



**Photo 19.9 :** *stationnement et camping illégal vous en direction de la mer*



**Photo 19.10 :** *barque facilitant l'accès à l'île Gilmour*

Enfin, la pourvoirie du Lac Cyprés propose des offres touristiques pour la pêche sportive à l'omble de fontaine anadrome tandis que la zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de la rivière Godbout offre des activités de pêche sportive au saumon et de chasse. Une barque attachée à un câble permet d'accéder aux berges de l'île Gilmour (photo 19.10).

### 3.3 Utilisation du territoire

Déjà au 19<sup>ième</sup> siècle, la pêche sportive au saumon était pratiquée dans la rivière Godbout et à son embouchure. Le quai municipal est quant à lui un site de rassemblement pour les pêcheurs d'espèces marines. L'omble de fontaine anadrome (truite de mer) est également pêchée dans l'estuaire de la rivière.

Comme les accès sont multiples, la plage de la baie de Godbout est assez fréquentée même si l'enrochement y limite la ballade. D'autres activités de plein air sont possibles dont la randonnée pédestre, la visite des sites panoramiques, la baignade, le para-moteur et la villégiature (Naturam Environnement, 1992). De plus, le club de plongée sous-marine «Les Loups marins» de Baie-Comeau vient régulièrement dans la baie. Les plongeurs apprécient le site pour son accessibilité, sa proximité, sa tranquillité, la clarté de l'eau et la grande diversité au niveau de la flore et de la faune marines. D'autre part, des voiliers et des plaisanciers viennent se revitaliser et se reposer dans la baie. Les résidents de Godbout sont très près de la nature et les nombreuses activités de plein air en témoignent (comm. pers., groupe de concertation).

### 3.4 Tenures des terres

Les deux rives de l'estuaire et le lit de la rivière Godbout appartiennent à la Société Immobilière Cap-Nord. Ces terrains et le fond de la rivière ont été concédés sous le système seigneurial en 1867. Quant aux parcelles du littoral, elles appartiennent à la municipalité. Enfin, l'estuaire de la rivière est de tenure privée.

### 3.5 Affectation du territoire

#### *Zonage municipal*

Le secteur du camping est sous une affectation « Récro-Touristique » (figure 19.3). La majorité du territoire côtier a reçu de la part de la municipalité de Godbout l'affectation « Multifonctionnel » ou « Communautaire ». Le quai provincial est quant à lui zoné

« Portuaire » alors que les deux rives de l’embouchure de la rivière sont du groupe d’usage « Forestier ».

#### *Statut actuel du site*

En vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, la baie de Godbout et la baie des Molson sont reconnues comme habitats fauniques en tant qu’aires de concentration des oiseaux aquatiques. Le statut d’habitat faunique implique que, sauf exception (autorisation du ministre), il est interdit d’y exercer toute activité susceptible de modifier l’équilibre écologique de l’habitat.

La rivière Godbout a le statut de rivière à saumon, ce qui permet la protection relative de l’amont de la rivière, à partir des environs de la route provinciale 138. Par ailleurs, la réglementation québécoise reconnaît qu’une bande de 60 mètres des berges de la rivière est exclue de toute exploitation forestière et qu’une bande de 100 mètres ne peut faire l’objet d’aucune villégiature.

### **3.6 Gestionnaires du site**

La gestion du saumon de la rivière Godbout est déléguée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec à la ZEC de la rivière Godbout. La ZEC administre aussi une passe à saumon et une barrière de comptage plus en amont sur la rivière.

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

Actuellement, il y a peu d’attrait touristiques développés dans la municipalité de Godbout. Lors de la concertation, plusieurs idées de développement ont été émises, soit de mettre en place une activité familiale avec des cerfs-volants, de mettre en valeur l’histoire du village, de construire un musée rendant hommage à Comeau, de mettre en valeur les cinq belles chutes de la rivière Godbout, de mettre en valeur la forêt centenaire et de mieux aménager le site se rendant à la croix.

En 2005, les responsables de la Corporation de développement du Secteur des Panoramas ont présenté aux intervenants régionaux un plan d’action regroupant différentes idées de projets de mise en valeur du côté de la rivière Godbout (plage, stationnement, aire de repos) et du vieux quai municipal. Les aménagements proposés sont axés principalement sur la mise en valeur du patrimoine des sites. En résumé, il s’agit de mettre en place des gazébos, des tables de pique-nique, des poubelles, des panneaux d’interprétation et des sentiers. Ainsi, les atouts naturels du village, de la rivière, de la baie et des panoramas pourront servir davantage au développement récréotouristique de cette municipalité. Les démarches reflètent bien la volonté des intervenants de Godbout d’améliorer leur cadre touristique.

Enfin, le Comité ZIP, en collaboration avec les intervenants des trois municipalités du Secteur des Panoramas (Franquelin, Godbout et Baie-Trinité), travaille présentement à la réalisation d’un plan d’aide à la gestion intégrée du territoire. Un plan de recommandations et d’orientations de développement sera réalisé et remis aux gestionnaires du territoire afin de les aider à développer leur secteur dans une vision de développement durable.

#### 4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE

La baie et l'estuaire de la rivière Godbout possède une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à la protection et à la mise en valeur du site. Ce dernier présente des éléments biologiques intéressants dont une forte présence de mammifères marins, une grande concentration d'oiseaux (ACOA) et une rivière à saumon.

Le site renferme une certaine faune qui possède un statut de protection au fédéral et au provincial ou seulement au provincial. Les espèces en péril sont le béluga, le rorqual bleu, le rorqual commun, le pygargue à tête blanche et le garrot d'Islande (COSEPAC, 2002). Il est important de noter qu'une étude est actuellement en cours sur le garrot d'Islande, une espèce préoccupante au Canada et susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec. Les travaux portent sur l'utilisation possible d'une aire d'hivernage de cette espèce dans ce secteur.

#### 5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Le secteur de Godbout étant relativement peu visité, exception faite du quai utilisé par le traversier Matane – Godbout, il y a actuellement peu de pression humaine risquant d'affecter l'écosystème. Cependant, le développement touristique peut générer, à moyen terme, une perturbation du rivage et de la végétation suite au piétinement et à l'achalandage.

Notons que les campeurs illégaux perturbent l'environnement en laissant le site dans un piètre état (déchets et excréments humains). Certains campeurs motorisés demandent au camping de la Traverse l'autorisation de se vidanger dans leur fosse septique. Enfin, le camping illégal présente aussi un risque d'incendie puisque aucun aménagement n'est présent pour faire un feu de camp de manière sécuritaire.

Les talus sableux des plages du côté de la mer et de la rivière sont relativement instables et subissent de l'érosion (photo 19.10). Les berges de la rivière sont fortement agressées par les fluctuations de la marée et de l'écoulement de la rivière ainsi que par le passage des VTT. De plus, selon un responsable de la Société Immobilière Cap-Nord, la rive du côté de la baie des Molson subit fortement les assauts de l'estuaire et sa superficie est en constante diminution (comm. pers., Aurélien Morin).



La baie et l'embouchure de la rivière Godbout ne paraissent pas affectées par les activités humaines. En effet, la pêche et la baignade ne semblent pas perturber de façon significative les populations animales.

**Photo 19.10 :** érosion près du centre du village



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE ET ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE GODBOUT-**

**FIGURE 19.3**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

- Route principale
- Route secondaire
- - - Chemin non carrossable
- Pont
- Portuaire
- Communautaire
- Forestier
- Récréo-touristique
- Multifonctionnel
- Privé (zone d'exploitation contrôlée)

Échelle 1: 18 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96862 #40-42



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau suivant présente la synthèse des potentiels et contraintes du site de la baie et de l'estuaire de la rivière Godbout à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur.

**Tableau 19.1 Synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie et de l'estuaire de la rivière Godbout**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiers</b>		
- Fenêtres sur le Saint-Laurent et accès aux sites d'intérêt		X
- Proximité de la route 138		X
- Proximité du traversier Godbout - Matane		X
- Présence abondante de mammifères marins	X	X
- Présence d'habitats fauniques (ACOA) et d'une rivière à saumon	X	X
- Présence d'un bureau touristique géré par la Corporation du Secteur des Panoramas et les municipalités de Godbout, Franquelin et Baie-Trinité		X
- Plusieurs sites de pêche : embouchure de la rivière et vieux quai		X
- Offre touristique de pêche sportive par la ZEC de la rivière Godbout et la pourvoirie du Lac Cyprès	X	X
<b>Contraintes</b>		
- Tenure privée des terres riveraines de l'estuaire (rend difficile et coûteuse toute démarche d'acquisition de terrains à des fins de conservation ou de mise en valeur)	X	X
- Érosion des berges de la rivière ainsi qu'au niveau des plages du côté de l'embouchure et de la mer	X	X
- Zone d'enrochement sur une longueur d'environ 1,3 km diminuant la qualité visuelle du site		X
- Qualité paysagère à améliorer du côté du stationnement et de l'aire de repos situés à l'embouchure de la rivière		X
- Peu d'accès aménagés à la plage	X	X
- Municipalité éloignée des grands centres urbains et touristiques		X
- Pas de promenade aménagée entre le vieux quai et l'embouchure de la rivière		X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

## 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit principalement axé sur la mise en valeur du site et sur la conservation du patrimoine naturel. À cet effet, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

### *Accès et aménagement d'accueil*

- Réaménager les accès donnant sur les plages de façon plus sécuritaire et attrayante.
  - Entre autres, l'accès à la rivière, l'accès au cap et l'accès à la plage pourraient être réaménagés et les accès non-utilisés devraient être végétalisés afin d'y interdire le passage.
  - Améliorer l'indication de ces sentiers.
- Délimiter le stationnement, côté berge et littoral, par une petite barrière afin de concentrer les promeneurs aux accès prévus et limiter l'érosion par le piétinement
- Donner au stationnement situé près de l'embouchure des améliorations paysagères : bacs à fleurs, plantation d'arbres et d'arbustes, etc.
- Optimiser l'aire de stationnement située en bordure de l'embouchure de la rivière Godbout selon un réel besoin.
- Maintenir et assurer l'entretien des infrastructures sur ces sites d'intérêt.
- Créer une promenade le long du littoral qui ferait la jonction du vieux quai à l'embouchure de la rivière Godbout en passant par les gazébos.

### *Érosion des berges et protection*

- Favoriser la protection des berges par des moyens écologiquement acceptables et éviter tout autre enrochement qui aurait pour conséquence d'anéantir partiellement ou totalement les plages à plus ou moins brève échéance.
  - Embellir les enrochements présents avec des plantes indigènes au site.
  - Développer une initiative de production de compost par les citoyens pour aider à la végétalisation des enrochements.
- Tenir compte de l'évolution de l'érosion des berges sur un horizon d'un minimum de 50 à 100 ans pour tous les aménagements fixes. Favoriser des équipements amovibles dans les zones à risques pour assurer leur pérennité.

### *Sensibilisation*

- Mettre en place des panneaux d'information sur les études liées à l'environnement du site, par exemple sur le projet sur l'aire de nidification du garrot d'Islande.
- Sensibiliser le public sur les comportements à adopter à proximité des milieux naturels sensibles : rivière à saumon et ACOA.
- Sensibiliser les résidants sur les impacts du passage des VTT sur l'environnement.

#### *Mise à l'eau*

- Identifier des techniques écologiques (ex : système de pompe à sable) permettant d'enlever l'excédant de sable qui s'y accumule à chaque année.
- Aménager le site de façon sécuritaire puisqu'il a une importance sociale et économique (utilisation par les plongeurs, plaisanciers et crevettiers) et effectuer de la manutention sur les sept tangons permettant aux voiliers de s'amarrer.

#### *Terrain vague utilisé comme site de camping illégal*

- Sensibiliser les touristes sur tout le territoire de la Côte-Nord pour les inciter à utiliser uniquement les sites de camping légaux.
- Aménager le terrain vague en terrain de camping exclusif aux motorisés.
  - Établir un partenariat avec le camping de la Traverse pour que les campeurs puissent se vidanger et se procurer de l'eau potable.
- Émettre des amendes aux campeurs qui laissent leurs déchets sur place.

#### *Plongée sous-marine*

- Établir une entente avec le club de plongée Les Loups Marins qui utilise le site.

## **7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site**

#### *Préfaisabilité*

Compte tenu des potentiels et des contraintes identifiés pour ce site, il en ressort que la mise en valeur des habitats du secteur d'étude est tout à fait réalisable. L'addition d'infrastructures récréo-touristiques et d'aménagements paysagers permettrait d'améliorer le positionnement régional de la municipalité de Godbout, et ce, tout en s'assurant de maintenir et même d'améliorer la qualité de l'environnement. En effet, différents aménagements bien définis pourraient venir atténuer certains impacts environnementaux causés par le piétinement.

#### *Prise en charge*

La Corporation du Secteur des Panoramas et la municipalité de Godbout sont bien positionnés pour réaliser un développement cohérent du secteur. Une concertation des acteurs du milieu est souhaitable pour développer un projet commun et voué à la réussite. La planification et la mise en oeuvre des projets de mise en valeur pourraient être réalisées par la Corporation du Secteur des panoramas en collaboration avec la municipalité et au besoin le Comité ZIP. Concernant l'estuaire de la rivière Godbout, la ZEC, ayant les droits de gestion, devrait faire partie de toutes les discussions de développement ainsi que la Société Immobilière Cap-Nord.

## 8.0 RÉFÉRENCES

ALLARD, C., N. LALONDE, M-E. CHARBONNEAU, F. BOUDREAU, G. LAMOUREUX, L. DURAND, Y. BOUDREAULT, R. LAROSE, F. MORISSETTE, L. VENNE. 1985. *Plantes sauvages du bord de mer*. Guide d'identification Fleurbec. Québec. 286p.

BIOREX. 1996. *Création d'une base de données géoréférencées sur les ressources halieutiques et leurs habitats : Fjord du Saguenay et estuaire maritime du Saint-Laurent*. Présenté à Pêches et Océans Canada. Rapport méthodologique version préliminaire. (annexe 2 : fiches descriptives des ressources par municipalité).

COMITÉ ZIP. 2003. *Caractérisation écologique des sites, accès et fenêtres donnant sur le fleuve pour la municipalité de Godbout*. 34p.

COSEPAC. 2002. *Espèces canadiennes en péril*. Comité sur la situation des espèces en péril du Canada. 39p.

NATURAM ENVIRONNEMENT. 1992. *Plan de mise en valeur rivière Godbout*. 105p.

NORMAND, I. 1999. *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord*. Société de la faune et des parcs du Québec, Direction de l'aménagement de la faune de la Côte-Nord. 59p.

PRICE, J.S. 1996. *Hydrology and microclimate of a partly restored cutover bog*, Québec. Hydrological Processes, 10 : 263-1272.

### Sites Internet

Saumon Québec : [www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

SIGHAP : [www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Statistique Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 505 020 UTM (Nord) : 5 402 477  
Longitude : 069° 39' 36'' W Latitude : 48° 09' 22'' N

La baie et la rivière de la Trinité sont situées dans la municipalité de Baie-Trinité, à 95 km à l'est de Baie-Comeau, dans la MRC de Manicouagan. Le site à l'étude est délimité par un barrage situé près de la route 138 en amont de la rivière Trinité (figure 20.1). Quant à la baie de la Trinité, elle est circonscrite par la pointe à Poulin à l'ouest et les cayes à Joncas à l'est.

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

La rivière de la Trinité draine une superficie de 562 km<sup>2</sup> et se déverse dans la baie qui porte le même nom. Une écluse, localisée à environ 500 mètres en amont du point de rencontre de la rivière avec le golfe du Saint-Laurent, limite relativement l'estuaire de la rivière. Les eaux salées n'entrent pas profondément dans le cours d'eau puisque la pente est assez prononcée sur la portion de la rivière en aval du barrage. D'ailleurs, l'influence de la marée ne s'observe déjà plus au niveau du pont de la route régionale. Les rives et le lit de la rivière sont parsemés de galets et de roches de grande dimension.

À marée basse, une batture s'étend d'une extrémité à l'autre de la baie. La nature du substrat varie de façon importante. À l'est de la baie, on retrouve principalement du gravier sableux et la roche-mère émerge à différents endroits. Un affleurement rocheux a permis la création d'une petite marelle alimentée en eau salée seulement lors des grandes marées (photo 20.1). Cependant, le substrat est de type vase sableuse dans certains secteurs. Les cayes à Joncas, situées à l'est du quai fédéral, sont accessibles à marée basse et totalement exemptes de végétation arbustive et arborescente (figure 20.1). À l'embouchure de la rivière de la Trinité et à l'ouest de celle-ci, des blocs glaciels sont dispersés sur environ 400 mètres de la batture créant ainsi une diversité d'habitats intéressants (figure 20.1). Par la suite, une plage sablonneuse s'étend jusqu'à la pointe à Poulin. Enfin, pratiquement toute la portion de la baie située au-dessus des hautes-eaux est composée de sable.



**Photo 20.1 :** marelle à l'est de la baie

### 2.2 Composantes biologiques

#### *Faune avienne*

Lors des inventaires aériens effectués en 1991, 1992 et 1999 pour la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA), 17 espèces d'oiseaux ont été

recensées. De ce nombre, certaines étaient retrouvées en concentration importante, soit plus de 100 individus dénombrés à l'occasion d'au moins un des inventaires. Il s'agit, en ordre d'importance, de la macreuse à front blanc, de l'eider à duvet, du goéland argenté, du harle huppé et du harelde kakawi. Parmi les autres espèces recensées, notons le goéland marin, le canard noir, la macreuse noire, la bernache cravant, le garrot à œil d'or, le cormoran à aigrettes, la sarcelle d'hiver, le bécasseau sp., la sterne sp., le grand héron et le grand harle. Également, le groupe de concertation a mentionné que plusieurs autres espèces d'oiseaux peuvent être observées, soit la macreuse brune, le foulque d'Amérique, le courlis corlieu, des pluviers, des bécasseaux, des chevaliers, la mouette de Bonaparte, le canard pilet, le bihoreau gris, le pygargue à tête blanche, le garrot à œil d'or, le balbuzard pêcheur, le canard colvert, la sterne pierregarin et, à l'occasion, des fous de Bassan et le harfang des neiges. La baie est aussi caractérisée par une importante concentration d'oiseaux coloniaux. L'eider à duvet utilise le secteur lors de la période de nidification et d'élevage des petits (Boisseau 1998; Gauthier et Aubry 1995). Les jeunes eiders se nourrissent de littorines, qui se retrouvent en abondance dans la baie. Aucune colonie d'importance n'a cependant été répertoriée dans la municipalité de Baie-Trinité (Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'eider à duvet, 2004).

#### *Faune benthique et habitat*

Les travaux sur le terrain de l'été 2005 n'ont pas permis de remarquer une concentration significative de bivalves à valeur commerciale (mye et moule). Toutefois, des littorines, des clovisses, des pourpres de l'Atlantique, des couteaux de l'Atlantique, des lunaties de l'Atlantique et des oursins plats et verts ont été retrouvés à plusieurs endroits dans la baie. Quant aux autres espèces d'invertébrés, les principales rencontrées étaient des gammars, des balanes, des polychètes et des acmées à écaille de tortue. Selon la littérature existante, des concentrations de buccins communs se retrouveraient au large de la baie sous la ligne des basses eaux (Sighap, 2005).

#### *Faune ichthyenne*

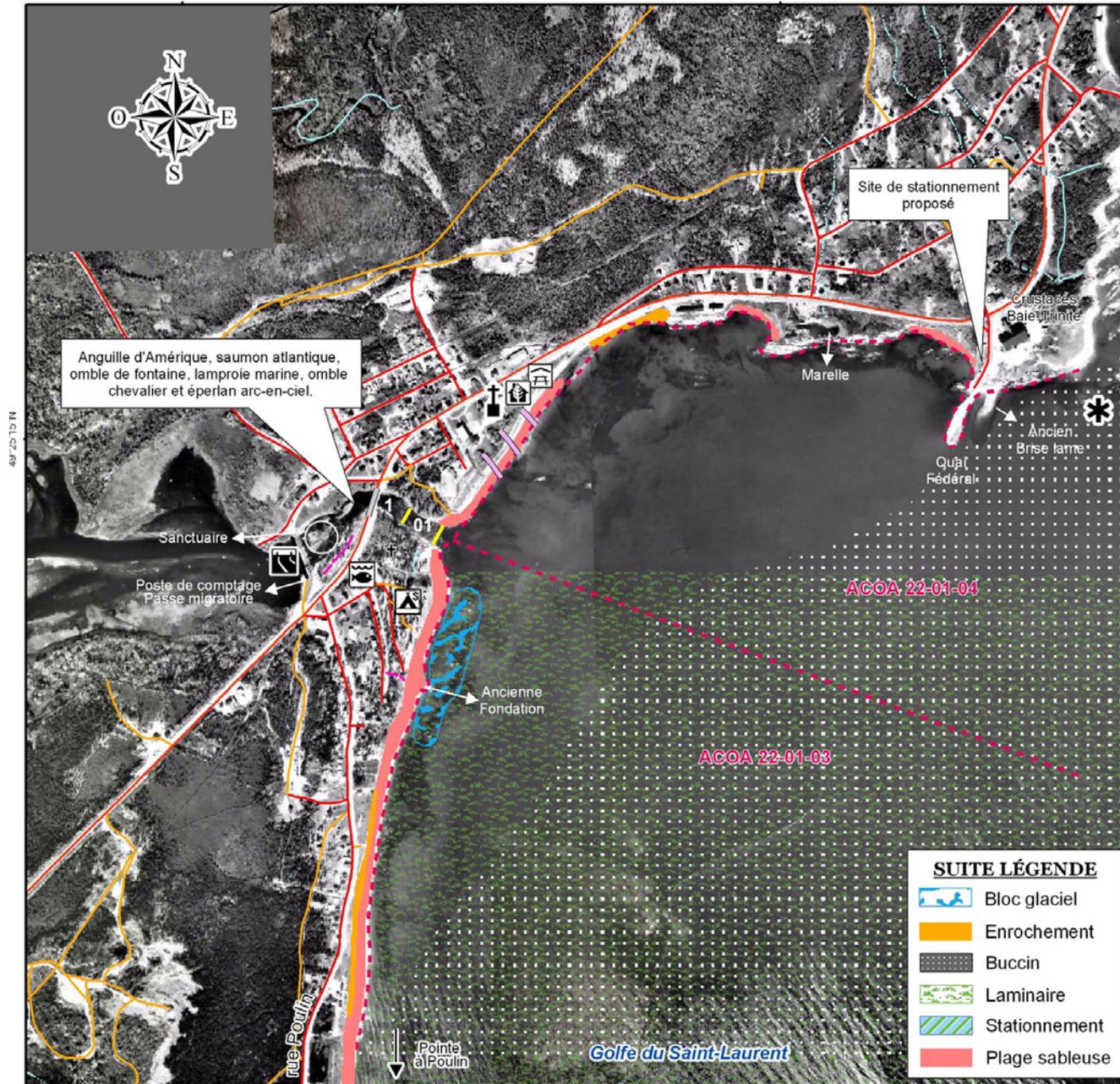
La rivière de la Trinité supporte une petite population d'omble chevalier anadrome. À ce jour, elle représente la population la plus méridionale connue pour cette espèce (Caron, 2000). L'estuaire de la rivière est aussi fréquenté par l'omble de fontaine anadrome. La rivière de la Trinité est l'une des rivières à saumon témoins opérées par Faune Québec. Le barrage est muni d'une passe migratoire, d'un système de comptage et d'une caméra subaquatique. Ces installations ont permis de suivre l'évolution des montaisons du saumon depuis 1985 (tableau 20.1). Les données révèlent que le nombre de reproducteurs est en déclin depuis les 20 dernières années.

D'autres espèces, comme l'anguille d'Amérique, sont aussi observées dans cette passe migratoire. L'épinoche à quatre épines, l'épinoche à cinq épines, l'épinoche à neuf épines, le gaspareau, le meunier noir, l'éperlan arc-en-ciel et la lamproie marine sont des espèces qui fréquentent le bassin de drainage de la rivière de la Trinité (site Saumon Québec).

Quant à la baie, la richesse et la diversité de l'ichtyofaune demeurent plutôt méconnues. Néanmoins, selon les espèces capturées par les pêcheurs sportifs, l'omble de fontaine anadrome, le hareng atlantique, le lançon, le flétan, le maquereau, les plies lisse et rouge, la morue de roche, l'éperlan arc-en-ciel et le chaboisseau à épines courtes fréquenteraient le secteur (comm. pers., groupe de concertation). Aussi une frayère à capelan serait présente sporadiquement d'une année à l'autre.

67°18'44"W

67°17'24"W



## CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE ET RIVIÈRE DE LA TRINITÉ-

**FIGURE 20.1**  
Vue générale et  
composantes de l'habitat  
- Utilisation du milieu -

### LÉGENDE

- Route principale
- Route secondaire
- Chemin non carrossable
- Pont
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- ACOA Aire de concentration des oiseaux aquatiques
- Sentier
- Accès à la plage
- Église
- Centre national des naufrage du Saint-Laurent
- Barrage
- Mise à l'eau
- Halte routière
- Pisciculture
- Camping
- 1 et 01 Secteurs de pêche
- \* Cayes à Joncas

Échelle 1: 14 000

250 125 0 250 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96865 #71-72



Septembre 2006

67°18'44"W

67°17'24"W

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle de 1/20 000	1997-2004
Source des données utilisées Ministère des Ressources naturelles et de la Faune © Gouvernement du Québec	
Système d'information géographique sur l'habitat du poisson (SIGHAP), Ministère des Pêches et des Océans du Canada <a href="http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm">http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm</a>	2005

**Tableau 20.1 Évolution des montaisons de saumon atlantique (*Salmo salar*) et de l'exploitation sportive dans la rivière de la Trinité depuis 1985**

Année	Exploitation sportive					Reproducteur		
	Captures			Effort	Succès	Montaison		
	Mad.*	Red.**	Total	jrs-pêche	gardé	Mad.	Red.	Total
1985	164	257	421	2331	0.18	1077	623	1700
1986	514	226	740	2246	0.33	1587	629	2216
1987	523	131	654	1771	0.37	1317	563	1880
2000	38	15	53	1234	0.04	251	250	501
2001	23	37	60	901	0.07	100	187	287
2002	71	0	71	726	0.10	401	111	512
2003	66	20	86	834	0.10	384	219	603
2004	54	0	54	862	0.06	334	230	564

\*Mad. : madeleineaux (moins de 65cm) \*\* Red.:rédubermarins (plus de 65 cm)

#### *Mammifères marins*

Quelques mammifères marins bonifient la richesse de cet écosystème. Des petits rorquals et des marsouins communs viennent à proximité du quai fédéral, tandis que des rorquals communs et à bosse peuvent être aperçus au large. De plus, des phoque gris et des phoques du Groenland sont des visiteurs réguliers.

#### *Végétation marine*

La zone intertidale est caractérisée par une forte abondance de fucus vésiculeux et denté, et cela, tout particulièrement à l'est de la baie (entre le quai fédéral et la halte routière). D'autres espèces d'algues sont présentes sur la batture, soit l'ascophylle noueuse, la laitue de mer, les laminaires, les coralinacées et l'algue brune.

#### *Végétation terrestre*

Les talus sableux sont colonisés par l'élyme des sables et la gesse maritime qui les protègent contre l'érosion. Des rosiers sauvages se trouvent sur les rives de même que plusieurs autres espèces de petits fruits dont les framboisiers, les fraisières, les groseillers et l'airelle vigne-d'Ida.

### **2.3 Composantes paysagères**

La végétation aux abords de la baie est pratiquement inexistante et elle se limite à la strate arbustive. La route 138 et la rue Poulin, qui ceinturent respectivement la portion est et ouest de la baie, offrent donc une vue quasi ininterrompue sur la baie et le golfe du Saint-Laurent. Différents sites localisés le long de ces routes permettent d'apprécier les qualités visuelles de la baie. D'autre part, les rives sableuses permettent d'y circuler aisément et d'y observer la faune et les paysages (photo 20.2).



Le caractère naturel du site est réduit par quelques infrastructures humaines (quai fédéral, enrochement, anciennes structures). Toutefois, considérant que le site est localisé en plein cœur du village de Baie-Trinité, les paysages donnant sur le fleuve ont été conservés relativement intacts.

**Photo 20.2 :** rive de la baie de la Trinité

### 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

#### 3.1 Situation géographique et contexte régional

##### *Situation géographique*

Le territoire de la municipalité de Baie-Trinité représente une superficie de 536 330 km<sup>2</sup>. Il comprend les villages de Baie-Trinité et des îlets Caribous et se continue jusqu'au village de Pointe-aux-Anglais. Lors du dernier recensement en 2006, la municipalité comptait 526 résidents (site Statistique Canada). L'un des principaux employeurs est la scierie Almasa. La baie de la Trinité ceinture le plus important village de la municipalité, où sont localisés la plupart des services.

##### *Contexte régional*

Les activités touristiques sont relativement peu développées puisque la municipalité se retrouve quelque peu isolée des principaux pôles touristiques de la région. Toutefois, le Centre national des naufrages du Saint-Laurent, qui a ouvert ses portes en 2004, pourrait constituer une attraction touristique majeure pour cette localité (photo 20.3 et figure 20.1).

**Photo 20.3 :** stationnement du Centre national des naufrages



Deux zones d'exploitation contrôlée (ZEC) sont présentes sur le territoire, soit la ZEC de la Trinité, qui est gestionnaire de la rivière à saumon et du camping, et la ZEC Trinité, qui gère un territoire de chasse et de pêche de 324 km<sup>2</sup>. Ces dernières constituent l'un des principaux attraits touristiques de Baie-Trinité. Il est aussi à souligner que le Phare de Pointe-des-Monts et la Maison du Gardien, localisés à environ 10 km à l'ouest du village, proposent aux touristes diverses activités écotouristiques et historiques.

Finalement, l'Anse-au-Bouleau a été citée par l'UNESCO comme étant un site de naufrage exemplaire dans la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique et il est reconnu comme le plus ancien site de naufrage au Québec. Par ailleurs, 84 sites de naufrage sont connus dans la municipalité à partir du Phare de Pointe-des-Monts jusqu'aux îlets Caribous.

### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant

Trois sites offrant une vue sur le Saint-Laurent sont accessibles par la route 138, soit le quai fédéral (photo 20.4), le stationnement de l'église qui inclut une halte roulière (photo 20.5) et le Centre national des naufrages du Saint-Laurent qui possède aussi une aire de stationnement (figure 20.1). Il est à souligner que des panneaux restreignant la circulation en VTT sont aménagés à ces endroits (photo 20.6).



**Photo 20.4 :** *quai fédéral*



**Photo 20.5 :** *aire de repos près de l'église*



**Photo 20.6 :** *accès à la baie*

Cependant, exception faite de la halte routière et des accès localisés dans le stationnement de l'église, aucun aménagement public ne permet d'accéder à la baie. Il est possible de parcourir l'ensemble de la baie à pied puisque la rive est caractérisée par une plage pratiquement continue. Il est important de préciser que la plupart des riverains ont leur propre accès plus ou moins aménagé menant à la plage. Ainsi, plusieurs sentiers privés débouchent sur la baie.

Un site de camping géré par la Société d'aménagement et d'exploitation des ressources récréatives et touristiques de Baie-Trinité est localisé à l'ouest de l'embouchure de la rivière de la Trinité (figure 20.1). Le site offre différents services aux touristes, notamment la location de chalets et la location de sites de camping aménagés pour les tentes, les roulotte et les motorisés. Les clients du camping ont accès à la plage de la baie pour y faire des feux de camp ou des promenades.

Aux abords de la rivière de la Trinité, une aire de stationnement pour une trentaine de véhicules permet aux visiteurs de faire un arrêt pour visiter la passe migratoire, le poste de comptage et le barrage (photo 20.7 et figure 20.1). Un sentier plus ou moins aménagé avec des tables de pique-nique mène aux fosses à saumon localisées sur la rive est.

**Photo 20.7 :** *passe migratoire*



Concernant les infrastructures d'accueil offrant des activités intérieures pour la clientèle touristique, le Centre national des naufrages du Saint-Laurent offre diverses activités d'interprétation axées sur l'histoire de la navigation sur le Saint-Laurent et sur les vestiges laissés lors des naufrages.

### 3.3 Utilisation du territoire

Les rives de la baie de la Trinité sont fréquentées par les riverains puisqu'elles sont faciles d'accès et dépourvues d'obstacle à la circulation. Les battures ne sont pas utilisées pour la cueillette, car les mollusques y sont impropres à la consommation due à la contamination bactériologique des eaux coquillères. Cependant, des riverains récoltent des polychètes afin de les vendre aux pêcheurs. La principale activité est la pêche sportive à la truite de mer. Historiquement, le hareng, les plies et l'omble de fontaine anadrome figuraient parmi les prises habituelles. Actuellement, l'omble de fontaine anadrome est la principale espèce capturée. Trois sites sont fréquentés par les pêcheurs,



soit la rive ouest du quai fédéral, le rocher de la Pointe à Poulin et l'embouchure de la rivière de la Trinité. La portion de la rivière en aval du barrage est divisée en deux sections et la pêche est contingentée dans l'un des secteurs (tableau 20.2). Cependant, la pêche est interdite dans le sanctuaire qui est situé en amont au niveau du barrage. (photo 20.8).

**Photo 20.8** : aval du sanctuaire de la rivière de la Trinité

**Tableau 20.2** Secteurs de pêche inclus dans la Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) de la Trinité

Secteurs	Limite amont	Limite aval	Pêche à gué contingentée
Secteur 1	sanctuaire	zone d'influence des marées	oui : à 6 fosses
Secteur 01	zone d'influence des marées	Saint-Laurent	non

Au printemps, le quai fédéral est particulièrement achalandé en raison de nombreux débarquements de crabes des neiges qui sont redirigés vers l'usine de transformation des produits de la mer, Crustacés Baie-Trinité, située à quelques mètres de là (figure 20.1).

### 3.4 Tenure des terres

La quasi majorité des terres ceinturant la baie et la rivière de la Trinité sont de nature privée. Puisque le nombre de propriétaires se partageant ces terres est élevé, ils n'ont pas été répertoriés dans le cadre de la caractérisation de cet habitat. Toutefois, il est

important de souligner que Pêches et Océans Canada est propriétaire du quai fédéral, que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs est propriétaire du barrage de la rivière Trinité, que l'ancien brise-lame est la propriété des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) et que le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec est propriétaire de la halte routière.

### 3.5 Affectation du territoire

#### *Zonage municipal*

L'ensemble des zones sous la ligne des hautes eaux de la baie de la Trinité a reçu une affectation de récréation de la part de la municipalité de Baie-Trinité (58-REC). De plus, trois zones côtières sont sous une affectation de récréation. Il s'agit de la plage à l'ouest du quai fédéral (33-REC), du secteur entourant la halte routière (34-REC) et de la portion occupée par les aménagements relatifs à la ZEC de la Trinité (42-REC) (figure 20.2). Selon le règlement de zonage de la municipalité, les usages permis dans ces zones incluent les trois classes d'usages du groupe récréation qui sont décrites au tableau 20.3.

Ailleurs, le territoire est principalement zoné « commercial et service » ou « habitation ». Seules les rives dans le secteur du quai fédéral sont sous une affectation industrielle (26-I). Finalement, le zonage des berges à l'est de la rivière de la Trinité est « public et institutionnel » (39-P) (figure 20.2).

**Tableau 20.3 Description des trois classes d'usages incluses dans le groupe récréation (REC)**

Classe	Définition
Parc et espaces verts (Ra)	Les usages autorisés dans cette classe sont les parcs et les espaces verts municipaux.
Extensifs (Rb)	<p>Cette classe regroupe les usages s'inscrivant dans la poursuite des objectifs de protection et de mise en valeur de certains milieux naturels de la municipalité et, par conséquent, requérant une utilisation extensive du sol. Les usages autorisés dans cette classe peuvent être d'une manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ belvédère et sites d'observation;</li> <li>➤ centre d'interprétation de la nature;</li> <li>➤ centre de ski de fond et alpin;</li> <li>➤ camps de vacances;</li> <li>➤ clubs de golf;</li> <li>➤ marinas, location de bateaux et de service d'excursion.</li> </ul>
Conservation (Rc)	<p>Cette classe regroupe les usages ayant pour objectif la protection, l'observation et l'interprétation de la nature. Les usages autorisés dans cette classe peuvent être d'une manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ réserve écologique;</li> <li>➤ parc de conservation;</li> <li>➤ réserve faunique.</li> </ul>

*(Tiré du règlement d'urbanisme de la municipalité de Baie-Trinité)*

Le plan de zonage de la municipalité de Baie-Trinité identifie aussi les secteurs où les talus sont sujets à l'érosion. Selon cette évaluation, la majorité des berges de la baie serait susceptible de s'éroder.

#### *Statut actuel du site*

La rivière de la Trinité possède le statut de rivière à saumon en vertu du *Règlement de pêche du Québec* (1990). La réglementation québécoise reconnaît que les premiers 60 mètres des berges d'une telle rivière sont exclus de toute exploitation forestière (*Loi sur les forêts* : L.R.Q., c.F-4.1, art. 28.2) et que les premiers 100 mètres ne peuvent faire l'objet d'aucune villégiature.

D'autre part, les battures de la baie sont reconnues en tant qu'aire de concentration des oiseaux aquatiques (ACOA 22-01-03 et 22-01-04) en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Le statut d'habitat faunique implique que, sauf exception par autorisation du ministère, il est interdit d'y exercer toute activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à ces habitats.

### **3.6 Gestionnaires du site**

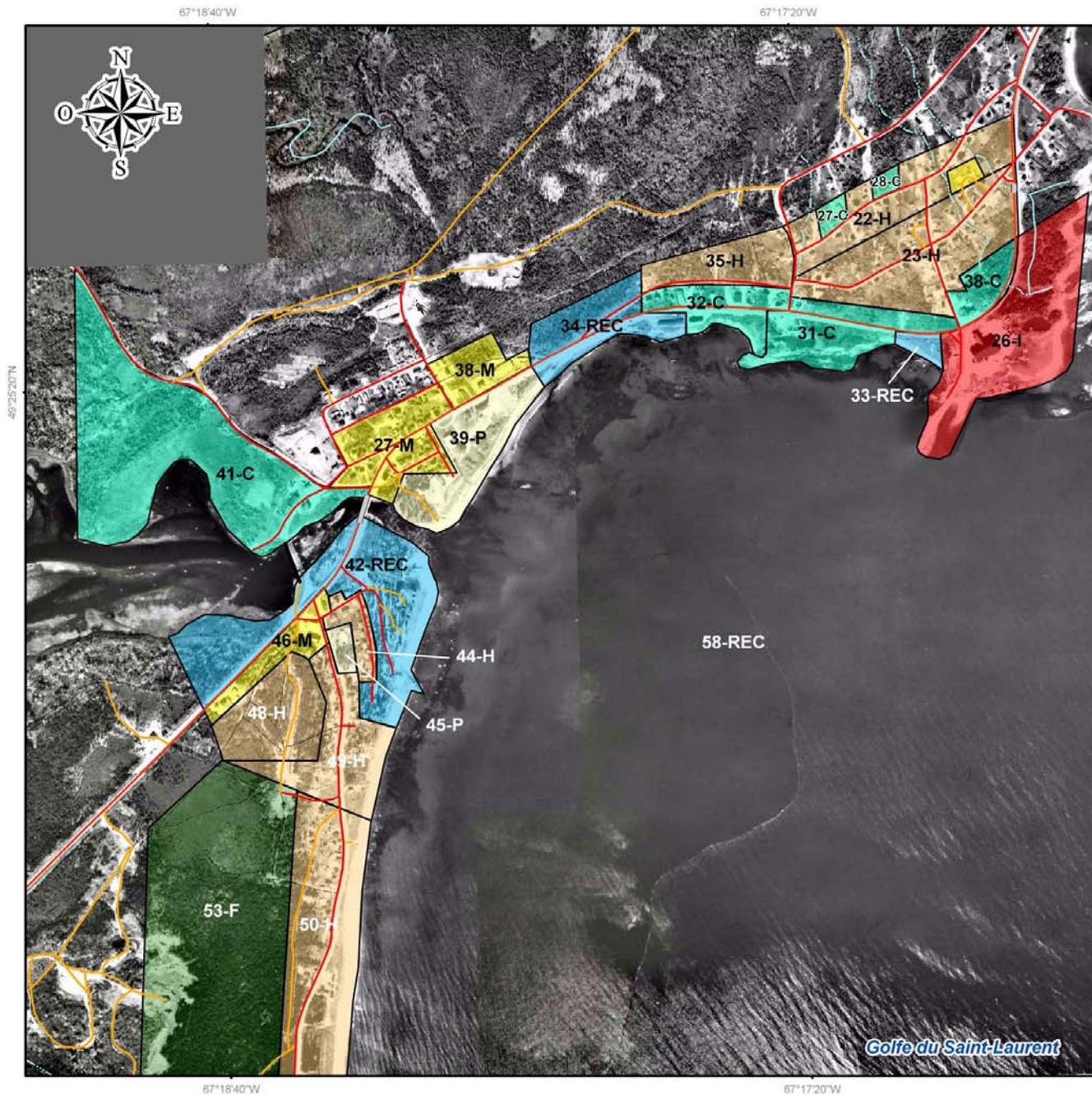
La gestion de la rivière de la Trinité est assurée par la Société d'aménagement et d'exploitation des ressources récréatives et touristiques de Baie-Trinité. En plus de gérer les activités de pêche dans la ZEC de la Trinité, cet organisme administre le camping localisé à l'ouest de l'embouchure de la rivière de la Trinité ainsi que les installations de la passe migratoire. Cependant, le barrage est géré depuis trois ans par l'administration portuaire du port de Baie-Trinité. Les aménagements du quai fédéral sont quant à eux entretenus par Pêches et Océans Canada, tandis que la halte routière est gérée par le ministère des Transports.

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

En 2005, les responsables de la Corporation de développement du Secteur des Panoramas ont présenté aux intervenants régionaux un plan d'action regroupant différentes idées de projets de mise en valeur. Les aménagements proposés sont axés principalement sur la mise en valeur du patrimoine des sites. En résumé, il s'agit de mettre en place des gazébos, des tables de pique-nique, des poubelles, des panneaux d'interprétation et des sentiers.

Le Comité ZIP, en collaboration avec les intervenants des trois municipalités du Secteur des Panoramas (Franquelin, Godbout et Baie-Trinité), travaille présentement à la réalisation d'un plan d'aide à la gestion intégrée du territoire. Un plan de recommandations et d'orientations de développement sera réalisé et remis aux gestionnaires afin de les aider à développer leur secteur dans une vision de développement durable.

La municipalité de Baie-Trinité entend mettre l'accent sur le développement du Centre national des naufrages du Saint-Laurent. D'ailleurs, ce dernier est en voie de poursuivre son développement avec la phase deux du projet qui comprendrait un musée d'artefacts, un centre d'archivage, la transformation de l'église du village en une cathédrale des tempêtes. D'autres projets sont également en discussion. Quant au sentier pédestre des naufrages, il devrait acquérir éventuellement des panneaux d'interprétation sur les étoiles et sur les naufrages.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX -BAIE ET RIVIÈRE DE LA TRINITÉ-**

**FIGURE 20.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et zonage -**

**LÉGENDE**

- Route principale
- Route secondaire
- Chemin non carrossable
- Pont
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Limite zonage
- Forestier
- Commercial
- Multifonctionnel
- Public
- Habitation
- Industriel
- Récréatif

Échelle 1: 14 000

250 125 0 250 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref. : Photos : Q96865 #71-72



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

#### 4.0 VALEUR ECOLOGIQUE DU SITE

La baie et la rivière de la Trinité possèdent une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à la protection et à la mise en valeur du site. La forte densité de végétation aquatique et la présence d'oiseaux coloniaux, dont l'eider à duvet, constituent les principales composantes biologiques d'intérêt. De plus, la présence de la rivière à saumon rehausse la valeur écologique du milieu.

#### 5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION

Seulement 38 résidences situées au centre du village sont raccordées à un réseau municipal de collecte des eaux usées. Ce réseau est connecté à un système de fosse septique avec champs d'épuration qui déborde parfois lors de grande crue d'eau. La plupart des résidences de la municipalité (348) sont plutôt munies d'installations septiques autonomes qui doivent obligatoirement être vidangées à tous les deux ans. La municipalité estime que 75% de ces résidences sont munies d'installations septiques conformes aux normes. Par ailleurs, la municipalité a mis en place un programme pour la vidange des fosses septiques et la moitié des résidents y ont adhéré (Comité ZIP, 2004).



Un émissaire se déverse dans la baie à l'est de l'embouchure de la rivière de la Trinité au niveau d'un centre d'hébergement pour personnes âgées (photo 20.9). Les eaux rejetées proviendraient de l'écoulement d'eau de pluie ferreuse, d'où la couleur orangée.

**Photo 20.9 :** *émissaire*

Le secteur coquillier Baie-Trinité (N-10.1.1) est fermé en permanence pour cause de contamination microbiologique. Les sources de pollution identifiées sont les résidences munies d'une fosse septique avec champs d'épuration et les eaux du bassin de drainage de la rivière de la Trinité.

La baie est particulièrement achalandée puisqu'elle se situe à proximité du village de Baie-Trinité et de l'estuaire de la rivière. Les VTT circulent sur les plages de la baie même si des panneaux interdisant ce type de véhicules sont installés aux différents sites d'accès à la plage. Les portions de la baie où la végétation aquatique est particulièrement riche ne sont pas perturbées puisqu'elles sont impraticables en VTT en raison de la présence de blocs glaciels et de roches de forte dimension.

Selon le plan d'urbanisme de la municipalité, l'ensemble des talus ceinturant la baie est sujet à l'érosion. Des enrochements ont été aménagés sur les rives qui étaient instables (figure 20.1). Des signes d'érosion sont observables aux extrémités de ces structures et sur un secteur d'environ 20 mètres à l'ouest de la baie, près du camping. Cependant, de façon générale, il n'y a pas d'indication que les berges de la baie soient érodées.

Près des enrochements se trouve l'ancienne fondation en béton d'une petite centrale électrique. L'aspect visuel de la structure ne cadre pas avec le paysage environnant et l'armature en acier représente un risque de blessure (photo 20.10). Toutefois, les murets

de béton toujours présents protègent la rive contre l'érosion, comme en font foi les signes d'érosion observés immédiatement à l'est de la structure. Une seconde structure de béton, un ancien brise-lame, se trouve adjacente au quai fédéral (photo 20.11 et figure 20.1). Ces installations désuètes représentent une perte d'habitat pour le poisson.



**Photo 20.10** : fondation d'une ancienne centrale électrique



**Photo 20.11** : ancien brise-lame

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 20.4 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de la baie et de la rivière de la Trinité à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 20.4 Synthèse des potentiels et contraintes de la baie et de la rivière de la Trinité**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels</b>		
<u>Site en général</u>		
- Site localisé au pourtour du village et près de la route 138		X
- Présence d'activités touristiques à proximité (Phare de Pointe-des-Monts, rivière à saumon, Centre national des naufrages du Saint-Laurent)		X
- Présence d'organismes locaux œuvrant à la protection et la mise en valeur des sites	X	X
<u>Baie de la Trinité</u>		
- Plusieurs sites permettant l'observation du milieu marin		X
- Batture fréquentée par des oiseaux coloniaux	X	X
- Végétation aquatique dense et visible depuis la surface	X	
- Trois sites de pêche à la truite de mer		X
- Rivage de sable facilement accessible		X
- Zone intertidale parsemée de roches rendant la circulation en VTT difficile	X	
- Secteur fortement fréquenté par les riverains		X
- Valeur écologique de la batture reconnue par le gouvernement provincial (ACOA)	X	
- Débarquements de crustacés au quai fédéral		X

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentiels (suite)</b>		
- Présence de mammifères marins	X	X
- Valeur patrimoniale subaquatique (site de naufrage)		X
<u>Rivière de la Trinité</u>		
- Stationnement aménagé près de la passe migratoire		X
- Statut de rivière à saumon (rivière de la Trinité)	X	X
- Site de pêche		X
<b>Contraintes</b>		
<u>Site en général</u>		
- Site à proximité d'un secteur résidentiel	X	X
- Municipalité isolée des grands centres urbains et touristiques		X
<u>Baie de la Trinité</u>		
- Tenure privée d'une grande partie des terres en bordure de la baie	X	X
- Pollution par les eaux usées insuffisamment traitées	X	X
- Présence de deux enrochements qui nuisent à la qualité visuelle du site	X	X
- Infrastructure d'accueil limitée au niveau des accès publics au site		X
- Accès à la plage possible en VTT		
<u>Rivière de la Trinité</u>		
- Qualité visuelle de la rive est en amont du pont réduite en raison de l'absence d'une bande de végétation	X	X
- Indication déficiente pour accéder au site de la passe migratoire		X
- Aspect esthétique du barrage plutôt médiocre		X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des potentiels et des contraintes relevés pour ce site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé à la fois sur la mise en valeur du site et sur la conservation du patrimoine naturel.

À cet effet, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- Encourager la réalisation d'un projet de compensation sur l'habitat du poisson visant le démantèlement de l'ancien brise-lame localisé à l'est du quai fédéral.
- Revégétaliser, à moyen et long terme, les enrochements en priorisant celui localisé à l'est de la baie, par exemple avec des vignes sauvages et des arbustes résistants aux embruns salés comme le hart rouge (*Cornus stolonifera*). Cependant, ces enrochements sont privés ou appartiennent au ministère des Transports. Le consentement des propriétaires serait donc nécessaire avant toute opération d'embellissement.
- Améliorer le traitement des eaux usées.
- Enlever les tiges de métal de l'ancienne centrale électrique car ils sont non sécuritaires. Évaluer la possibilité d'effectuer un aménagement pour camoufler la structure tout en vérifiant les normes environnementales à respecter.
- Mettre en valeur les blocs glaciels et les marelles qui représentent un habitat particulier.
- Vérifier les raisons de la fermeture du banc de myes entre Pointe-des-Monts et la Pointe à Poulin et vérifier s'il est possible d'évaluer séparément cette section du banc coquillier.
- Évaluer la possibilité d'aménager un site de repos pour les utilisateurs de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent au niveau de la plage située à l'est de la baie (photo 20.12). Cet endroit présente une petite baie et un sentier aménagé et des services se trouvent à proximité, dont une épicerie.



**Photo 20.12 :** site de repos potentiel pour les utilisateurs du sentier maritime

#### *Le Centre national des naufrages du Saint-Laurent*

- Améliorer les indications pour se rendre à celui-ci.
- Aménager un site où il serait possible d'observer une épave.
- Indiquer l'accès public à la plage au niveau de la halte routière en ajoutant une pancarte.

#### *Le quai fédéral*

- Installer des infrastructures d'accueil adéquates, un gazébo, une poubelle, des panneaux d'interprétation et de sensibilisation. Différents thèmes pourraient être abordés, dont l'histoire des sites, la pêche à la truite de mer, le rôle de la végétation dans la stabilisation des berges et les impacts négatifs du piétinement.
- Réaménager la mise à l'eau du quai fédéral.
- Développer un sentier se rendant jusqu'au quai.

#### *Rive ouest de la rivière de la Trinité*

- Réaménager le sentier, car actuellement il est plutôt dangereux, et le prolonger jusqu'à l'embouchure de la rivière.
- Remplacer l'équipement puisque celui présent est désuet (table, gazébo....).
- Installer des panneaux d'interprétation ou encore une bâtisse d'interprétation sur le cycle de vie du saumon et sur la pêche sportive.
- Aménager des sites de camping sauvage à proximité des sentiers.
- Utiliser comme modèle l'aménagement de la rivière à saumon de Port-Cartier.
- Mettre en valeur la rivière à saumon à partir de la route 138 pour que les touristes puissent observer les pêcheurs.

#### *Pointe à Poulin à Pointe-des-Monts*

- Améliorer les aménagements du sentier pédestre reliant la Pointe à Poulin à Pointe-des-Monts avec un support à vélo, un gazébo et des panneaux d'interprétation.
- Aménager un site pour l'interprétation et l'expérimentation de la pêche à la mye commune.

#### *Véhicules tout-terrain (VTT)*

- Sensibiliser les citoyens sur les impacts économiques (tourisme) et environnementaux (érosion) de l'utilisation des VTT.
- Mettre à jour les panneaux interdisant les VTT sur la plage puisqu'ils laissent place à l'interprétation.
- Évaluer la possibilité de faire un club Quad reliant Baie-Comeau à Sept-îles pour diminuer le nombre de VTT sur les plages.

## **7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site**

### *Préfaisabilité*

À l'égard des potentiels et des contraintes soulevés, différents projets d'intervention pourraient être envisagés afin de mettre en valeur certains sites. Il s'agit essentiellement d'interventions mineures visant à munir les sites panoramiques et les accès à la mer d'infrastructures d'accueil adéquates qui permettraient de répondre à l'achalandage et favoriseraient la protection des sites par la réduction du piétinement.

### *Prise en charge*

La mise en oeuvre du projet de conservation et de mise en valeur nécessite la prise en charge de sa gestion par un organisme du milieu. À cet effet, la Société d'aménagement et d'exploitation des ressources récréatives et touristiques de Baie-Trinité représente l'un des organismes susceptibles puisque celui-ci gère déjà plusieurs installations aux abords de la rivière de la Trinité. Quant aux autres sites localisés à l'extérieur du territoire de la ZEC de la Trinité, leur prise en charge pourrait être réalisée directement par la municipalité ou par un organisme para-municipal comme la Corporation de développement du Secteur des Panoramas.

## 8.0 RÉFÉRENCES

ANONYME. 1983. *Plan de gestion, réserve de chasse et de pêche de Baie-Trinité*. Baie-Trinité : société d'aménagement. 189p.

BOISSEAU, G. 1998. *Projet d'inventaire et de cartographie des aires protégées et des milieux naturels d'intérêt du Québec méridional*. Rapport final préparé pour le World Wildlife Fund et l'Union Québécoise pour la Conservation de la nature.

BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998. (non publié) *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).

CARON, F., GAUTHIER ET R. LAMY. 2000. *Rapport d'opération de la rivière de la Trinité en 2000*. Société de la faune et des parcs du Québec. Direction de la recherche de la faune. 86p.

COMITÉ ZIP. 2004. *Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers, Municipalité de Baie-Trinité*. 20p. + 1 annexe

GAUTHIER, J. ET Y. AUBRY. 1995. *Les oiseaux nicheurs du Québec : Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional*. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Société québécoise de protection des oiseaux et Environnement Canada - Région du Québec, Conservation de l'environnement, Service canadien de la Faune, Montréal. 1295p.

GROUPE CONJOINT DE TRAVAIL SUR LA GESTION DE L'EIDER A DUVET. 2004. *Plan québécois de gestion de l'eider à duvet (Somateria mollissima dresseri)*. Publication spéciale du Groupe conjoint de travail sur la gestion de l'eider à duvet, Québec. 44p.

HEPPELL, M., I. PICARD, F. BÉLISLE ET C. THÉBERGE. 2000. *Guide d'intervention en matière de protection et de mise en valeur des habitats littoraux d'intérêt de la rive nord de l'estuaire maritime*. Version finale présentée au Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire.

### Sites Internet

Saumon Québec : [www.saumonquebec.com](http://www.saumonquebec.com)

SIGHAP : [www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca](http://www.sighap-fhamis.qc.dfo-mpo.gc.ca)

Statistique Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)

## 1.0 LOCALISATION GÉNÉRALE DU SITE

Coordonnées : UTM (Est) : 599 649 UTM (Nord) : 5 463 501  
Longitude : 068° 55' 58" W Latitude : 48° 49' 24" N

L'estuaire de la rivière Blanche est situé sur le territoire de la municipalité de Colombier, dans la MRC de la Haute Côte-Nord, à environ 80 km à l'ouest de la ville de Baie-Comeau. La rivière Blanche prend sa source au lac des Chalets, lui aussi situé à Colombier, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de l'embouchure de la rivière.

Le territoire étudié inclut la portion de la rivière en aval du pont de la route 138 et s'arrête au niveau des deux îles appelées îles de la rivière Blanche (figure 17.1).

## 2.0 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

### 2.1 Composantes physiques

Dans sa portion amont, l'estuaire de la rivière Blanche est étroit et présente en son centre une zone toujours inondée à marée basse (photo 17.1). Plus en aval, l'estuaire s'élargit vers l'est pour devenir d'une largeur de 150 à 300 m. À marée basse, cette section est en majeure partie émergée et est parcourue, le long de la rive ouest, par le chenal d'écoulement de la rivière Blanche (photo 17.2).



**Photo 17.1 :** *vue vers l'amont de la rivière Blanche, à marée basse*



**Photo 17.2 :** *vue vers l'aval sur le chenal de la rivière Blanche et sur l'île ouest*



Deux petits cours d'eau aboutissent sur la rive est, soit le ruisseau Sirois et un ruisseau sans nom (figure 17.1). Le substrat est surtout composé d'argile recouverte d'une couche plus ou moins épaisse de vase (photo 17.3). De plus, des blocs rocheux parsèment le substrat, surtout au niveau de l'embouchure.

**Photo 17.3 :** *vue vers le large sur le substrat argileux de la rivière Blanche et sur le chenal d'écoulement du ruisseau Sirois*

Les rives sont essentiellement formées de roche-mère. Vers l'aval, elles s'élèvent en falaises de 10 à 15 mètres de hauteur (photo 17.4). Au niveau de l'embouchure, la roche-mère est parfois bordée de quelques petites plages sableuses à caillouteuses.

Enfin, on retrouve à l'embouchure deux îles rocheuses accessibles par voie terrestre à marée basse (figure 17.1). Elles aussi présentent de petites plages de sable.



**Photo 17.4 :** cap rocheux et roche mère sur la rive ouest de l'estuaire de la rivière Blanche, dans sa portion aval

## 2.2 Composantes biologiques

Les composantes biologiques majeures de ce site sont la présence d'une importante faune benthique ainsi que d'une végétation terrestre et marine riche et diversifiée.

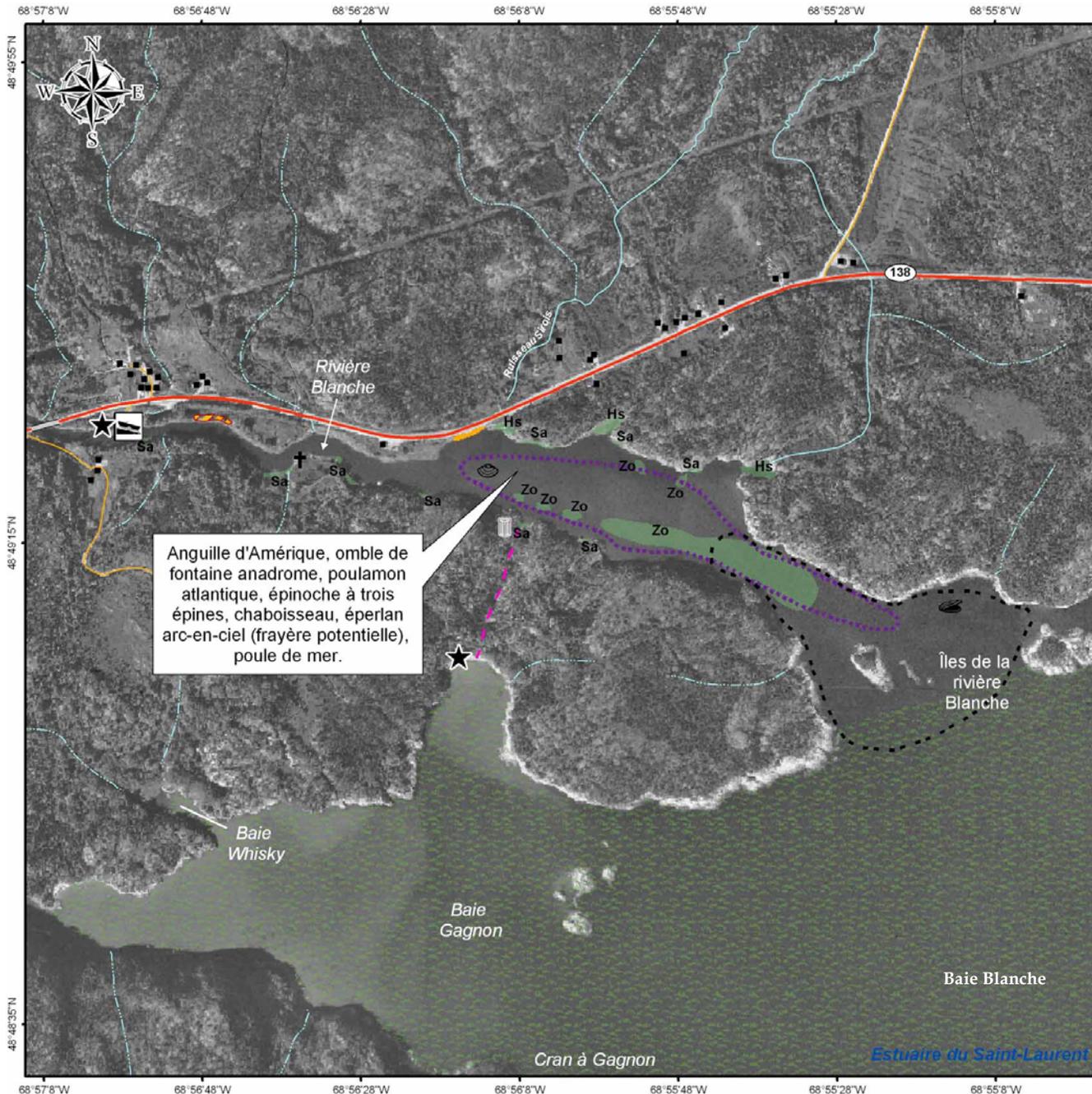
### *Faune avienne*

Au cours des sorties sur le terrain de l'été 2005, quatre grands hérons ont été observés sur le site à l'étude. De nombreux canards ont également été aperçus vers le large, face à l'embouchure. Lors des inventaires aériens effectués par la Société de la faune et des Parcs du Québec en 1991, 1992 et 1999 dans le cadre de la détermination des aires de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Côte-Nord, 15 espèces d'oiseaux ont pu être recensées dans le secteur de la baie Blanche (Normand, 1999; Brault et coll., 1998). Parmi ces dernières, les mieux représentées étaient le goéland argenté (jusqu'à 218 individus à l'automne 1999), la macreuse noire (125 individus au printemps 1992) et l'eider à duvet (jusqu'à 101 individus au printemps 1999). D'ailleurs, environ 20 couples d'eider à duvet nichent chaque année sur les îles de la rivière Blanche (comm. pers., J.-M. Bélisle). Quoique présents en nombres moins importants, des canards noirs et des harlede kakawi ont pu être recensés à chacun des inventaires des ACOA. De leur côté, la macreuse à front blanc, le harle huppé et le cormoran à aigrettes ont été observés à quelques reprises. Mentionnons enfin l'identification de quelques canards colverts, macreuses brunes, garrots à œil d'or, goélands à bec cerclé, goélands marins, grands hérons et grands chevaliers au cours de ces mêmes inventaires.

### *Faune benthique et habitat*

L'estuaire de la rivière Blanche présente une très grande richesse en invertébrés, notamment en mollusques.

L'inventaire réalisé à l'été 2005 a permis de remarquer la présence d'un important banc de myes communes regroupant aussi bien des individus juvéniles que de taille commerciale (figure 17.1). À la limite aval du banc, l'espèce cohabite avec la moule bleue, dont la zone de concentration s'étend vers l'embouchure (photo 17.5). On retrouve les individus fixés sur les roches ou encore à même le substrat.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX - ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE BLANCHE -**

**FIGURE 17.1**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Utilisation du milieu -**

**LÉGENDE**

- Route principale
- Route secondaire
- Sentier de VTT
- Pont
- Bâtiment
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Dépotoir clandestin
- Vestige
- Site de la Route bleue des baleines
- Mise à l'eau
- Moule bleue
- Mye commune
- Érosion
- Remblai
- Zo Zostère marine
- Sa Spartine alterniflore
- Hs Herbaçaie salée
- Laminaire

Échelle 1: 13 000



Projection : NAD 83, UTM zone 19

Ref.: Orthophotos : Q01817169f06  
 Q01817167f07  
 Q01817167f06  
 Q01817152f06



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées	Années
Base de données topographiques du Québec (BDTQ) à l'échelle de 1/20 000 Système sur les découpages administratifs (SDA) à l'échelle de 1/20 000	1997-2004
Source des données utilisées Ministère des Ressources naturelles et de la Faune © Gouvernement du Québec	
Système d'information géographique sur l'habitat du poisson (SIGHAP), Ministère des Pêches et des Océans du Canada <a href="http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm">http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm</a>	2005



**Photo 17.5 :** vue vers le large sur le banc de moules de la rivière Blanche, à marée basse

Comme autres mollusques, on rencontre une importante population de littorines et quelques petites macomes. En ce qui concerne les crustacés, les gammarus sont présents en très grand nombre sur tout le site étudié. Enfin, notons à l'embouchure, près des îles, la présence de patelles, de balanes, de petites anémones et de concombres de mer.

#### *Faune ichthyenne*

L'estuaire de la rivière Blanche est fréquentée à l'automne par l'anguille d'Amérique (site SIGHAP). On y retrouve également l'omble de fontaine anadrome (comm. pers., groupe de concertation). De plus, lors d'une pêche expérimentale réalisée à l'automne 2005 entre la rive ouest et l'île ouest de la rivière Blanche, différentes espèces ont pu être inventoriées (tableau 17.1). Notons la présence d'un nombre assez élevé d'éperlans arc-en-ciel juvéniles d'une même classe d'âge.

**Tableau 17.1** Espèces de poissons capturées lors d'une pêche expérimentale au filet de type verveux à l'embouchure de la rivière Blanche

Espèce capturée <sup>1</sup>	Nombre		Taille approximative
	1 <sup>ère</sup> levée	2 <sup>e</sup> levée	
Chaboisseau sp. ( <i>Myoxocephalus</i> sp.)	3	1	4 à 12 cm
Poulamon atlantique ( <i>Microgadus tomcod</i> )	1	4	10 cm
Épinoche à 3 épines ( <i>Gasterosteus aculeatus</i> )	19	87	2 à 4 cm
Éperlan arc-en-ciel ( <i>Osmerus mordax</i> )	0	273	6 à 8 cm
Poule de mer ( <i>Cyclopterus lumpus</i> )	0	1	4 cm

<sup>1</sup> Les espèces ont été capturées au filet verveux. Ce dernier a été en place pendant deux journées complètes et relevé à deux reprises (1<sup>ère</sup> levée le 21 septembre et 2<sup>e</sup> levée le 22 septembre).

#### *Mammifères marins*

À proximité du secteur à l'étude, soit à l'ouest du Cran à Gagnon, la batture sert de site d'échouerie pour le phoque commun (comm. pers., groupe de concertation). Les îles de la rivière Blanche sont donc fréquentées de façon occasionnelle par l'espèce.

#### *Végétation terrestre*

Dans la portion amont du site à l'étude, la rive est de la rivière est bordée d'un important herbier de scirpe maritime et de carex paléacé (photo 17.1). Ces espèces sont accompagnées, plus haut sur la berge, de la potentille ansérine et de la spartine pectinée.

Dans la zone où la rivière commence à s'élargir on trouve, toujours sur la rive est, un îlot de végétation dominé par le jonc de la Baltique accompagné de myrique baumier et d'aulne rugueux. La végétation de la rive ouest est moins importante, bien qu'on y retrouve quelques petits herbiers de spartine à feuilles alternes (figure 17.1).

Dans la portion aval de l'estuaire, la rive est présente également une végétation plus abondante et diversifiée que la rive ouest. On y observe quelques herbiers de spartine à feuilles alternes ainsi que trois petits marais abrités des courants (figure 17.1). Ces derniers se retrouvent dans des renforcements de la côte et présentent une succession d'espèces caractéristiques des marais salés (tableau 17.2). Sur la rive ouest, la roche mère affleure davantage et on retrouve quelques étendues de spartine à feuilles alternes.

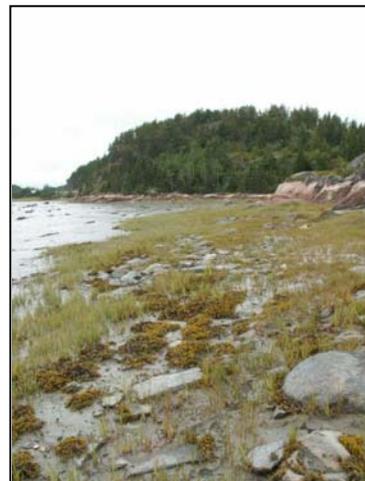
**Tableau 17.2** Espèces végétales inventoriées dans les marais salés de la rive est de l'estuaire de la rivière Blanche lors de la caractérisation de l'été 2005

Espèce	Nom latin
Spartine étalée	<i>Spartina patens</i>
Spartine à feuilles alternes	<i>Spartina alterniflora</i>
Plantain maritime	<i>Plantago maritima</i>
Troscart maritime	<i>Triglochin maritima</i>
Glauce maritime	<i>Glaux maritima</i>
Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>
Salicorne d'Europe	<i>Salicornia europaea</i>
Verge d'or toujours verte	<i>Solidago sempervirens</i>

Le groupement végétal entourant l'estuaire de la rivière Blanche est une pessière noire à peupliers faux-trembles. En bordure directe de la rivière on retrouve cependant beaucoup d'aulnes rugueux.

#### *Végétation marine*

Les algues marines sont bien représentées dans l'estuaire de la rivière Blanche par le fucus vésiculeux et l'ascophylle noueuse. On les retrouve fixées sur les blocs rocheux qui parsèment le substrat ou encore sur les rives directement sur la roche mère, à la limite de la zone d'influence des marées de hautes-eaux. On les trouve également dans les herbiers de la rive est, mêlées à la spartine à feuilles alternes (photo 17.6). Le fucus denté est aussi présent sur les blocs rocheux de l'estuaire. Enfin, notons qu'une zone de laminaires commence à l'embouchure, entre les deux îles de la rivière Blanche, et s'étend vers le large (figure 17.1).



**Photo 17.6 :** herbier de spartine à feuilles alternes et algues marines sur la rive est de la rivière Blanche



Au cours des sorties sur le terrain de l'été 2005, la présence d'une zosteraie a été remarquée sur le site à l'étude (photo 17.7 et figure 17.1). Celle-ci débute en petites plaques dans la portion aval de l'estuaire et est surtout associée au chenal d'écoulement de la rivière. Elle s'étend vers le large en plaques plus grandes, denses et régulières et ce, jusqu'à l'île ouest située dans l'embouchure. Au total, la zosteraie est d'une superficie approximative de près de 50 000 m<sup>2</sup>.

**Photo 17.7 :** *zosteraie de l'estuaire de la rivière Blanche, près de l'embouchure*

### 2.3 Composantes paysagères

Le site présente un intérêt paysager mais aucun aménagement ou point de vue n'existe pour en apprécier le panorama. L'estuaire est cependant visible à partir de la route 138, notamment au niveau du ruisseau Sirois et du groupement de maison situé plus vers l'ouest.



**Photo 17.8 :** *vue sur l'estuaire de la rivière Blanche à partir de la route 138*

## 3.0 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

### 3.1 Situation géographique et contexte régional

#### *Situation géographique*

La municipalité de Colombier est située à l'extrémité est de la MRC de la Haute Côte-Nord. Elle s'étend sur une très longue bande riveraine à l'estuaire du Saint-Laurent, entre la rivière Laval à l'ouest et la rivière Betsiamites à l'est. Par ailleurs, elle se situe à environ 70 kilomètres à l'ouest de la ville de Baie-Comeau et à 130 kilomètres à l'est de Tadoussac. Quant au site de l'estuaire de la rivière Blanche, il se trouve à environ 10 km à l'ouest du cœur de la municipalité. Outre quelques maisons et résidences secondaires, ce secteur est relativement isolé.

#### *Contexte régional*

La municipalité comptait environ 817 habitants au recensement de 2006 (site Statistique Canada). Comme pour l'ensemble des municipalités de la MRC de la Haute-Côte-Nord, sa population est en décroissance. Cette situation s'explique par la diminution du taux de natalité et par l'exode de la population, particulièrement au niveau des jeunes adultes. L'économie régionale y est avant tout basée sur l'exploitation des ressources naturelles telles que la forêt, la tourbe et l'hydro-électricité.

Les activités touristiques sont peu développées dans ce secteur de la Haute Côte-Nord. Les pôles touristiques majeurs sont relativement éloignés, étant localisés autour de Tadoussac à l'ouest et de Baie-Comeau à l'est.

### 3.2 Accessibilité et équipement d'accueil existant



Le site comporte peu d'équipement d'accueil. Bien que l'estuaire soit accessible à partir de la route 138, en descendant le talus à pied, cet accès n'est pas aménagé et la pente est plutôt abrupte. Le meilleur moyen de se rendre sur le site de la rivière Blanche par voie terrestre est d'utiliser la rampe de mise à l'eau située juste à l'est du pont de la route 138 (figure 17.1 et photo 17.9).

**Photo 17.9 :** mise à l'eau de la rivière Blanche

Un chemin de terre permet de s'y rendre en véhicule et la structure permet de descendre de petites embarcations. Cet accès n'est cependant pas utilisable à marée basse et n'est pas indiqué à partir de la route. Enfin, au niveau de la baie Gagnon, on retrouve une aire d'arrêt et de repos destinée à accueillir les usagers de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent.

### 3.3 Utilisation du territoire

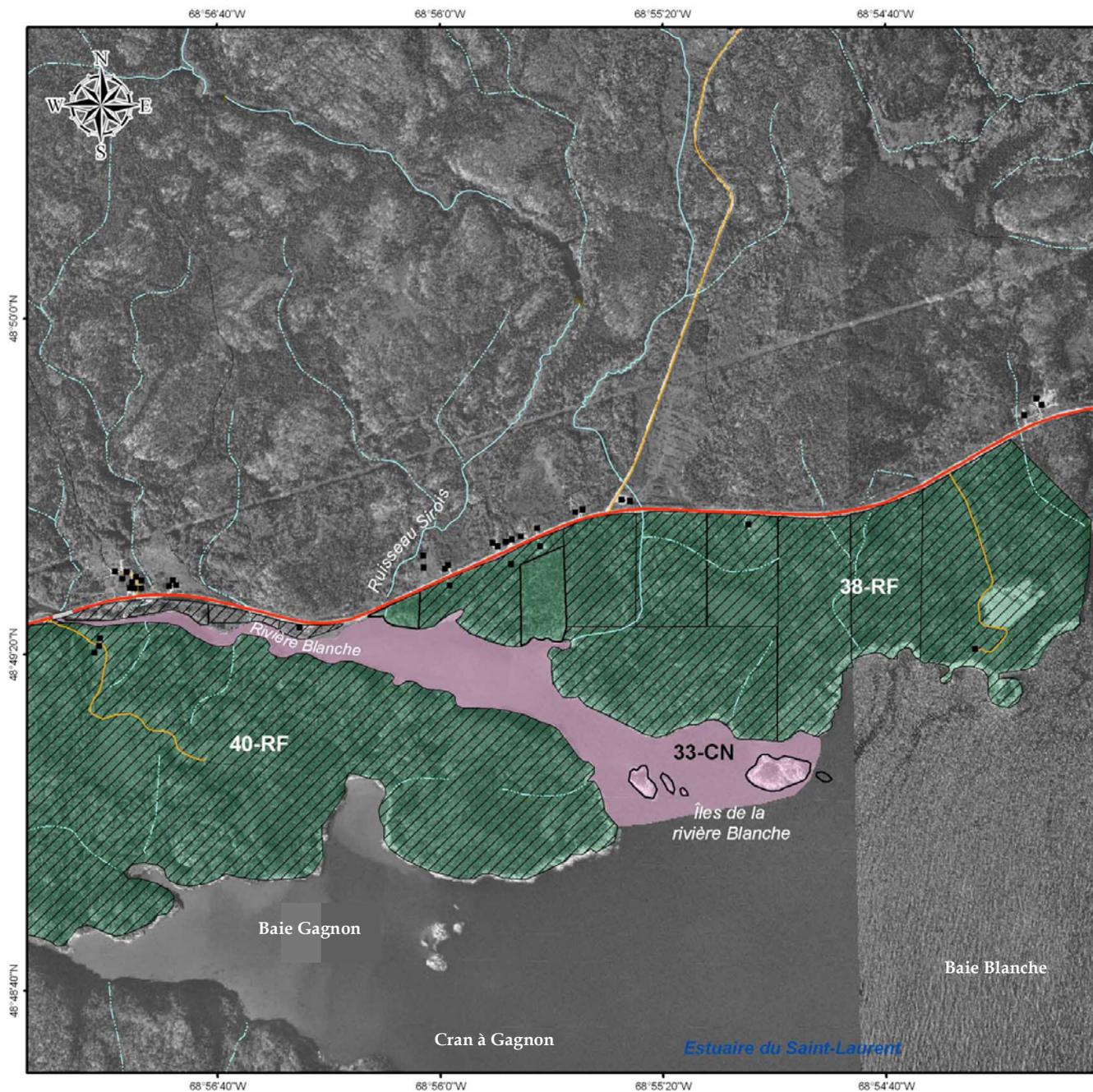
Deux scieries étaient autrefois en activité à proximité de la rivière Blanche. Sur la rive ouest, à environ 400 m de l'actuelle mise à l'eau, des vestiges du quai et des structures d'une de ces scieries sont encore visibles (figure 17.1).

Aujourd'hui, de par son accessibilité réduite, l'estuaire de la rivière Blanche est peu fréquenté. Le banc coquillier n'est ouvert qu'à une cueillette avec dépuración dû à une contamination provenant de la présence de résidences munies de puisards dans le bassin versant de la rivière (Comité ZIP, 2004). On note cependant que l'abondance de la mye est moins élevée que ce qu'elle a déjà été (comm. pers., groupe de concertation).

Les personnes les plus susceptibles d'utiliser la zone sont les chasseurs à la sauvagine, les pêcheurs et les utilisateurs de VTT à marée basse. Notons d'ailleurs la présence d'un sentier de VTT qui relie l'estuaire de la rivière Blanche à la baie Gagnon, située plus à l'ouest du site (figure 17.1). Quant aux espèces pêchées, les principales sont l'éperlan et l'omble de fontaine anadrome. L'éperlan se pêche surtout en été, près du pont de la route 138, tandis que l'omble de fontaine anadrome est pêchée autour des îles. Enfin, dans la portion amont du site à l'étude, on retrouve quelques résidences situées près de la route 138.

### 3.4 Tenure des terres

Le territoire à l'étude est presque entièrement de tenure privée et se partage entre un peu plus d'une dizaine de particuliers. Seuls deux lots sur la rive est ainsi que les îles de la rivière Blanche sont de tenure publique et appartiennent au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) (figure 17.2). La municipalité est quant à elle propriétaire de la rampe de mise à l'eau.



**CARACTÉRISATION DES HABITATS LITTORAUX - ESTUAIRE DE LA RIVIÈRE BLANCHE -**

**FIGURE 17.2**  
**Vue générale et**  
**composantes de l'habitat**  
**- Tenure et Zonage -**

**LÉGENDE**

- Route principale
- Route secondaire
- - - Chemin non carrossable
- ▬ Pont
- Bâtiment
- Cours d'eau
- - - Cours d'eau intermittent
- Récro-forestier
- Conservation
- ▭ Lot public
- ▨ Lot privé

Échelle 1: 18 500

300 150 0 300 Mètres

Projection : NAD 83, UTM zone 19  
 Ref.: Orthophotos : Q01817169f06  
 Q01817167f07  
 Q01817167f06  
 Q01817152f06



Septembre 2006

Cette carte intègre des informations géographiques de sources gouvernementales. Pour des besoins de représentation, certaines données ont subi des transformations et des adaptations qui ont pu modifier la donnée originale.

Données originales utilisées

Années

Base de données topographiques du Québec  
(BDTQ) à l'échelle de 1/20 000  
Système sur les découpages administratifs (SDA)  
à l'échelle de 1/20 000

1997-2004

Source des données utilisées  
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune  
© Gouvernement du Québec

### **3.5 Affectation du territoire**

#### *Zonage municipal*

La portion marine de la zone à l'étude a reçu une affectation de conservation de la part de la municipalité de Colombier (33-CN) (figure 17.2). L'ensemble de la rive ouest est sous affectation récréo-forestière (40-RF) et la rive est a également reçu ce type d'affectation (38-RF).

#### *Statut actuel du site*

Mises à part les îles de la rivière Blanche qui bénéficient d'une certaine protection que leur procure le MRNF, l'estuaire de la rivière Blanche n'a à l'heure actuelle aucun statut de protection particulier

### **3.6 Gestionnaires du site**

Le MRNF est propriétaire et gestionnaire des îles de la rivière Blanche. Les autres lots de tenure publique font partie des terres publiques intra-municipales (TPI) et sont gérées par la MRC de la Haute Côte-Nord. Quant à la mise à l'eau, elle est gérée par la municipalité de Colombier. Enfin, les propriétaires privés assurent la gestion du territoire à l'intérieur des limites de leur lot respectif.

### **3.7 Évolution et orientations de développement du site**

Malgré la proximité de la route 138, étant donné l'accessibilité plutôt restreinte du site et la tenure privée de la majorité des terres, peu de projets sont en développement dans le secteur. Mentionnons tout de même que la mise à l'eau a été répertoriée dans le cadre du projet de la Route bleue des baleines du Sentier maritime du Saint-Laurent, ce qui pourrait éventuellement accentuer l'utilisation du cours d'eau par les navigateurs de plaisance.

### **4.0 VALEUR ÉCOLOGIQUE DU SITE**

L'estuaire de la rivière Blanche possède une grande valeur écologique qui justifie qu'on accorde une attention particulière à sa protection et à sa mise en valeur. En effet, ce site présente un herbier de zostère couvrant une bonne superficie de l'estuaire, il peut donc constituer un habitat important pour la faune. La concentration des bancs de mollusques et la présence d'herbiers sur les rives sont également des éléments qui rehaussent la valeur écologique du site.

### **5.0 ANALYSE DES SOURCES DE PERTURBATION**

La principale source de perturbation qui affecte l'estuaire de la rivière Blanche est la présence de résidences munies de puisards en amont de la rivière et sur son bassin versant. Le secteur subirait également l'influence de la rivière Colombier et de ses contaminants transportés par les courants de marée (comm. pers., groupe de concertation). De plus, lors des sorties de l'été 2005, des traces du passage de VTT ont été remarquées sur une partie de la zone émergée à marée basse. Notons aussi l'observation de déchets sur la rive ouest, ce qui dénote l'utilisation d'un petit dépotoir clandestin (figure 17.1).



**Photo 17.10 :** *enrochement en rive est de l'estuaire de la rivière Blanche, près de la route 138*

En ce qui a trait à la pratique d'activités récréatives telles que la chasse, la pêche et la navigation de plaisance, elle a peu d'ampleur actuellement et ne semble pas affecter le milieu de façon significative. Enfin, la construction de la route 138 en rive est de l'estuaire a certainement eu un impact sur le milieu par le passé. Une zone d'enrochement est d'ailleurs présente près de cette route (figure 17.1 et photo 17.10).

## 6.0 SYNTHÈSE DES POTENTIELS ET DES CONTRAINTES

Le tableau 17.3 présente la synthèse des potentiels et des contraintes du site de l'estuaire de la rivière Blanche à l'égard d'éventuelles interventions de mise en valeur dans un contexte de développement durable et de conservation du patrimoine naturel.

**Tableau 17.3 Synthèse des potentiels et contraintes de l'estuaire de la rivière Blanche**

	Vocation	
	Conservation	Mise en valeur
<b>Potentails</b>		
- Proximité de la route 138		X
- Richesse de la faune benthique	X	X
- Valeur écologique reconnue au niveau municipal	X	
- Vue panoramique intéressante		X
- Présence d'une importante zosténaie	X	
- Présence d'une infrastructure d'accueil (mise à l'eau)		X
- Faune ichtyenne et aviaire d'intérêt récréatif	X	X
- Îles de tenure publique	X	
- Secteur peu fréquenté par l'homme	X	
<b>Contraintes</b>		
- Contamination de la ressource coquillière par les eaux usées insuffisamment traitées	X	X
- Accessibilité restreinte au site		X
- Peu d'infrastructures d'accueil		X
- Tenure privée de la majorité des terres	X	X
- Circulation de VTT sur le substrat à marée basse	X	
- Présence d'un petit dépotoir clandestin	X	
- Milieu isolé des services offerts par la municipalité et des pôles touristiques majeurs		X

## 7.0 LIGNES DIRECTRICES D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les lignes directrices s'appuient sur les informations recueillies et les analyses effectuées dans les sections précédentes. L'objectif de cet exercice est de proposer des orientations visant à mettre en valeur l'habitat littoral d'intérêt tout en gardant à l'esprit la protection de son intégrité dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire sans compromettre les ressources pour les générations futures.

### 7.1 Vocation et orientations de développement durable

En fonction des caractéristiques du site, il apparaît souhaitable que le développement de ce milieu soit axé à la fois vers la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel. Ces vocations de développement sont justifiées par l'importance écologique du site et par la présence d'éléments d'intérêt récréatif. Dans le sens de ces vocations, les principales orientations de développement durable suggérées sont les suivantes :

- Améliorer la qualité des eaux de la rivière Blanche en vue de permettre une reprise de la cueillette récréative des mollusques.
  - Réaliser un portrait détaillé du bassin versant de la rivière Blanche et de ses sources de pollution. Encourager à cette fin la mise en œuvre d'un projet étudiant avec un organisme para-municipal.
  - Encourager la municipalité à poursuivre ses efforts afin d'identifier avec les autorités concernées une solution correspondant aux réalités du territoire (par exemple, faciliter l'obtention de financement pour la mise en place de fosses septiques conformes individuelles plutôt que la mise en place d'un réseau collectif qui serait beaucoup plus coûteux)
  - Effectuer, à moyen terme, un suivi de la qualité des eaux de la rivière Blanche. Vérifier si l'inspecteur municipal serait reconnu pour le faire et sous quelles conditions.
- Effectuer un suivi des éléments biologiques particuliers de la rivière Blanche
  - Réaliser une recherche de frayère à éperlan et, selon le cas, identifier des mesures de protection à appliquer
  - Effectuer un suivi de l'état de l'herbier de zostère marine (étendue et densité)
- Sensibiliser le public aux comportements à adopter à proximité d'un milieu naturel tel que l'estuaire de la rivière Blanche
  - Informer les propriétaires riverains et les utilisateurs de VTT quant à la richesse et à la fragilité du milieu ainsi que des impacts du piétinement
  - Encourager les utilisateurs du milieu à bien disposer de leurs déchets, par exemple en installant un panneau et une poubelle au niveau de la mise à l'eau
- Mettre en valeur le panorama sur l'estuaire de la rivière Blanche
  - Réaliser un sentier qui mènerait à un point de vue intéressant, par exemple sur le lot public le plus à l'est apparaissant sur la figure 17.2.
  - Munir le site d'infrastructures légères telles qu'un panneau et, au besoin, une rampe et un escalier.
  - Identifier une aire de stationnement le long de la route 138.

## 7.2 Préfaisabilité et prise en charge du site

### *Préfaisabilité*

Compte tenu des potentiels et des contraintes soulevés, différents projets d'intervention pourraient être envisagés afin d'aider à la conservation du site et de mieux le mettre en valeur. Cependant, certaines composantes nécessiteront sûrement au préalable un exercice d'évaluation de leur faisabilité. Une telle évaluation devrait aborder principalement les aspects financiers de caractérisation et de suivi (portrait du bassin versant, recherche de frayères à éperlan, suivi de l'herbier de zostère). D'autres mesures d'intervention pourraient par la suite découler des informations rassemblées par la réalisation de tels projets.

### *Prise en charge*

La mise en œuvre d'un projet de conservation et de mise en valeur de l'estuaire de la rivière Blanche nécessiterait idéalement la prise en charge de sa coordination par un organisme du milieu. Cet organisme pourrait être soit directement la municipalité de Colombier, un organisme para-municipal voué à ce genre d'action ou encore un nouvel organisme créé par des citoyens du secteur. Par ailleurs, la collaboration d'organismes régionaux concernés par les différents dossiers (Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, MRNF, Pêches et Océans Canada, etc.) devrait être envisagée.

## 8.0 RÉFÉRENCES

BRAULT, M., C. BRASSARD ET D. DORAIS. 1998. (non publié) *Inventaire aérien des aires de concentration des oiseaux aquatiques de la Côte-Nord, automne 1991-printemps 1992*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, région Côte-Nord (09).

COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE. 2004. *Plan d'intervention pour la réhabilitation des bancs coquilliers – Municipalité de Colombier*. 26 p. + annexes

NORMAND, I. 2003. *Inventaire aérien des aires de concentration d'oiseaux aquatiques de la Côte-Nord 1999* – Société de la faune et des parcs du Québec. 34 p. + annexes

### Sites Internet

**Comité côtier Les Escoumins à la rivière Bestsiamites :**

[http://comite-cotier.org/desc\\_ressources.html](http://comite-cotier.org/desc_ressources.html)

**SIGHAP :** <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat/fr/cartographie.htm>

**Statistique Canada :** <http://www.statcan.ca>

## ANNEXE 1

### - Liste des participants aux réunions de concertation -

#### **Baie des Escoumins**

M. Benoit Dubeau, Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent  
Mme Amélie Dussault, Conseil de bassin de la rivière des Escoumins et ZEC des Escoumins  
Mme Marylin Guay, Municipalité de Les Escoumins (Inspectrice en bâtiment)  
M. Pierre Laurencelle, Municipalité de Les Escoumins (Maire)  
M. Pierre Léonard, Conseil de bande d'Essipit  
M. Nicolas Tremblay, Corporation de développement de Les Escoumins

#### **Baie des Plongeurs**

M. Jean-Marie Bélisle, Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites  
M. Louison Desbiens, citoyen et usager  
Mme Marie-France Dréan, Coquillages Nordiques  
M. Yves Gendron, MRC Haute Côte-Nord, aménagiste  
M. Gaétan Lévesque, Comité de développement économique et touristique de Colombier  
Mme Nicole Ouellet, Municipalité de Colombier, conseillère municipale  
Mme Rachel St-Louis, Municipalité de Forestville et Corporation de la Baie Verte  
M. Bernard Tremblay, Association des cueilleurs de mye de la Haute Côte-Nord  
M. Daniel Tremblay, citoyen et usager  
M. Jean-Paul Tremblay, citoyen et usager  
M. Jocelyn Tremblay, Municipalité de Colombier, conseiller municipal  
M. Julien Tremblay, citoyen et usager  
M. Olivier Tremblay, citoyen et usager  
Mme Suzanne Tremblay, Municipalité de Colombier, agente de développement

#### **Estuaire de la rivière Blanche**

M. Jean-Marie Bélisle, Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites  
M. Louison Desbiens, citoyen et usager  
Mme Marie-France Dréan, Coquillages Nordiques  
M. Gaétan Lévesque, Comité de développement économique et touristique de Colombier  
Mme Nicole Ouellet, Municipalité de Colombier, conseillère municipale  
M. Bernard Tremblay, Association des cueilleurs de mye de la Haute Côte-Nord  
M. Daniel Tremblay, citoyen et usager  
M. Jean-Paul Tremblay, citoyen et usager  
M. Jocelyn Tremblay, Municipalité de Colombier, conseiller municipal  
M. Julien Tremblay, citoyen et usager  
M. Olivier Tremblay, citoyen et usager  
Mme Suzanne Tremblay, Municipalité de Colombier, agente de développement

### **Estuaire de la rivière Godbout**

Mme Lucie Corteau, citoyenne et usager

M. Éric Deschênes, propriétaire riverain

M. Hans Frederik Ellefsen, Ministère des Pêches et des Océans du Canada

M. Claude Leblond, Corporation de développement du Secteur des panoramas

M. Aurélien Morin, Société d'Immobiliers Cap-Nord

### **Baie et rivière de la Trinité**

M. Lorain Boucher, Municipalité de Baie-Trinité

M. Donald Dion, usager de la rivière Trinité

M. Gilles Dupuis, conseiller municipal

M. Hans Frederik Ellefsen, Ministère des Pêches et des Océans du Canada

M. Georges Gagnon, ZEC de la rivière Trinité

M. Claude Leblond, Corporation de développement du Secteur des panoramas

M. David Verreault, Centre National des naufrages du Saint-Laurent